Payerne

Rapport de gestion 2019

1. Conseil communal

1.1. Composition

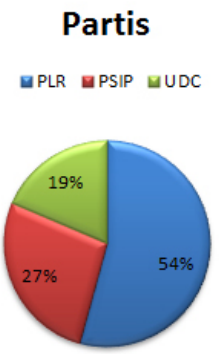

Répartition des sièges du 1er janvier au 31 décembre 2019

- Parti Libéral Radical 38 membres
- Parti Socialiste et Indépendants 19 membres
- Union Démocratique du Centre 13 membres

Membres du Conseil communal depuis le 1er juillet 2016 (état au 31 décembre 2019)

Parti Libéral Radical

1. Babey Martin Estelle
2. Bapst Cédric
3. Bardi Luan
4. Blaser Serge
5. Bour Nicolas
6. Bucher Roland
7. Chatelanat Jean-Marc
8. Collaud Francis
9. Conchin Colette
10. Cruz Diana
11. Delle Donne Francesco
12. Diserens Yves
13. Donadello Nicolas
14. Druey Philippe
15. Ferreira da Rocha Manuel
16. Gauthier Christian
17. Guisolan Jean-Jacques
18. Lorimier Patrice
19. Magnenat Franck
20. Maillard Stéphane
21. Michel Alain
22. Moullet Cédric
23. Oulevey Pierre
24. Perey Stéphane
25. Picinali Monique
26. Piller Jérôme
27. Pillonel Philippe
28. Prudhomme Xavier
29. Quillet Sylvain
30. Rapin Aurélie
31. Rosset Alexandre
32. Rotzetter Michaël
33. Sauterel Daniel
34. Savary Marcel
35. Savary Sarah
36. Tammaro Silvia
37. Tapia Juan Carlos
38. Voinçon Lionel

Parti Socialiste et Indépendants

1. Açikgöz Seyhan
2. Bucher Léa
3. Bucher Régine
4. de Dompierre Muriel
5. Duc Logan
6. Gonçalves Pina Catarina
7. Grognuz Serge
8. Hrunka Donald
9. Jaquet Maria Josefa
10. Jenzer Gérard
11. Manya Alphonse
12. Ney Djordje
13. Ney Zagorka
14. Pedroli Sébastien
15. Regadera Juan Carlos
16. Sá João Carlos
17. Savary Philippe
18. Schmid Nicolas
19. Seem Helge David Kure

Parti Union Démocratique du Centre

1. Berchtold Michelle
2. Berchtold Urs
3. Binggeli Malgorzata
4. Bürgi Jean-Pierre
5. Canope Jocelyn
6. Dougoud Philippe
7. Marguet Christian
8. Marguet Michael
9. Michel Grégoire
10. Morisset Delphine
11. Pantet Pierre-Alain
12. Pillonel Sabine
13. Savary Sandra

1.2. Bureau

Bureau jusqu'au 30 juin 2019 :

Président *	M.	Jean-Jacques Guisolan	PLR
1er Vice-président	M.	Michael Marguet	UDC
2e Vice-président	M.	Cédric Moullet	PLR
Scrutatrices *	Mme	Malgorzata Binggeli	UDC
	Mme	Zagorka Ney	PSIP
Scrutateurs-suppléants	M.	Marcel Savary	PLR
	M.	Logan Duc	PSIP
Secrétaire	M.	René Cusin	
Secrétaire-suppléante	Mme	Claudine Estoppey	

Bureau depuis le 1er juillet 2019 :

Président *	M.	Jocelyn Canope	UDC
1er Vice-président	M.	Cédric Moullet	PLR
2e Vice-président	M.	Sébastien Pedroli	PSIP
Scrutateurs *	M.	Marcel Savary	PLR
	M.	Alphonse Manya	PSIP
Scrutateurs-suppléants	Mme	Zagorska Ney	PSIP
	M.	Pierre-Alain Pantet	UDC
Secrétaire	M.	René Cusin	
Secrétaire-suppléante	Mme	Claudine Estoppey	

* le président et les deux scrutateurs composent le bureau au sens de l'article 10 de la Loi sur les Communes (LC).

1.3. Séances

En 2019, le Conseil communal s'est réuni à 6 reprises, les jeudis soir, aux dates suivantes :

- 21 février ;
- 16 mai ;
- 20 juin ;
- 3 octobre ;
- 31 octobre ;
- 12 décembre.

1.4. Mutations

En cours d'année, le Conseil a enregistré les démissions et les prestations de serment suivantes :

- assermentation de Monsieur Nicolas Bour (PLR) en remplacement de Monsieur René Besançon ;
- assermentation de Madame Monique Picinali (PLR) en remplacement de Madame Sneže Ashtalkoska ;
- assermentation de Madame Léa Bucher (PSIP) en remplacement de Monsieur Elbasan Krasniqi ;
- assermentation de Madame Catarina Gonçalves Pina (PSIP) en remplacement de Madame Kate Savoy.

1.5. Préavis

Outre l'approbation de la gestion et des comptes 2018 et celle du budget 2020, le Conseil s'est prononcé sur 14 préavis municipaux :

15/2018	Construction d'un bâtiment de 4 vestiaires au Stade municipal, demande de crédit complémentaire
18/2018	Création de l'Association du Site de l'Abbatiale de Payerne (ASAP)
02/2019	Révision du statut du personnel communal et du système de rémunération
03/2019	Remplacement de la conduite d'eau potable et de défence incendie à la rue de la Passerelle
04/2019	Renouvellement des infrastructures informatiques : centre de calcul existant et de secours, réseau informatique, wifi
05/2019	Assainissement du bâtiment de la rue de la Boverie 37
06/2019	Rafraîchissement des bureaux du secteur de la Sécurité Publique de l'Hôtel de Ville
07/2019	Première série de compléments au budget 2019
08/2019	Rues des Jumelles, du Bornalet, de la Boverie et de la Broye Assainissement, eau potable et routes Demande de crédit d'études pour les phases SIA nos 3 et 4
09/2019	Cession gratuite d'une partie de la parcelle RF n° 4950 à l'Etat de Vaud et à l'Etat de Fribourg en vue de l'extension du GYB
10/2019	Arrêté d'imposition pour les années 2020 et 2021

11/2019	Adaptation des réservoirs d'eau potable de la Planche au Loup dans le cadre de l'assainissement du Puits de la Vernaz
12/2019	Achat de véhicules pour le service des Bâtiments
14/2019	Budget 2020

1.6. Communications

Le Conseil communal a pris acte de diverses communications de la Municipalité, notamment celles relatives :

- au personnel communal ;
- aux vignes et caves - Local du Vieux Pressoir du Château de Montagny ;
- aux déchets « Action Ville propre » ;
- à la politique de stationnement ;
- au développement de la ville ;
- à l'engagement d'une personne temporaire au Service à la population ;
- au projet de Café du Marché, complément d'informations municipales et réponses aux courriers ;
- à la route d'Echallens, assainissement du passage à niveau CFF, ligne n° 251, km 26.849 ;
- au préavis pour la réfection de la cuisine et le remplacement de la ventilation de la Halle des Fêtes ;
- à la constitution de l'Association du site de l'Abbatiale de Payerne (ASAP) et premières étapes de mise en oeuvre de la nouvelle gouvernance ;
- à la Place de la Concorde ;
- à la mise en place d'un concept de santé et sécurité au travail selon la directive MSST et adhésion de la Commune de Payerne à la solution de branche n° 49 « Sécurité au travail et protection de la santé dans les services publics et privés » ;
- aux macarons d'accès à la déchetterie 2019-2020 ;
- à la promotion de la ligne de bus urbaine ;
- au contrat de partenariat avec SolarXplorers SA relatif au projet SolarStratos ;
- à la mise en valeur de l'Abbatiale ;
- à Payerne Airport ;
- aux vendanges 2019.

1.7. Composition des commissions permanentes

Législature 2016 – 2021
(état au 31.12.2019)

Commission de gestion

- Francesco Delle Donne
- Serge Blaser
- Philippe Pillonel
- Serge Grognuz
- Juan Carlos Regadera
- Philippe Savary
- Christian Marguet
- Delphine Morisset
- Sabine Pillonel

Commission des finances

- Christian Gauthier
- Francis Collaud
- Cédric Moullet
- Sylvain Quillet
- Sébastien Pedroli
- Nicolas Schmid
- Pierre-Alain Pantet

Commission de naturalisation

- Eric Küng, Municipal
- Nicolas Bour
- Sylvain Quillet
- Silvia Tammaro
- Lionel Voinçon
- Régine Bucher
- Catarina Gonçalves Pina
- Jocelyn Canope

ASIPE (Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs)

Comité directeur

- Julien Mora, Municipal, président
- Eric Küng, Municipal

Assemblée générale

- André Jomini, Municipal

Délégués

- Estelle Babey Martin
- Alain Michel
- Aurélie Rapin
- Roland Bucher
- Stéphane Maillard
- Stéphane Perey
- Philippe Pillonel
- Muriel de Dompierre
- Zagorka Ney
- Serge Grognuz
- Malgorzata Binggeli
- Sandra Savary

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – PROMOTION ÉCONOMIQUE – VIGNES – CULTURE

(Christelle Luisier Brodard)

Commission paritaire pour le statut du personnel

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Eric Küng, Municipal
- Stéphane Wicht, Chef du personnel
- Ann-Karin Aebi, responsable RH

COREB

Comité du bureau exécutif

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Assemblée

- André Bersier, Municipal

ARBV (Association Région Broye-Vully)

- Christelle Luisier Brodard, Syndique et présidente

Délégué à l'assemblée générale

- André Bersier, Municipal

Comité des Syndics du district

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

CIP (Caisse Intercommunale de Pension)

Délégués de l'employeur

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Eric Küng, Municipal
- Julien Mora, Municipal

Conseil d'administration Groupe E Celsius

- Communes de Payerne et Villars-sur-Glâne représentées par Nicolas Bapst, Vice-Syndic de Villars-sur-Glâne

Commission cantonale des horaires

Délégués

- Jean-Daniel Addor
- Jacques Sauterel

ASIC

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Bersier, Municipal

Association Estavayer-le-Lac/ Payerne Tourisme

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Bersier, Municipal

Société de Développement

Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

SIC (Société Industrielle et Commerciale)

Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Suppléant

- André Bersier, Municipal

USL (Union des Sociétés Locales)

Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Suppléant

- Julien Mora, Municipal

Comité de jumelage

- Claude-Alain Rapin

Commission culturelle

Déléguée de la Municipalité

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Déléguée du Conseil communal

- Maria Josefa Jaquet

Présidente et déléguée de la Paroisse réformée

- Marielle Friedli

Déléguée de la Paroisse catholique

- Irma Violi

Déléguée de l'Office du Tourisme

- Chantal Volery

Autres membres

- Daniel Jan, secrétaire
- Gérald Etter, caissier
- Lise Grossenbacher
- Thierry Romanens
- Daniel Savoy, représentant des Ecoles secondaires Payerne & environs
- Josiane Perrier
- Claire-Lise Cornamusaz

- Logan Duc

Fondation Cherpillod

Membre du Conseil de Fondation

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Ludothèque La Marotte

Délégué

- Dino Belometti

Association Passeport-Vacances

Délégué

- Dino Belometti

CCSI (commission communale Suisses - Immigrés)

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Sarah Savary (PLR)
- Maria Josefa Jaquet (PSIP)
- Malgorzata Binggeli (UDC)
- Nicole Renevey
- Dino Belometti
- Marina Gutmann
- Leticia Cherbuin
- Vincent Gaillard
- Jean-Luc Chaubert
- Tatsiana Zbinden
- Artur Brito Pascoal
- Mehdi Shahini
- Valon Kadriji
- Fardel Mohamed
- Giuseppe Fonte
- Joaquim Da Fonte
- André Pereira

Commission des concerts de l'Abbatiale

- Pascal Mayer, Président
- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Jacques-Henri Addor
- Pasqual Auer
- Gérald Etter
- Dominique Gesseney
- Anne Steulet Brown
- Chantal Volery
- Benoît Zimmermann

ASAP (Association du Site de l'Abbatiale de Payerne)

Délégué au Comité

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Bersier, Municipal
- Nicolas Schmid (PSIP)
- Joël Ding
- Bertrand Sauterel

SASA (Swiss Aeropole SA)

Conseil d'administration

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Bersier, Municipal
- Pierre-André Arm, COREB

INFRASTRUCTURES – ENVIRONNEMENT

(André Jomini)

Conseil exécutif de l'Entente intercommunale d'exploitation des eaux de La Praz (Montagny)

- André Jomini, Municipal
- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Eric Küng, Municipal

AIEPV (Association Intercommunale des Eaux du Puits de la Vernaz)

Comité de Direction

- André Jomini, Municipal
- André Bersier, Municipal

Conseil Intercommunal

- Christian Marguet
- Xavier Prudhomme
- Marcel Savary
- Philippe Savary

Association Intercommunale de l'EPARSE

Comité de Direction

- André Jomini, Municipal
- André Bersier, Municipal

Conseil intercommunal

- Julien Mora
- Eric Küng, suppléant
- Xavier Prudhomme
- Daniel Sauterel
- Serge Grognuz
- Christian Marguet

Syndicat AF Corcelles-Payerne

Délégué membre du comité

- André Jomini, Municipal

Entreprise de correction fluviale de l'Arbogne

Membre de la commission exécutive

- André Jomini, Municipal

Groupement forestier de la Basse-Broye

Délégué Municipal à l'assemblée générale

- André Jomini, Municipal

Commission consultative de circulation

- André Jomini, Municipal
- André Bersier, Municipal
- Ernest Bucher, Chef du service Urbanisme et travaux
- Stéphane Savary, chef du secteur de la sécurité publique

Représentants des partis politiques

- Daniel Sauterel (PLR)
- Gérard Jenzer (PSIP)
- Grégoire Michel (UDC)

SDIS (Service de Défense Incendie et de Secours)

Comité de Direction

- André Jomini, Municipal

Délégué au Conseil intercommunal et Président

- Julien Mora, Municipal

ORPC (Office Régional de la Protection Civile)

Comité de Direction

- André Jomini, Municipal

Délégué au Conseil intercommunal

- Julien Mora, Municipal

Conservatoire de Musique de la Broye

Délégué au Comité

- André Jomini, Municipal

SAIDEF, conseil d'administration

- André Jomini, Municipal

Association Intercommunale d'Incinération des Déchets Carnés

Délégué au Comité de direction

- André Jomini, Municipal

Délégué à l'Assemblée générale

- André Bersier, Municipal

URBANISME – TRAVAUX – ABBATIALE

(André Bersier)

CUAP (Commission d'Urbanisme, d'Architecture et du Paysage)

- André Bersier, Municipal
- Ernest Bucher, représentant du service Urbanisme et Travaux
- Vincent Python, représentant du service Constructions, environnement et patrimoine
- Philippe Pachoud, président de la Commission de construction et de salubrité
- Bruno Marchand, architecte-urbaniste
- Adrian Kramp, architecte
- Jean-Yves Le Baron, architecte-paysagiste
- Colette Ruffieux-Chéhab, architecte
- Toni Schroeter, secrétaire

COPIL du PDcom (Comité de Pilotage)

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Bersier, Municipal
- André Jomini, Municipal
- Ernest Bucher, service Urbanisme et Travaux
- Jean-Marc Chatelanat
- Nicolas Schmid
- Pierre-Alain Pantet
- Christian Exquis (GOP-SELT)
- Jean-Baptiste Leimgruber (GOP-SELT)
- Pierre-André Arm (COREB)

Commission de construction et de salubrité

- Philippe Pachoud, architecte et président
- Serge Guggi
- Mathieu Rapin
- Yves Diserens
- Michael Marguet
- Edgar Savary
- Philippe Savary
- Anne-Michèle Enggist, secrétaire

Comité de l'Association pour la restauration de l'Abbatiale

Délégué

- André Bersier, Municipal

FOREMS

Délégués au Comité de direction

- André Bersier, Municipal
- Christian Gauthier
- Sandra Savary
- Djordje Ney

Délégués à l'Assemblée générale

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Jomini, Municipal
- Estelle Babey Martin
- Cédric Moullet
- Muriel de Dompierre
- Delphine Morisset

BÂTIMENTS – FORMATION – SPORTS

(Julien Mora)

Conseil du GYB

Délégué

- Julien Mora, Municipal

Comité Université Populaire de la Broye

- Philippe Duboux

Comité des Cluds

Délégué et Président

- Julien Mora, Municipal

Association Centre de Vie Enfantine «Les Passerelles»

Délégués au comité

- Julien Mora, Municipal
- Aurélie Rapin

FINANCES – AFFAIRES SOCIALES – SANTE - SECURITE - SPOP

(Eric Küng)

Conseil d'administration des sociétés HLM SI Tour Barraud

Délégué

- Eric Küng, Municipal

Commission d'estimation des immeubles

Délégué

- Eric Küng, Municipal

Suppléants

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Toni Schroeter

Commission d'impôt du district

Délégués

- Eric Küng, Municipal
- Julien Mora, Municipal

Suppléante

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Commission de recours en matière d'impôts communaux

- Franck Magnenat
- Sébastien Pedroli
- Pierre-Alain Pantet

ARASBROYE

Président au comité de direction

- Eric Küng, Municipal

Délégué à l'assemblée générale

- André Jomini, Municipal

Déléguée suppléante à l'assemblée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Comité de direction des régions RAS

Délégué

- Eric Küng, Municipal

Réseau Santé Nord Broye

- Eric Küng, Municipal

Délégué à la commission de construction des EMS

- André Bersier, Municipal

ABSMAD

Délégué au comité de direction

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Plan pandémique, responsable

- Eric Küng, Municipal

Plan canicule, responsable

- Eric Küng, Municipal

Membres délégués à l'Assemblée générale de l'ARAJ Broye-Vully

Comité de Direction

- Eric Küng, Municipal

Délégué de la Municipalité

- Julien Mora, Municipal

Délégué du Conseil communal

- Cédric Bapst
- Colette Conchin
- Silvia Tammaro
- Gérard Jenzer
- Régine Bucher
- Sabine Pillonel

Société coopérative Piscine-Camping de Payerne

Délégué au Conseil d'administration

- André Jomini, Municipal

Délégué au Comité de direction

- Eric Küng, Municipal

2. Votations élections

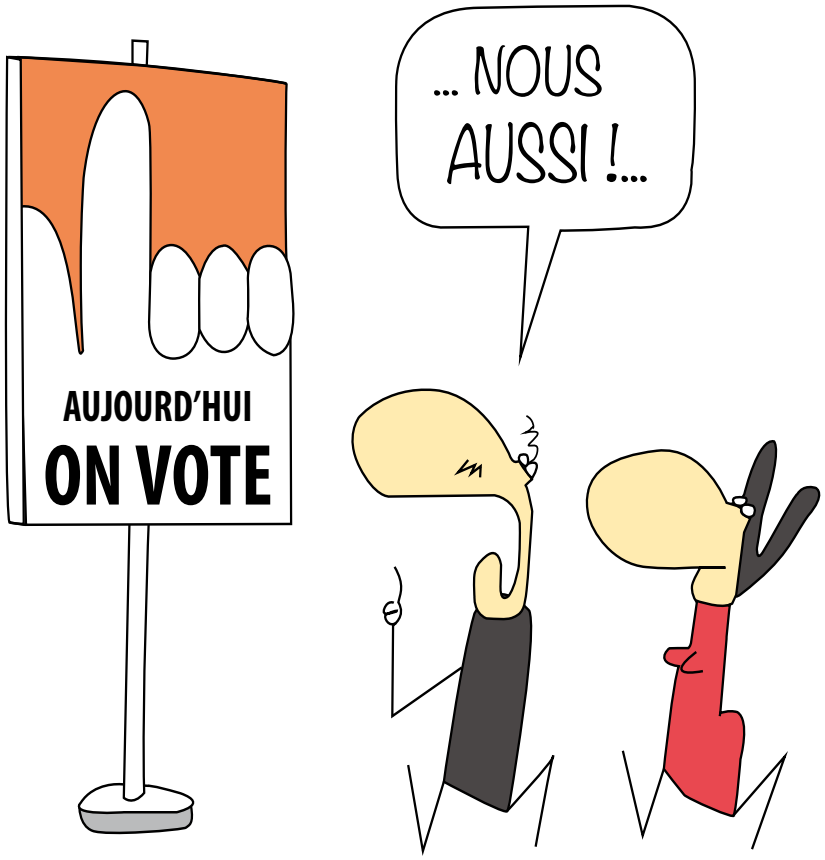

Votations fédérales du 10 février 2019

Electeurs inscrits	4'828
Cartes de votes reçues	1'607
Taux de participation	33.29 %

1 - Initiative populaire « Stopper le mitage - pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) »

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	503	62'227	737'241
NON	1'078	105'597	1'219'513
Taux de participation	33.29 %	38.20 %	37.9 %

Résultat : refusé

Election cantonale du 17 mars 2019

Electeurs inscrits	4'838
Cartes de votes reçues	1'317
Taux de participation	27.22 %

Election complémentaire au Conseil d'Etat

Votations fédérales du 19 mai 2019

Electeurs inscrits	4'836
Cartes de votes reçues	1'870
Taux de participation	38.67 %

1 - Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (REFA)

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'515	156'993	1'541'147
NON	313	37'507	780'457
Taux de participation	38.67 %	44.50 %	43.7 %

Résultat : accepté

2 - Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)

Electeurs inscrits	4'836
Cartes de votes reçues	1'876
Taux de participation	38.79 %

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'082	141'391	1'501'880
NON	771	56'229	854'274
Taux de participation	38.79 %	44.51 %	43.9 %

Résultat : accepté

Elections fédérales du 20 octobre 2019

Electeurs inscrits	4'844
Cartes de votes reçues	1'708
Taux de participation	35.26 %

1 - Election au Conseil national

Electeurs inscrits	4'844
Cartes de votes reçues	1'697
Taux de participation	35.03 %

2 - Election au Conseil des Etats - 1er tour

Elections fédérales du 10 novembre 2019

Electeurs inscrits	4'842
Cartes de votes reçues	1'580
Taux de participation	32.63 %

1 - Election au Conseil des Etats - 2e tour

3. Municipalité

3.1. Composition / organisation

Bureau jusqu'au 30 juin 2019 :

Présidente :

- Madame Christelle Luisier Brodard, Syndique

1er Vice-président :

- Monsieur Julien Mora, Municipal

2e Vice-président :

- Monsieur André Bersier, Municipal

Secrétaires :

- Monsieur Stéphane Wicht, Secrétaire municipal
- Madame Cynthia Maillat, Secrétaire municipale adjointe

Bureau depuis le 1er juillet 2019 :

Présidente :

- Madame Christelle Luisier Brodard, Syndique

1er Vice-président :

- Monsieur André Bersier, Municipal

2e Vice-président :

- Monsieur Eric Küng, Municipal

Secrétaires :

- Monsieur Stéphane Wicht, Secrétaire municipal
- Madame Cynthia Maillat, Secrétaire municipale adjointe

La répartition des sections se trouve à la page n° 16 du présent rapport.

3.2. Séances

En 2019, la Municipalité a tenu 46 séances ordinaires, chaque mercredi matin. De plus, au cours des séances ordinaires, elle a reçu 16 délégations et traité environ 3'350 points.

Elle s'est réunie également à 7 reprises afin de parler de sujets spéciaux et fixer des objectifs lors de séances stratégiques.

Elle a rencontré les Syndics des Communes de l'ASIPE à 2 reprises ainsi que le Conseil communal d'Estavayer à 2 reprises ceci afin de parler de dossiers communs.

Enfin, l'exécutif communal s'est mis au vert durant 2 jours en compagnie des chefs de services à Jongny afin de discuter du suivi budgétaire et d'arrêter certains choix en relation avec l'établissement du budget de fonctionnement 2020.

3.3. Programme de législature

La Municipalité a élaboré un programme de législature qu'elle a adopté le 23 novembre 2016 et présenté publiquement le 7 décembre 2016.

La Municipalité s'y est référée tout au long de l'année 2019 afin de mettre en place diverses planifications de stratégies ou d'investissements.

3.4. Représentations et délégations

La Municipalité a assisté – in corpore ou en délégation – à divers congrès, manifestations, assemblées en tout genre, tant à Payerne qu'à l'extérieur, notamment :

- les visites aux nonagénaires de l'année ;
- le repas des anciens Présidents du Conseil communal ;
- l'invitation à la semaine de l'Unité ;
- les réceptions des sociétés locales à la cave ;
- la réception des nouveaux citoyens ;
- la dégustation officielle de la cuvée 2018 ;
- les réceptions officielles lors :
  - de la fête des Brandons ;
  - de la fête du Tirage ;
- la mise des vins de la Commune de Corcelles-près-Payerne ;
- l'invitation des anciens Municipaux ;
- le repas des retraités ;
- les caves ouvertes ;
- la journée des Communes Vaudoises à Cossonay ;
- la journée des Communes du District à Granges-Marnand ;
- l'invitation à la soirée officielle du Red Pigs Festival ;
- la Fête nationale organisée par la Société de Développement à la Cabane des Cadets ;
- la sortie des aînés ;
- la réception, dans le cadre de la Route du Moût, des représentants des Autorités de Cugy, Fétigny, Les Montets ainsi que les représentants de Swiss Aeropole SA ;
- le Comptoir broyard ;
- l'invitation du Comité des Masqués ;

- la participation à l'inauguration du bâtiment de Payerne Airport ;
- l'invitation faite au Conseil communal d'Estavayer, ainsi qu'à l'Exécutif de Rickenbach (TG) ;
- l'invitation des représentants de l'Exécutif de Mira (Portugal), en compagnie du comité du Centre portugais de Payerne ;
- l'invitation du comité de la Société Coopératice Piscine-Camping de Payerne ;
- l'invitation des membres de la direction de Marcel Boschung SA ;
- l'invitation par le Conseil d'administration de la SADA dans le cadre de la visite des domaines ;
- l'invitation faite par la Municipalité aux membres des commissions de gestion et des finances au vignoble afin de présenter le secteur de la cave communale ;
- la participation à la plantation de l'arbre des 7 ans ;
- la participation à l'apéritif économique broyard ainsi qu'à différents repas de soutien ;
- la participation à la manifestation Urban Baz'art ;
- la participation à deux représentations de la Fête des Vignerons (cérémonie de couronnement et spectacle).

3.5. Visite préfectorale

Conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les Communes, Monsieur le Préfet du district a procédé le jeudi 27 février 2020 à la visite annuelle de l'administration communale. Le contrôle effectué par Monsieur le Préfet a permis de constater la très bonne tenue des différents registres de l'année 2019. Il s'en est suivi la traditionnelle discussion avec Madame Christelle Luisier Brodard, Syndique, au sujet de l'avancement des dossiers en cours et des relations que la Commune de Payerne entretient avec l'Etat de Vaud.

3.6. Sortie des aînés

La Municipalité a eu le plaisir d'inviter toutes les personnes âgées de 75 ans et plus de la Commune pour une demi-journée récréative le jeudi 22 août dernier.

Comme chaque année, sur les quelque 830 personnes concernées, plus d'une centaine ont pris part à la sortie de l'après-midi et au traditionnel souper, cuisiné par Monsieur Léonce Huguet.

Lors de cet après-midi convivial, les participants ont eu l'occasion de visiter le Tierpark de Berne et voir ses nombreux animaux dont des ours, emblèmes de notre capitale. Après une visite sympathique du zoo, c'est autour d'une collation que tous les aînés ont pu se retrouver.

Les magnifiques régions longeant la Gérine ont pu être contemplées sur le chemin du retour.

La traditionnelle langue a été dégustée, le soir même, à la Halle des Fêtes. Souper égayé par Monsieur Johny Rappit. C'est dans une ambiance chaleureuse et festive que s'est terminée cette agréable journée.

Organigramme de la Municipalité jusqu'au 30 juin 2019

SYNDIQUE

Secrétaire municipal :
M. Stéphane Wicht
Secrétaire municipale adj. :
Mme Cynthia Maillat

URBANISME TRAVAUX ABBATIALE	INFRASTRUCTURES	ADMINISTRATION GÉNÉRALE PROMOTION ECONOMIQUE VIGNES CULTURE	FINANCES AFFAIRES SOCIALES SANTE SECURITE SPOP	BATIMENTS FORMATION SPORTS
André Bersier	**André Jomini**	**Christelle Luisier Brodard**	**Eric Küng**	**Julien Mora**
Urbanisme, police des constructions et salubrité Voirie - EDP Routes Eclairage public Parcs et promenades EMS/FOREMS Abbatiale – Musée (bâtiment et personnel)	Secteur des eaux Réseau d'égouts / STEP Planification routière Domaines et forêts Location de terres Cours d'eau FEU – PCI Balayage du domaine public Déchets ménagers Déchets carnés Cité de l'énergie Mobilité Ligne de bus Parc aux biches	Administration générale Archives Vente, achats, échanges immobiliers Promotion économique, Aéropôle, Coreb / ARBV Jeunesse et intégration CCSI Vignes et cave Office du Tourisme Culture Abbatiale (muséographie) Société de Développement Société Industrielle et Commerciale ABSMAD	Finances Informatique Centre social régional / Agence d'assurances sociales / affaires sociales communales Santé Réseau Nord Broye ARAJ Sécurité publique Service à la population Cimetière / Inhumations Naturalisations	Bâtiments divers, bâtiments scolaires, abattoirs, concierges et ateliers Ecoles Sport et places de sports Cultes et lieux de cultes
SUPPLEANT : André Jomini	**SUPPLEANT :** Julien Mora	**SUPPLEANT :** 1er Vice-président : Julien Mora 2e Vice-président : André Bersier	**SUPPLEANT :** André Bersier	**SUPPLEANT :** Eric Küng

Organigramme de la Municipalité depuis le 1er juillet 2019

SYNDIQUE

Secrétaire municipal :
M. Stéphane Wicht
Secrétaire municipale adj. :
Mme Cynthia Maillat

URBANISME TRAVAUX ABBATIALE	INFRASTRUCTURES	ADMINISTRATION GÉNÉRALE PROMOTION ECONOMIQUE VIGNES CULTURE	FINANCES AFFAIRES SOCIALES SANTE SECURITE SPOP	BATIMENTS FORMATION SPORTS
André Bersier	**André Jomini**	**Christelle Luisier Brodard**	**Eric Küng**	**Julien Mora**
Urbanisme, police des constructions et salubrité Voirie - EDP Routes Eclairage public Parcs et promenades EMS/FOREMS Abbatiale – Musée (bâtiment et personnel)	Secteur des eaux Réseau d'égouts / STEP Planification routière Domaines et forêts Location de terres Cours d'eau FEU – PCI Balayage du domaine public Déchets ménagers Déchets carnés Cité de l'énergie Mobilité Ligne de bus Parc aux biches	Administration générale Archives Vente, achats, échanges immobiliers Promotion économique, Aéropôle, Coreb / ARBV Jeunesse et intégration CCSI Vignes et cave Office du Tourisme Culture Abbatiale (muséographie) Société de Développement Société Industrielle et Commerciale ABSMAD	Finances Informatique Centre social régional / Agence d'assurances sociales / affaires sociales communales Santé Réseau Nord Broye ARAJ Sécurité publique Service à la population Cimetière / Inhumations Naturalisations	Bâtiments divers, bâtiments scolaires, abattoirs, concierges et ateliers Ecoles Sport et places de sports Cultes et lieux de cultes
SUPPLEANT : André Jomini	**SUPPLEANT :** Julien Mora	**SUPPLEANT :** 1er Vice-président : André Bersier 2e Vice-président : Eric Küng	**SUPPLEANT :** André Bersier	**SUPPLEANT :** Eric Küng

4. Administration générale

André Bersier

Sur la lancée du nouveau statut du personnel communal, le service de l'administration générale a mené, au cours de l'année 2019, le projet de règlement d'application du nouveau statut du personnel, ainsi que l'établissement des nouveaux états de collocation des collaborateurs communaux. Ces sujets ont, bien évidemment, été discutés avec la délégation du personnel avant d'être présentés aux employés.

Concernant le secteur Jeunesse et Intégration, les activités s'avèrent fort nombreuses (cf. chapitre y relatif). Citons plus particulièrement la manifestation Urban Baz'art ainsi que la formation et la mise en place des médiateurs urbains.

A la cave, signalons l'arrivée du nouveau chef de secteur, Monsieur Gilles Musy, à qui nous souhaitons la plus cordiale des bienvenues ainsi que le début du travail sur la conception de la nouvelle ligne graphique, dans la continuité de l'actuelle, des produits du millésime 2019.

S'agissant de la promotion économique, citons plus particulièrement l'inauguration du bâtiment aéroportuaire construit en partenariat avec la société Anura SA, concrétisant ainsi le développement de l'Aéropôle.

Sur le plan des manifestations, les comités mis en place, chargés d'organiser les fêtes de la réouverture de l'Abbatiale et de la Journée des Communes Vaudoises, n'ont pas ménagé leurs efforts pour la pleine réussite de ces événements. Notons qu'à l'heure de l'établissement de ce rapport de gestion, les dites manifestations sont reportées à l'année 2021 en raison de la crise sanitaire.

Un dernier mot pour remercier toutes les personnes et tous les organismes qui donnent de leur temps pour le bien de la Commune (sociétés locales, société de développement, etc.). Ce sont grâce à elles que notre Ville de plus de 10'000 habitants préserve son âme et existe.

4.1. Greffe municipal

A la frontière entre la politique et l'administratif, chargé notamment de la liaison et de la coordination entre la Municipalité, le Conseil communal et les divers services communaux, le greffe municipal a procédé à de nombreuses tâches réparties entre divers secteurs que sont le secrétariat proprement dit, l'intendance, la communication et l'information. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous vous rappelons les éléments suivants :

- l'accueil au guichet ;
- les relations intercommunales, les relations avec les départements cantonaux et la Préfecture du district ;
- l'ouverture et la distribution du courrier ;
- la liquidation des affaires courantes ;
- la rédaction de préavis et autres communications et rapports à l'attention du Conseil communal ;
- la préparation de l'ordre du jour des séances municipales ;
- la rédaction des procès-verbaux des séances hebdomadaires et des séances de travail extraordinaires de la Municipalité ;
- la rédaction de la correspondance au sens général et notamment celle issue des séances de Municipalité ;
- l'organisation des activités protocolaires ;
- la rédaction du rapport de gestion ;
- l'établissement des diverses circulaires inhérentes à la bonne marche de l'administration ;
- la réalisation, par un comité de rédaction, du journal « Le Trait d'Union » et les communications générales ;
- le suivi et la mise à jour du site Internet ;
- la gestion des archives ;
- l'organisation d'événements internes à la Commune ;
- l'établissement d'actes de mœurs ;
- réservation et vente des cartes journalières CFF ;
- etc.

Plate-forme d'échanges, la réunion des chefs de service communaux se tient une fois par semaine, le mercredi après-midi. Cette séance est présidée par le Secrétaire municipal ou son adjointe. Cette réunion a pour buts essentiels de :

- rapporter les décisions prises en séance de Municipalité et de discuter de leur mise en œuvre ;
- débattre de toutes les questions intéressant plusieurs directions ;
- tendre à l'amélioration des prestations offertes et à l'optimisation du fonctionnement de l'administration.

Durant l'année 2019, le Greffe municipal a participé à la mise en place et/ou au suivi des projets particuliers suivants :

- au comité d'organisation de la journée des Communes vaudoises 2020 ;
- à la présidence du groupe de travail chargé de la révision du site internet ;
- au processus visant à se doter d'un nouveau programme de gestion des procès-verbaux des séances de Municipalité ;
- à la participation à de nombreuses séances relatives au développement de l'Aéropôle, notamment relatives à la réalisation des préavis suivants :
  - n° 13/2019 : Convention de délégation des tâches d'exploitation civile de l'aérodrome militaire de Payerne à Swiss Aeropole SA ;
  - n° 01/2020 : Avenant au contrat de partenariat avec SolarXplorers SA ;
  - n° 02/2020 : Postposition du prêt consenti à Swiss Aeropole SA.

La Commune est représentée au sein de l'Association Vaudoise des Secrétaires Municipaux (AVSM), de l'Association des secrétaires du Nord-Vaudois ainsi que de la Conférence Itinérante des Secrétaires Municipaux (CISM) qui regroupe les principales communes du Canton.

De plus, au cours de l'année 2019, le greffe municipal a rédigé quelque 900 courriers.

4.2. Ressources humaines

Organigramme

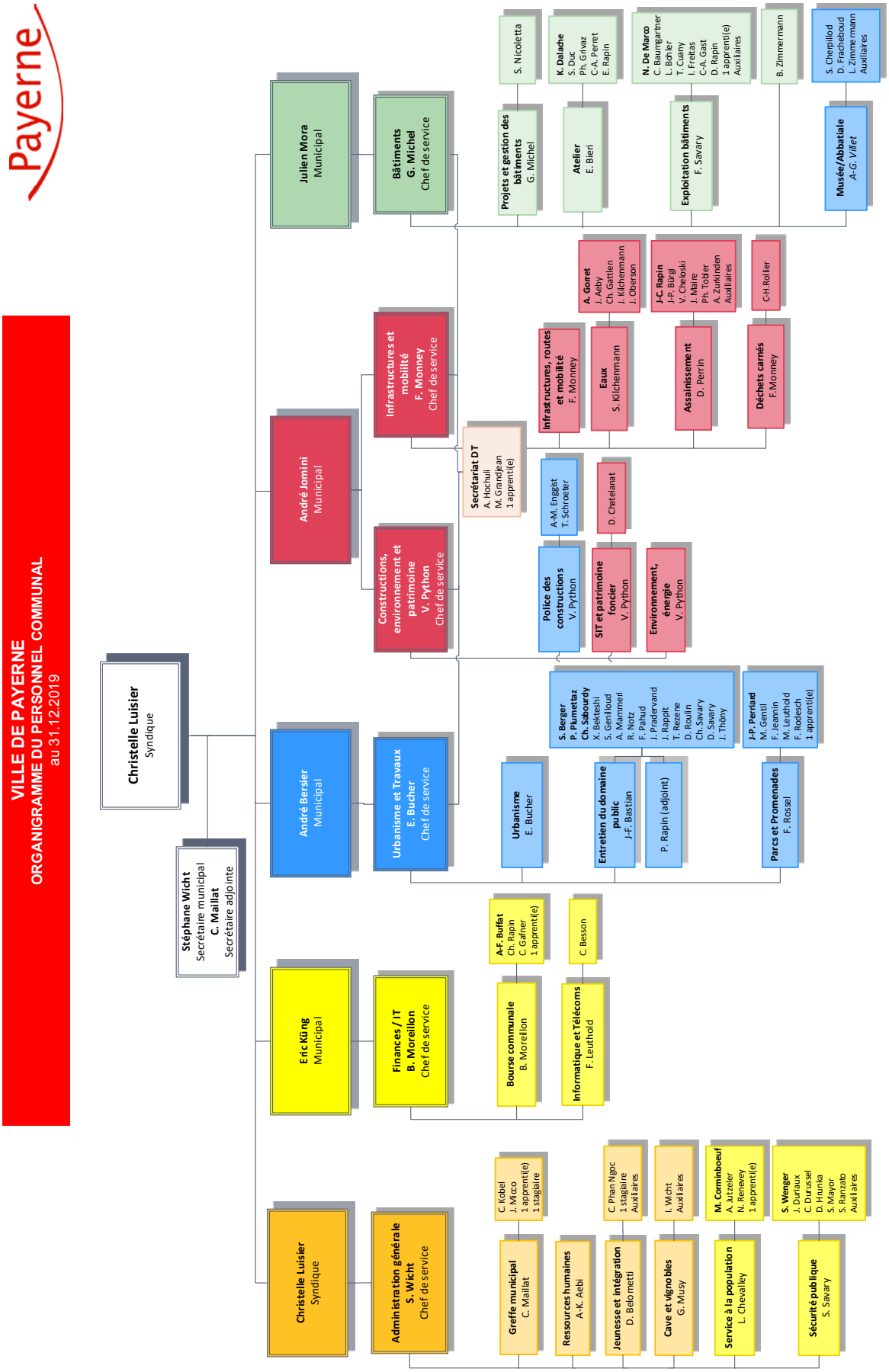

Personnel communal

Au 31 décembre 2019, l'effectif communal soumis au statut du personnel était de 91 collaboratrices et collaborateurs, pour un équivalent plein temps de 83.46 ETP. Comparativement au 31 décembre 2018, le nombre de collaborateurs a augmenté de + 1 personne. L'effectif global a évolué avec une hausse de + 2.2 ETP. Cette augmentation résulte principalement de la création de 2 ETP supplémentaires à la Sécurité publique en application du concept de sécurité.

La réorganisation des services techniques avec la création d'un quatrième service a eu un impact limité sur l'effectif au 31 décembre 2019, en raison d'une vacance de poste au deuxième semestre de l'année. Ce poste dont les contours découlent de la réorganisation des services techniques sera pourvu en 2020.

Il est relevé que le personnel du Musée sous contrat communal est comptabilisé dans les effectifs au 31 décembre 2019, le transfert des contrats de travail vers l'Association du site de l'Abbatiale de Payerne étant effectif au 1er janvier 2020. Par contre, il apparaît déjà sur cette année une variation d'effectif à la baisse liée à la réorganisation de l'activité muséale. Cela comprend le départ de la conservatrice à la fin de son contrat à durée déterminée (- 0.5 ETP) et la suppression du poste de coordinateur culturel (- 0.3 ETP).

Le détail des variations par service et secteur se trouve dans le tableau « Effectif communal par service/secteur » (voir page 24).

Indicateurs de gestion

- **Structure des âges** : L'âge moyen du personnel est de 45.37 contre 45.41 en 2018 et 47.41 ans en 2017. La tendance au « rajeunissement » du personnel communal se confirme. Cette tendance résulte de la pratique qui consiste à remplacer des départs à la retraite par du personnel plus jeune. L'âge médian en 2019 se situe à 47 ans. 38 % de l'effectif est âgé de 51 et plus, en légère diminution par rapport à 2018 (- 0.2 %). 32 % du personnel communal, soit 1 collaborateur sur 3, est âgé de moins de 40 ans.

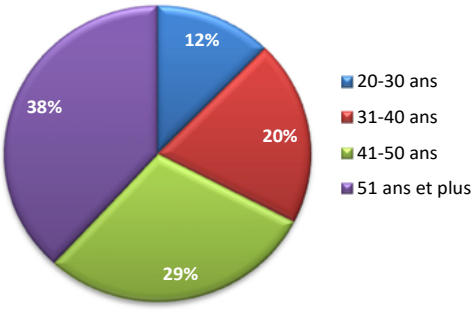

- **Répartition homme/femme** : La proportion du personnel féminin reste toujours minoritaire (20 % de l'effectif). Ceci s'explique par la proportion des métiers à forte représentation masculine comme les métiers techniques ou les métiers liés à l'exploitation. Il est à relever que les postes d'auxiliaires engagés selon le régime de droit privé ne sont pas compris dans ces statistiques. L'accès des femmes à des postes à responsabilité reste faible. Au 31 décembre 2019, le taux de femmes occupant des postes d'encadrement est de 10.5 %, soit 2 femmes cadres sur 19.

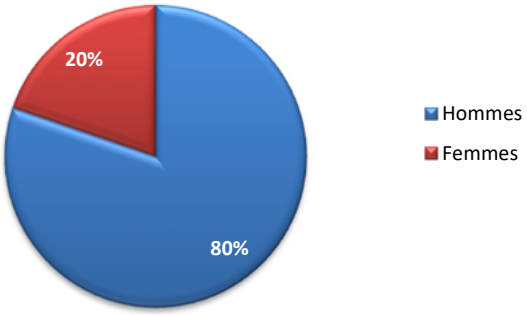

- **Lieu de résidence** : 57 % des collaborateurs habitent la Commune de Payerne et 9 sur 10 dans la région de la Broye (89 %). Cette proximité avec le lieu de résidence se traduit par un engagement citoyen prononcé et une forte identification à l'organisation. Bien que la proximité avec le lieu de résidence ne soit plus une obligation contractuelle, elle reste un critère d'exigence pour les fonctions qui requièrent une capacité d'intervention rapide, en particulier pour les services de piquet.

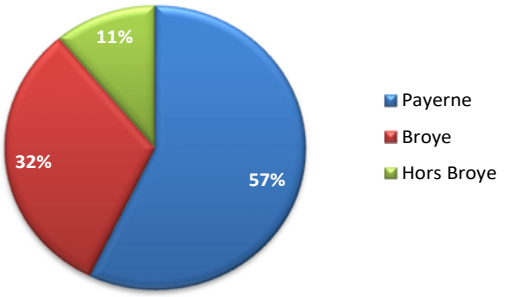

- **Ancienneté** : La durée moyenne des rapports de travail est de 7.7 ans (l'ancienneté médiane est de 6 ans). On peut observer que de manière générale, la relation de travail au sein de l'administration communale s'inscrit dans la durée et que cela reflète le degré de fidélité élevé du personnel communal.

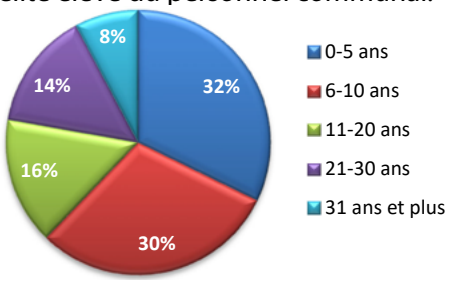

- Turn-over : En 2019, le taux de rotation du personnel se situe à 8.9 %. Ce taux comprend tous les départs de collaborateurs durant l'année proportionnellement à l'effectif. Sur l'année, il y a eu 8 départs dont 2 départs à la retraite et 2 fins de contrat à durée déterminée.

Taux d'acitivité

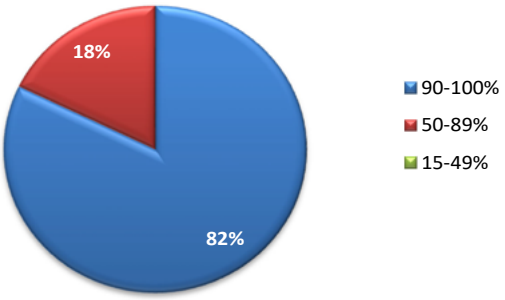

Traitements

En 2019, il n'y a pas eu d'indexation des salaires, l'indice des prix à la consommation étant toujours inférieur au seuil de référence de l'échelle des traitements.

Recrutement

La Commune de Payerne reste un employeur attractif sur le marché du travail. Les ressources humaines ont traité durant l'année 429 postulations dont 127 candidatures spontanées. L'administration a procédé à 11 appels d'offres pour des postes à pourvoir diffusés par voie d'annonce (journaux et internet). Ces mises au concours ont donné lieu à 302 candidatures, soit une moyenne de 27 postulations par appel d'offres.

Ce chiffre est une bonne moyenne qui démontre la capacité de la Commune de Payerne à pourvoir aux postes ouverts, requérant parfois des profils spécialisés.

Tous les postes ouverts ont été repourvus durant l'année.

Le taux de départs volontaires de collaborateurs (démissions) a été de 2.2 %. Ce taux est modéré et peut être qualifié de sain. Cela traduit la satisfaction globale du personnel ainsi qu'une gestion saine du capital humain, évitant ainsi la déperdition des savoir-faire par des départs prématurés. En outre, tout départ engendre des coûts de recrutement importants et des risques de vacances de poste susceptibles d'impacter l'organisation et les prestations de service public. La rétention du personnel et sa fidélisation est donc un enjeu important pour la Commune de Payerne.

Projets et implications RH dans l'organisation communale

L'année 2019 a été en grande partie consacrée à la finalisation du projet de révision du statut du personnel et la mise en œuvre d'une nouvelle politique de rémunération. L'objectif d'une entrée en vigueur prévu au 1er janvier 2020 a été tenu. Le nouveau Règlement du personnel (RP) a été complété d'un Règlement général d'application (RGA) dont l'objectif est de préciser les règles d'application des dispositions du RP. Ce document de compétence municipale a été élaboré en concertation avec les représentants du personnel et présenté au personnel communal lors de la séance d'informations du mois de novembre.

Au niveau du personnel, ce projet a impliqué de nombreuses rencontres et séances d'informations. Tous les collaborateurs ont été rencontrés dans le cadre d'entretiens individuels dont l'objectif était de présenter à chacune et chacun sa situation salariale au 1er janvier 2020 ainsi que les possibilités d'évolution dans la nouvelle échelle de traitement. Le secteur RH a participé à tous les entretiens, accompagné par le chef de service concerné et le municipal dans le cas des entretiens des chefs de service.

En terme de gestion, le changement de règlement a impliqué l'établissement d'avenants aux contrats de travail pour l'ensemble du personnel communal ainsi que la procédure du congé-modification pour le personnel engagé de droit privé, réengagé au 1er janvier en qualité de collaborateur soumis au Règlement du personnel.

Au niveau organisationnel, l'année 2019 a été marquée par la réorganisation des services techniques avec la création au 1er octobre d'un quatrième service technique, rattaché aux dicastères municipaux de Monsieur André Jomini et de Monsieur André Bersier. Baptisé Service des Constructions, de l'environnement et du patrimoine foncier, cette entité a pour missions la gestion de la police des constructions, le pilotage des dossiers et des projets liés à l'énergie et à l'environnement ainsi que la gestion du patrimoine foncier de Payerne. Le développement soutenu que connaît la Ville de Payerne depuis plusieurs années, l'essor démographique, la complexification des dossiers et des exigences légales, notamment en matière d'aménagement du territoire, a amené la Municipalité à repenser son organisation afin de répondre au mieux aux défis et aux enjeux d'une ville centre. Cette réorganisation a entraîné des modifications portant sur les périmètres de postes et leurs rattachements hiérarchiques.

Les Ressources humaines ont également accompagné durant l'année la mise en place de la nouvelle gouvernance du Musée de l'Abbatiale au 1er janvier 2020. Cela s'est concrétisé par la définition des cahiers des charges des postes prévus dans la nouvelle structure, la mutation du personnel de l'Abbatiale sous contrat ainsi que le recrutement pour les postes à pourvoir, soit le poste de directeur-conservateur, de l'attaché commercial et celui du responsable d'exploitation.

Entreprise formatrice

Durant l'année 2018-2019, la Commune de Payerne a formé 7 apprentis dans les métiers suivants : employé-e de commerce (3), agent-e d'exploitation (2), horticulteur-trice (2) et a accueilli deux stagiaires MPC.

Au 31 juillet, deux apprentis et deux stagiaires ont achevé avec succès leur formation en obtenant respectivement leur CFC et leur diplôme. Félicitations à eux !

En août, la Commune de Payerne a engagé deux nouveaux apprentis. Il s'agit de Madame Letisya Sönmez, apprentie de commerce ainsi que Monsieur Guiillaume Jan, apprenti agent d'exploitation. L'administration a également engagé une stagiaire MPC, Madame Sahide Krasniqi ainsi qu'une stagiaire en animation socioculturelle, Madame Marie Berchier.

Responsabilité sociale

La Commune de Payerne assume sa responsabilité sociale et s'engage activement dans différentes mesures relatives au marché du travail en qualité d'entreprise partenaire. En collaboration avec les différents organismes œuvrant avec le service de l'Emploi de l'Etat de Vaud et les assurances sociales, elle accueille régulièrement des personnes en situation de recherche d'emploi afin de favoriser leur retour à l'emploi par des stages professionnels.

En 2019, la Commune a ainsi accueilli une dizaine de personnes pour des missions temporaires qui se sont déroulées dans des secteurs d'exploitation et des secteurs administratifs, notamment au secteur Jeunesse et intégration. La durée habituelle des mesures est de 3 mois, mais peut aller jusqu'à 6 mois.

Ces conditions cadres nécessaires à la mise en œuvre de ces différents stages sont évidemment la capacité d'accueil et d'encadrement du personnel des secteurs concernés mais également l'ouverture d'esprit, la motivation des services à contribuer à faciliter le retour à l'emploi des bénéficiaires en leur redonnant confiance et en leur permettant de mettre à niveau leurs compétences professionnelles.

Formation continue et perfectionnement

Les collaborateurs communaux ont pu suivre diverses formations en relation avec leur métier et leur fonction, soit pour perfectionner leurs connaissances professionnelles, soit pour développer de nouvelles compétences en lien avec les exigences de leur domaine d'activité. Au total, 50 actions de formations ont été menées dont 29 relevant du perfectionnement professionnel, 15 participations à des journées techniques ainsi que 8 formations qualifiantes, débouchant sur un brevet, un diplôme ou un certificat, reconnu au niveau fédéral.

L'investissement financier dans la formation continue des collaborateurs représente 1 % de la masse salariale (hors coût des absences).

Communication et événements

La Municipalité a réuni à deux reprises l'ensemble du personnel communal pour des séances d'informations qui ont eu lieu le 14 juin et le 28 novembre 2019.

Au cours des deux séances, la Municipalité a présenté :

- les comptes de fonctionnement 2018 ;
- le budget 2020 ;
- les projets stratégiques à venir ;
- ainsi que diverses informations générales relatives au personnel et à la gestion des ressources humaines.

La séance d'informations de mois de juin s'est poursuivie par une partie récréative au Chalet des Cadets.

La traditionnelle soirée de fin d'année du personnel s'est déroulée le vendredi 13 décembre. Impeccablement organisée par le secteur de l'Entretien du domaine public, la soirée costumée, placée sous le thème des Tropiques a réuni une centaine de collaborateurs dans une ambiance festive. Un grand merci au comité d'organisation.

Jubilaires

En 2019, sept collaborateurs ont fêté un jubilé, marquant leurs années de service au sein de la Commune de Payerne. Il s'agit de :

- 10 ans :
  - Madame Nadia De Marco
- 20 ans :
  - Monsieur Serge Duc
  - Monsieur Toni Schroeter

- 25 ans
  - Monsieur Stéphane Kilchenmann
- 30 ans
  - Monsieur Jacques Maire
  - Monsieur Daniel Roulin
- 35 ans
  - Monsieur Etienne Rapin

La Municipalité les remercie chaleureusement pour leur belle fidélité et leur engagement au service de la collectivité payernoise.

Effectif

L'effectif du personnel communal, au 31 décembre 2019, est de 91 personnes soumises au statut pour une dotation de 83.46 ETP (équivalent temps plein).

Services/Secteurs	**Personnel**	**ETP**	**Variation ETP 2018-2019**	**Remarques**	**Personnes en formation**
Administration générale	20	17.75			3
Greffe (+archives)	4	3.4	0.2		2*
Ressources humaines	1	0.9			-
SPOP	4	3.5			1
Sécurité publique	7	7.0	2.0		-
Jeunesse et intégration	2	1.6			1
Cave	2	1.35			-
Finances	6	4.6			1
Finances	4	3.0	0.1		1
Informatique et télécoms	2	1.6	0.1		-
Urbanisme & travaux	24	23.8			1
Urbanisme	1	1.0	- 1.8		
Entretien du domaine public	17	16.8	- 0.1		-
Parcs et promenades	6	6.0			1
Infrastructures	15	14.4			
Gestion et planification des infrastructures	1	1.0			-
Sécurité, domaines et patrimoine (SDP)	-	-	- 1.0	Réorganisation des services techniques	-
Centre des déchets carnés	1	0.7			
Eaux	6	6.0			-
Assainissement	7	6.6	0.6		-
Constructions, environnement et patrimoine	6	5.4			
Gestion et planification	1	1.0	1.0	Réorganisation des services techniques	
Police des constructions	2	1.8	1.8	Réorganisation des services techniques	
SIT et patrimoine foncier	1	1.0	1.0	Réorganisation des services techniques	
Secrétariat des services techniques	2	1.6		Réorganisation des services techniques	1
Bâtiments	20	17.6			1
Bâtiments	2	1.5			-
Exploitation Bâtiments	8	8			1
Atelier	6	6.0			
Musée/Abbatiale	4	2.1	- 0.7		-
TOTAL	**91**	**83.46**	**2.2**		**6**
Au 31.12.2018	*90*	*81.26*	*0.3*		10

* dont stagiaires MPC

Mutations

Arrivées

Administration générale

Gilles Musy	Caviste-oenologue	01.04.2019
Cyrille Durussel	Assistant de sécurité publique	01.07.2019
Sébastien Ranzato	Assistant de sécurité publique	01.07.2019
Carine Celato	Collaboratrice administrative	01.09.2019

Infrastructures et mobilité

Jérémy Aeby	Monteur en réseau d'eau	01.04.2019

Urbanisme et travaux

Abdelghani Mammeri	Agent de propreté urbaine	01.05.2019

Constructions, environnement et patrimoine

Vincent Python	Chef de service	01.10.2019

Bâtiments

Thomas Cuany	Agent d'exploitation bâtiments	01.07.2019
Sabrina Nicoletta	Gestionnaire de projet bâtiments	01.10.2019
Lionel Bohler	Agent d'exploitation bâtiments	01.11.2019

Mutations internes

Assainissement

Jacques Maire	Agent de déchetterie	01.04.2019

Départs

Administration générale

Fabien Bernau	Caviste-oenologue	30.04.2019
Marine Chatelanat	Collaboratrice administrative	31.08.2019

Urbanisme et travaux

Christian Berset	Collaborateur d'exploitation	28.02.2019
Sébastien Haldimann	Collaborateur d'exploitation	31.03.2019

Bâtiments

Laureline Schacher	Gestionnaire de projet bâtiments	31.08.2019
Julia Taramarcaz	Conservatrice du Musée	31.10.2019

Retraites

Infrastructures

Alexandre Rapin	Chef de secteur	31.08.2019

Bâtiments

Salvador Luzon	Agent d'exploitation bâtiments	31.08.2019

Nouveaux apprentis et personnes en formation

Administration générale

Letisya Sönmez	apprenti de commerce (CFC)	01.08.2019
Sahide Krasniqi	Stagiaire MPC	01.08.2019

Jeunesse et Intégration

Marie Berchier	Stagiaire socioculturelle	19.08.2019

Bâtiments

Guillaume Jan	Apprenti agent d'exploitation (CFC)	01.08.2019

4.3. Promotion économique

Le service Urbanisme et Travaux, en collaboration étroite avec la Syndique :

- a preparé plusieurs offres à des entreprises interessées par le DDP de la route de Neuchâtel de quelque 22'000 m²;
- a procedé au suivi pour la mise en place d'un projet de requalification de la zone d'Aéropôle 2 avec la mise en place d'un premier projet de halle multifonctionelle en partenariat avec l'entreprise Losinger-Marrazi ;
- a traité plusieurs demandes de terrain industriel privé pour les PME.

Opérations immobilières en 2019 (prises en compte au moment de la réquisition de transfert)

(Le présent tableau ne tient pas compte des modifications de surface touchant le domaine public)

OPERATIONS (approuvées par le Conseil communal)	Augmentation de surface		en m²	Diminution de surface		en m²
Vente à Musliu Ramadan et Zyla				Chemin du Pramey	172	m²
Vente à Argramat SA				Champ Cheval	4'920	m²
Cession à l'Etat de Vaud et l'Etat de Fribourg				Passage de la Blancherie	1'076	m²
Echange avec Gérard Jenzer	Rue Montpellier	14	m²	Rue Montpellier	16	m²
	Total des ACQUISITIONS	**14**	**m²**	**Total des CESSIONS**	**6'184**	**m²**
				Diminution de surface	**6'170**	**m²**
DDP Prolongation du DDP en faveur de la Société de cavalerie de Payerne	La Banderette				1'144	m²

4.4. Vignes et caves

Quel beau millésime !

D'un point de vue météorologique, cette année 2019 restera comme une année référence. La vigne a débourré très tôt. Début mars, on voyait déjà des pointes vertes poussés sur nos ceps. Heureusement, aucun gel de printemps ne viendra détruire la future récolte. Le temps est doux et la vigne pousse normalement jusqu'au mois d'avril. Arrive alors une vague de bise fraîche qui bloque la croissance de la vigne durant 3 semaines. Heureusement, le beau temps revient vite et les mois de mai, juin, juillet, août et septembre sont exceptionnels. Beaucoup de soleil et quelques épisodes de pluies bien placés permettent à la vigne de grandir dans les meilleures conditions et aux raisins d'atteindre une magnifique maturité. Certes, nous avons frôlé la catastrophe plusieurs fois avec des risques de grêle suite à la canicule de l'été mais nous passerons entre les gouttes pour cette année.

Nous débutons les vendanges le 2 octobre avec le Gamaret-Garanoir puis le Pinot Gris et le Rosé de Gamay. Le Pinot Noir et le Sauvignon suivent de près. Dès le 7 octobre, on commence avec les Chasselas, Bertolod, Montagny, Vieilles Vignes et Treize-Vents pour finir. Nous terminons les vendanges avec le Viognier dans les blancs, Merlot et Cabernet Sauvignon suivront et mettront un terme à des vendanges ensoleillées.

Après 2017 et 2018, la récolte 2019 a été magnifique. Au niveau sanitaire tout d'abord, car il n'y avait aucune trace de pourriture ou de maladie sur les baies. De plus, quantitativement, la vigne a été généreuse. Nous sommes tout proche des acquis dans le chasselas, alors que pour les rouges et les spécialités, une moyenne d'environ 750 gramme/m^2 a été calculée, ce qui est parfait pour obtenir des vins de qualité. Finalement, la qualité du raisin était au rendez-vous, avec des taux de sucre élevés et une acidité présente. Cela laisse présager des vins bien équilibrés avec un joli potentiel de garde.

Concernant la vinification, tout s'est déroulé comme dans un rêve. Aucun problème technologique à la cave, des fermentations bien maîtrisées et des élevages sans souci ont permis de vinifier ce millésime avec très peu d'interventions. Les vins se sont bien laissés guider et leur potentiel est très grand.

Répartition de la récolte 2019 :

	2019	2018
Bertholod	7'500 litres	9'400 litres
Treize Vents	1'600 litres	1'550 litres
Montagny	11'800 litres	12'138 litres
Vieilles vignes	4'300 litres	
Grandchamp		3'000 litres
Bellettaz		3'000 litres
Epesses		480 litres
Total intermédiaire	**25'200 litres**	**29'568 litres**

	2019	2018
Pinot gris	1'200 litres	580 litres
Viognier	1'200 litres	984 litres
Sauvignon blanc	1'200 litres	
Rosé de gamay	3'200 litres	3'200 litres
Merlot	2'200 litres	2'000 litres
Gamay		1'800 litres
Pinot noir	2'600 litres	3'484 litres
Gamaret	1'200 litres	1'176 litres
Garanoir	800 litres	596 litres
Cabernet Sauvignon	600 litres	225 litres
Récolte totale	**39'400 litres**	**43'613 litres**

Aspects promotionnels

La Municipalité rappelle les actions qui ont été effectuées au cours de l'année 2019 :

- la dégustation publique du 23 février ;
- la participation au Marché de Printemps à Payerne le 18 mai :;
- la participation aux caves ouvertes vaudoises à Montagny les 8 et 9 juin ;
- les caves ouvertes de la Reine Berthe les 7 et 14 juin ;
- la participation à la manifestation de la route du Moût les 4 et 5 octobre ;
- la participation à la manifestations Saint-Auvin les 9 et 10 novembre ;
- la participation au Comptoir Broyard du 15 au 24 novembre.

De plus, des actions de fidélisation de la clientèle par mailing ont été faites lors :

- de la dégustation publique ;
- des invitations aux sociétés ;
- des caves ouvertes de la Reine Berthe au mois de juin ;
- de la présence de la cave au Comptoir Broyard ;
- des cadeaux de fin d'année pour les sociétés commerciales.

La Municipalité souhaite la bienvenue à Monsieur Gilles Musy, nouveau caviste-oenologue et le remercie pour son travail. Elle remercie également Monsieur Fabien Bernau, caviste-oenologue démissionnaire, pour l'excellente collaboration ainsi que Monsieur Nicolas Pittet, vigneron-tâcheron, Monsieur Philippe Corthay, oenologue-conseil, ainsi que les auxiliaires de cave pour la qualité de leur travail ainsi que pour leur excellente collaboration.

Sont encore à relever cette année :

- l'excellente fréquentation du KVO qui est tenu tous les vendredis soirs de 17 h 00 à 20 h 00 par Madame Ilham Dares Wicht dans une ambiance conviviale et moderne. Le dernier vendredi de chaque mois, il est placé sous la gestion de la Société de Développement que nous profitons de remercier pour ce partenariat renforcé ;
- l'organisation de nombreux apéritifs et dégustations au caveau du Château de Montagny ;

4.5. Jeunesse et intégration

2019 a été intense et couronnée de succès avec une participation de la jeunesse très importante, côté manifestations.

Activités de jeunesse

- En collaboration avec la Fondation Cherpillod, nous avons développé, depuis 3 ans, des activités en salle de gym appelées : « Sports Week-end ». Nous ouvrons les samedis pour des jeunes de 11 à 15 ans et les dimanches pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans. En 2019, cette prestation a eu lieu entre janvier et avril. Puis, elle a repris entre octobre et décembre, le tout totalisant 24 ouvertures. « Sports Week-end » accueille environ 35 jeunes par jour d'ouverture. Des moniteurs et du personnel auxiliaire de la Commune complètent l'encadrement avec un professionnel. Nouveauté cette année, nous avons renforcé la prestation « Sports Week-end » pour les filles qui a rencontré un grand succès avec une demande en forte croissance. Suite à nos recherches de fonds, ce projet est cofinancé par les services des sports et de la santé du Canton Vaud et la Fondation Cherpillod.
- 2019 correspond à la troisième année du projet « Jeunes en Action » avec la mise en place de la votation à blanc concernant environ 1'200 jeunes de 14 à 17 ans, ceci en partenariat avec le Gymnase Intercantonal de la Broye, le Semo, le CPNV, l'Ecole de la Transition et l'Ecole secondaire. Ce projet a été soutenu par le Lion's Club de la Broye-Vully.
- Nous avons participé au projet cantonal « Graines d'entrepreneurs » avec la Plateforme pour le développement des politiques de l'enfance et de la jeunesse (PEJ) financé par le SPJ (Service de la Protection de la Jeunesse). Nous avons travaillé avec une classe de 10e, qui nous a exposé des projets de développement pour embellir la ville et d'autres sur le thème du loisir. Par la suite, un atelier a été développé avec un groupe de jeunes sur le thème du skate-park. Un professionnel de la branche a animé des rencontres pour présenter un projet au Municipal des sports pour la réalisation d'un skate-park en béton.
- Des jeunes payernois, de moins de 16 ans, ont participé à des tournois de « street-soccer » à Berne et Lucerne. Ils ont pu décrocher une coupe « fair-play » lors du tournoi de Berne.
- Le 11 mai 2019, une cinquantaine de jeunes accompagnés par les professionnels du secteur ont mis sur pied une grande manifestation de sports et arts urbains. Le travail a consisté en recherche de fonds, gestion de bénévoles, mise en place des infrastructures et suivi des activités. La manifestation a réuni plus de 650 personnes.

Urban Baz'art, édition 2019

- Le secteur a également travaillé au suivi et à l'aiguillages de quelques jeunes qui ont des difficultés d'ordre différents, notamment en les mettants en contact avec des partenaires spécifiques.

- Dès l'année 2019, la politique de jeunesse communale a été inclusive. Ainsi, nous avons marqué le coup de la collaboration avec la Fondation Verdeil en lui confiant la création d'une grande-roue en bois. Aidés par les ateliers de la Commune, notamment la menuiserie, les jeunes de Verdeil ont bâti cet objet avec fierté. La grande-roue a été inaugurée pendant la manifestation Urban Bazart de mai 2019.

La grande-roue

Activités d'intégration

- Le projet d'intégration « Vivre ici » s'est développé avec succès. L'idée est de mettre en relation des personnes nouvelles dans la Commune avec des personnes connaissant Payerne et la région. Les objectifs sont de favoriser l'expression de la langue française par le dialogue et apporter une connaissance de base du fonctionnement de la société. Les bénévoles du projet sont formés par la Croix-Rouge vaudoise et les activités sont élaborées en collaboration avec la Commune. Le projet est identifié comme pilote par la Croix-Rouge Suisse, qui le cofinance avec le Bureau Cantonal de l'Intégration de l'Etat de Vaud.
- La Halte-garderie « La Smala » a accueilli les enfants des participants au cours de français les mardis et jeudis soir. Les enfants ont entre 2 et 10 ans et une moyenne de 14 enfants sont présents par ouverture. Dans ce cadre, 6 monitrices-éducatrices ont été engagées, dont une stagiaire de l'EVAM. Ces personnes sont rattachées à l'animateur socioculturel et sont payées à l'heure. « La Smala » est largement subventionnée par le Bureau Cantonal de l'Intégration de l'Etat de Vaud.
- Un atelier d'écriture a été organisé par un artiste, qui a accompagné un groupe de femmes migrantes pendant 6 mois. Le résultat se traduit par des textes poignants qui ont été imprimés sur des affiches et exposés lors de la semaine contre le racisme et la discrimination.

Un groupe de femmes lors de l'atelier d'écriture.

- Maintien des liens réguliers avec les communautés étrangères de Payerne et la région de la Broye.
- Participation à différentes rencontres cantonales et régionales de professionnels du monde de la jeunesse et de l'intégration.

La Commission Communale Suisses Immigrés CCSI

- La CCSI s'est réunie huit fois au long de l'année 2019. Présidée par Madame Christelle Luisier Brodard, la commission réunit 3 membres du Conseil Communal (un par parti), des représentants de communautés étrangères et des personnes issues d'associations en lien avec la migration. Le comité est aussi composé d'un secrétaire, Monsieur Lionel Chevalley, chef de secteur du SPOP et un comptable, Monsieur Michel Marguet. Monsieur Dino Belometti, chef du secteur Jeunesse & Intégration et membre, fait le lien entre les activités de la Commission et l'administration communale. Ce dernier est aussi garant du bon fonctionnement des activités proposées par la CCSI.
- La CCSI organise, sous la responsabilité de Monsieur Jean-Luc Chaubert, des cours de français pour les personnes non francophones. Les cours sont dispensés dans les locaux du collège de la Nouvelle Promenade les soirs du mardi et du jeudi, le mercredi après-midi et le samedi matin. Les niveaux dispensés vont de l'alphabétisation au B2. En moyenne, 13 classes ont été ouvertes le mardi et le jeudi soir, 5 classes le mercredi après-midi et 7 classes le samedi matin. 5 admissions d'élèves ont été effectuées au cours de l'année. 3'065 périodes de cours ont été suivies par 252 élèves de 40 nationalités différentes. En complément aux leçons de français, quelques activités ont été mises sur pied : visite de bibliothèques, atelier cuisine, sortie à Lausanne, fêtes de fin de semestre. 26 enseignants ont œuvrés pour dispenser ces cours.

Cette prestation est soutenue financièrement par le Bureau Cantonal de l'Intégration de l'Etat de Vaud, les Communes dans lesquelles ces personnes sont résidentes et les élèves qui paient un écolage et une part de leurs livres.

Remise de diplômes des cours de français

- Café Contact est une activité qui se déroule tous les jeudis matin. Il réunit des femmes migrantes avec enfants en bas âge. Il permet non seulement aux participantes de prendre connaissance par les pairs, des us et coutumes de la région, d'appréhender le fonctionnement de la future scolarité de leurs enfants, mais aussi, d'échanger autour des thèmes de la vie courante comme la santé avec des intervenants professionnels (ProFa, prévention dentaire, Ligue contre le cancer). Environ 15 participants sont présents par jour d'ouverture, entourés de deux bénévoles. Cette activité est soutenue par le Bureau Cantonal de l'Intégration de l'Etat de Vaud.
- 1001 Histoires est une activité qui s'est déroulée 12 fois. Une bénévole lit des livres, propose des comptines aux enfants et à leurs parents de langue maternelle lusophone. Cette initiation à la lecture renforce les compétences dans le domaine de l'apprentissage des langues.
- Un comité ad hoc a été constitué pour la préparation de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et de sa Fête Multiculturelle qui ont eu lieu le 21 septembre. Durant cette journée, environ 80 personnes ont accepté l'invitation à la manifestation qui s'est déroulée sur la Place Général Guisan en présence des Autorités communales et d'une vingtaine de sociétés locales. La journée s'est poursuivie avec des animations musicales et des guinguettes aux couleurs des différentes cultures d'ici et d'ailleurs. Plus de quinze communautés étrangères ont participé à cette organisation. La journée a été soutenue financièrement par de nombreux partenaires locaux et le Canton de Vaud.

Groupe portugais à l'occasion de la fête multiculturelle

Vivre ensemble

- Après une campagne de recrutement et une formation, 11 médiateurs urbains ont démarré les déambulations en septembre. Ces sorties en binôme se font les vendredis soir entre 21 h 00 et 01 h 00 toute l'année et les samedis soir entre mars et octobre. Les médiatrices et médiateurs sont identifiables par des chasubles de couleur bleue. Une fois par mois, une rencontre a lieu avec des partenaires sécuritaires et le responsable pour une intervision. Les médiateurs sont payés à l'heure et sont sous la responsabilité du chef de secteur Jeunesse et Intégration.

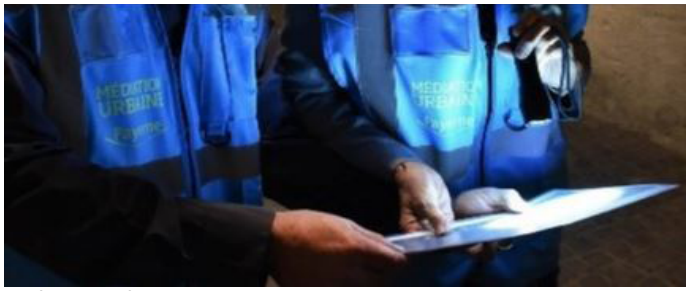
Médiateurs urbains

- 11 marraines et parrains de gare se relayent en binômes à la gare, du mercredi au dimanche, dans le cadre du programme Rail-Fair. Ces bénévoles, formés par les CFF, sont confrontés à des situations parfois lourdes et dangereuses. Ils bénéficient d'un suivi régulier en matière d'intervision.
- A la demande de la Municipalité, le secteur a mis sur pied une démarche participative pour sonder la population au travers d'un questionnaire, sur l'aménagement du centre-ville. Plus de 1'800 personnes y ont participé, ainsi qu'à des ateliers et des rencontres.
- Le secteur, aidé par le groupe de travail ad hoc, a lancé les inscriptions des marchands pour le futur marché hebdomadaire. Après avoir sondé les volontés des commerçants payernois, nous avons élargi le périmètre de recherches afin de compléter les manques dans certains domaines, notamment laiterie et poissonnerie.

- Une nouvelle commission a vu le jour à la suite du rapport et du travail d'analyses pour les places de jeux et de loisirs. Présidée par Monieur André Bersier, elle est composée de Monsieur Ernest Bucher et Monsieur Frédéric Monney, chefs de service, Messieurs Jean-François Bastian et Patrick Rapin, chef de secteur EdP et son adjoint, Monsieur Stéphane Savary, chef de secteur de la sécurité publique, Monsieur Fabien Rossel, chef du secteur des Parcs et Promenades, et pour terminer, Monsieur Dorian Chatelanat, responsable SIT. L'objectif est de répondre, avec cohérence, à la mise en place des places de jeux (participation du public, infrastructures et sécurité).
- Un diagnostic de quartier a eu lieu au Sansui, centré en particulier sur la place de jeux et sa fréquentation. Après avoir pacifié cette place, nous avons apporté une modification, après consultation de la population, pour l'aménagement des jeux. En fin d'année et sous l'impulsion d'habitants en collaboration avec le secteur des Parcs et Promenades, le projet de création d'une zone écologique a débuté sur le terrain en haut de la place de jeu. Il s'agit d'une démarche participative soutenu notamment par le WWF.
- Dans le cadre des animations de quartier, nous nous sommes rendus sur différentes places de jeux les mercredis après-midi, entre mars et octobre, afin de rencontrer les jeunes qui les fréquentent ainsi que leur famille. Nous apportons une tente, une à deux tables et plusieurs jeux (balles, raquettes, jeux de sociétés). L'activité a lieu entre 13 h 30 et 17 h 00. A ce jour, nous signalons notre arrivée le matin avec la pose d'un panneau. Nous rencontrons une moyenne de 20 enfants et une dizaine d'adultes.
- Une association a été créé pour mener à bien la Nuit du Conte 2020. Les écoles primaires, secondaires, la Fondation Verdeil, la Commission culturelle, l'Office du Tourisme complètent le comité d'organisation. Finalement, le comité est entouré par deux professionnels du conte, tous deux issus de la Nuit du Conte lausannoise. La Nuit du Conte à Payerne aura lieu le 21 novembre 2020 (sous réserve de la crise COVID-19).

Actions sociales

Durant l'année 2019, le secteur Jeunesse & Intégration a apporté son soutien au Service social dans le cadre de l'aide aux locataires expulsés. Cette préstation sera reprise par ce même secteur en 2020.

Autres activitées

- Le secteur a organisé 2 rencontres destinées aux professionnels travaillant dans le domaine du social. Plus de 40 professionnels ont participés aux activités proposées.
- Participation régulière aux rencontres de sécurité locale avec la Gendarmerie, la police des transports et la Sûreté vaudoise.
- Le chef de secteur est nommé par le Conseil d'Etat à la Chambre Consultative Cantonal des Immigrées (CCCI). Ceci a eu pour objectif cette année la mise sur pied des rencontres avec les Commissions communales Suisses-Immigrés du canton et les Assises du canton qui ont eu lieu à Aigle.
- Participation au GEPI (Groupe d'Expert pour la Primo Information), coordonné par le Bureau d'Integration du Canton. Il s'agit d'améliorer l'accueil des primo-arrivants dans le canton par des actions ciblées dans les communes vaudoises.
- Suivi de la formation du travailleur social de la Commune de Moudon.
- Expertise dans différentes communes en matière de politiques sociales.
- Recherche intense de fonds, subsides et dons pour les différentes activités.
- Le secteur est actif dans la réinsertion des personnes au chômage ou à l'AI. Régulièrement et pour des missions de 3 à 4 mois, des personnes intègrent le secteur pour des tâches spécifiques.
- Comme chaque année, le secteur accueille des stagiaires pour la maturité sociale. Madame Ina Ledergerber a terminé en juin et Madame Marie Berchier a démarré fin août pour une durée de 40 semaines.
- Le secteur poursuit ses missions transversales au sein de l'administration et a porté son regard sur différents projets en 2019, notamment : Coups de poing contre les déchets sauvages, Marché de Noël, la journée des nouveaux citoyens, la sortie des aînés, l'arrivée de la flamme olympique en octobre pour les JOJ 2020, etc.

5. Finances Affaires Sociales Santé Sécurité SPOP

Eric Küng

Finances : Suite à la décision du canton de mettre en œuvre l'impôt sur les sociétés et l'application de l'amendement du Conseil communal sur l'impôt sur les successions directes, les rentrées fiscales ont subit une péjoration. L'évolution des charges est toujours bien contrôlée.

Informatique : La migration de l'ERP s'est bien déroulée. Les problèmes particuliers rencontrés ont été résolus. Les collaborateurs se sont familiarisés et l'impact final est positif. En fin d'année, les services communaux de la STEP et de l'EDP ont été reliés à notre serveur par fibre optique. Plusieurs conventions ont été signées avec les utilisateurs (associations) de notre serveur.

Service à la population : L'arrivée du nouveau chef de secteur a permis au secteur de se réorganiser et de rattraper le retard pris dans le traitement des dossiers. L'évolution constante des tâches à effectuer et les multiples passages de personnes au bureau va obliger la Commune à engager une personne supplémentaire. La nouvelle procédure de naturalisation est en cours et la Municipalité a souhaité garder une commission permanente pour traîter les dossiers.

Sécurité publique : En collaboration avec les services concernés, l'opération « Ville propre » suit son cours. Des opérations de surveillance, tôt le matin et tard le soir, ont été mises en place. La sécurité publique travaille en horaire continu et collabore avec les médiateurs urbains. L'utilisation des parcs publics en nocturne par des groupes de personnes pose des problèmes de bruit et de déchets. Des solutions devront être trouvées pour 2020.

Petite enfance : Le Centre de Vie enfantine de Payerne a déménagé en Guillermaux en août. Le CVE passera de 34 places à 44 places. Le taux d'occupation ainsi que son fonctionnement donnent pleine satisfaction. Une augmentation de places est prévue pour 2020.

En décembre 2019, l'ARAJ a reçu les démissions des quatre communes de l'ASIA qui souhaitent mettre sur pied leur propre réseau en 2021. Une discussion est en cours pour préparer cette séparation.

Les informations sur le réseau ARAJ dans le district peuvent être consultées dans le rapport de gestion de l'ARAJ sur le site internet de l'ARAS.

Service social : L'augmentation de la population dans le district est toujours perceptible et la demande de prestations suit le même trend. Les villes centre sont plus touchées que les petites communes. Les informations sur l'action sociale dans le district peuvent être consultées dans le rapport de gestion de l'ARAS sur le site internet : www.arasbroyevully.ch.

Santé : La convention de transfert des biens entre FOREMS et le HIB est toujours entre les mains des deux cantons.

5.1. Finances

L'analyse du résultat des comptes de l'exercice 2019 figure dans le fascicule distinct « Extrait des comptes 2019 », ainsi que dans le préavis n° 13/2020.

5.2. Informatique et télécoms

Le secteur informatique et télécoms s'occupe principalement des tâches suivantes :

- gestion du parc informatique ainsi que du support aux utilisateurs ;
- gestion et maintenance des serveurs de données, de messagerie, de l'application métier ainsi que d'autres systèmes annexes ;
- gestion et maintenance du réseau informatique ;
- gestion et maintenance du central téléphonique de la Commune ;
- gestion et maintenance des sites Internet de la Commune, de la cave ainsi que de l'Intranet ;
- mise en forme de documents, affiches, flyers et autres pour les services communaux ;
- service d'impression de tous les gros volumes d'impressions comme :
  - le Trait d'Union ;
  - les factures déchets ;
  - les factures de l'impôt foncier ;
  - les factures de la consommation d'eau ;
  - les factures égouts/épuration ;
  - les flyers et affiches pour le Musée et les diverses manifestations en lien avec la Commune ;
  - les impressions des rapports de gestion, des comptes et des budgets communaux ainsi que des rapports d'activités de la COREB, de l'ARAS Broye-Vully, de l'ARAJ, d'Estavayer-le-Lac - Payerne Tourisme, du SDIS et de l'ORPC.

Il est à noter que les impressions effectuées pour des tiers se limitent à des entités en relation directe avec la Commune et les frais sont facturés à ces dernières.

Projets en cours

Migration de l'application communale GEFI

L'année 2019 a permis d'exécuter toutes les facturations récurrentes et de finaliser les procédures de ces facturations. Il est à mentionner que ces processus de facturation ont, par la même, été revus et les tâches des différents services redistribuées. Cette optimisation est toujours en cours.

Les modules electronic Banking d'Abacus ont été mis en place et permettent maintenant une liaison totalement dématérialisée des transactions financières et une optimisation des flux de signatures de transactions.

Les module immobilisations et investissements d'ABACUS sont en phase de finalisation. Finalement, les sous-projets des mises en place des modules ABA-RH, gestion de stock et projet ont été postposés par manque de ressources métiers.

Bâtiment aéroportuaire, Swiss Aeropole SA

Comme en 2018, le secteur informatique et télécoms a été fortement mis à contribution dans les phases de construction de ce nouveau bâtiment aéroportuaire, le réseau informatique du bâtiment, géré par la Commune, étant la colonne vertébrale de toute la bureautique mais aussi de toute la gestion technique du bâtiment (chauffage, ventilation, froid, éclairage, éclairage de secours, stores, etc.). Toute la partie réseau informatique et Wifi a été mise en place et configurée afin de fournir aux utilisateurs du bâtiment une infrastructure moderne et performante.

Dans le cadre de cette construction, un centre de calcul a (en cours de projet) été rajouté sur le toit et les infrastructures de stockage et de serveurs communaux y ont été déplacés durant l'été, la température des sous-sols de l'Hôtel de Ville n'arrivant pas à être stabilisée, même avec les système de climatisation en place.

CVE Les Passerelles

Le secteur informatique et télécoms fournit les prestations suivantes pour les nouveaux CVE de Payerne et de Corcelles.

- téléphonie ;
- infrastructure réseau ;
- matériel informatique ;
- messagerie électronique et espace de stockage ;
- mandat Abacus pour la comptabilité, les salaires et les RH dès 2020.

Le secteur a activement participé à la planification et à la réalisation des lieux pour tous les aspects liés à l'informatique et à la téléphonie.

Infrastructure de serveurs et de stockage

Suite au refus du préavis relatif au changement de serveurs de données, de stockage et d'antennes Wifi, le secteur a dû palier à la problématique en postposant divers renouvellements. Ainsi, la migration de différents serveurs Windows ne s'est pas faite.

Une étude de « cloud onboarding » a été démarrée avec l'entreprise KPMG et le résultat sera présenté en 2020 par le biais d'un nouveau préavis.

Voici quelques chiffres représentant le réseau informatique de la Commune de Payerne à fin 2019 :

- nombre de bâtiments en réseau : 36, y compris des sites comme le vignoble, les Cluds, le CVE Les Passerelles de Corcelles et Payerne, les SDIS de Valbroye et Avenches ;
- nombre de PC communaux et para-communaux en réseau : plus de 120 ;
- nombre de MAC scolaires en réseau : environ 450 ;
- points d'accès Wifi : 158 (112) ;
- serveurs virtuels : 43 (sur 3 serveurs physiques Vmware ESXi) ;
- capacité totale de stockage physique : 18 TBytes.

5.3. Sécurité publique

L'effectif du corps de la Sécurité publique, au 31 décembre 2019, comprend 1 chef de secteur et 6 collaborateurs ayant suivi la formation d'assistant de sécurité publique.

Messieurs Cyrille Durussel et Sébastien Ranzato, engagés au 1er juillet 2019, en augmentation de l'effectif suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis n° 13/2018 « Nouveau concept sécuritaire de la Ville de Payerne », ont effectué avec succès leur formation d'ASP à Savatan, du 2 septembre au 1er novembre 2019.

Quatre patrouilleuses scolaires, dont une engagée par l'ASIPE, sont également rattachées à ce secteur.

Depuis le 1er juillet 2019, un dispositif de police de proximité, soit la présence des ASP par exemple en soirée au centre-ville et dans les quartiers d'habitation, plus particulièrement à proximité des places de jeux et des écoles, a été mis place. Les patrouilles s'effectuent à deux, prioritairement à pieds ou à vélo. Depuis cette date, des statistiques détaillées sont tenues.

Pour le deuxième semestre, le nombre d'heures de patrouille par lieu ou mission est le suivant :

- proximité (quartiers d'habitation et centre-ville) : 458 heures ;
- écoles : 63 heures ;
- places de jeux : 53 heures ;
- gare : 50 heures ;
- contrôles littering : 82 heures ;
- contrôles chiens (déjections non-ramassées) : 41 heures ;
- contrôles établissements publics : 24 heures.

Concernant les véhicules, les heures suivantes ont été enregistrées :

- contrôles de stationnement : 568 heures ;
- contrôles de circulation (riverains autorisés) : 56 heures.

Un nouveau système pour la gestion des amendes (back-office), « Epsipol » de la société Abraxas, a été mis en service le 1er juillet 2019. Ce programme permet la saisie des amendes délivrées, ainsi que l'impression des divers courriers (ordonnance pénale, sommation et ordonnance de conversion).

Achat de 2 vélos électriques pour des patrouilles de police de proximité

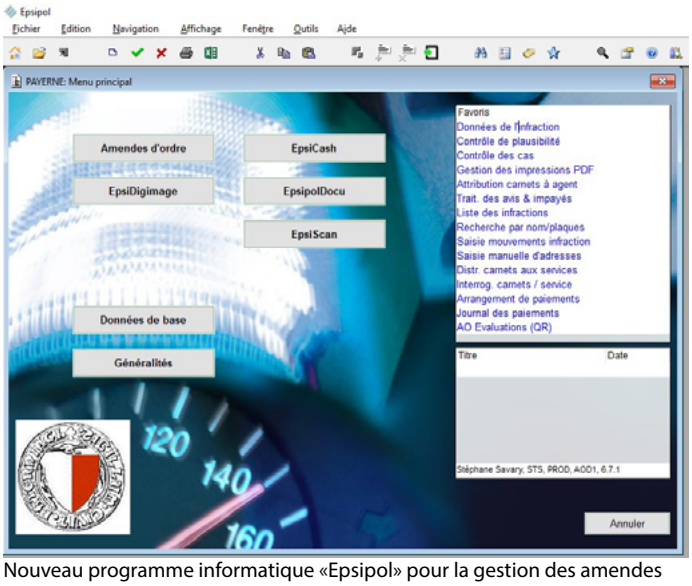

Nouveau programme informatique «Epsipol» pour la gestion des amendes

Encaissements d'amendes et de taxes

	2019	2018
Amendes :		
Nombre d'amendes d'ordre délivrées	11'671	10'107
Somme encaissée :	596'006.68	543'827.11
Taxes de contrôle du stationnement :		
Horodateurs	151'132.76	147'119.01
Macarons pendulaires	155'754.50	166'550.--
Macarons résidants	135'930.--	143'305.--
Total	**442'817.26**	**456'974.01**

Le secteur de la Sécurité publique a procédé aux encaissements divers suivants :

	2019	2018
Encaissements divers :		
étalagistes, foires, marchés, patentes, patentes temporaires	35'070.--	32'355.--
divertissements, taxe spectacle et musique	57'837.15	56'742.60
notifications commandements de payer et divers	74'860.--	67'241.--
inhumations (permis d'inhumation/incinération et concessions)	18'235.--	33'544.10
Total :	**186'002.15**	**189'882.70**

Commandements de payer notifiés	1'563	1'203

Etablissements publics :		
ils ont bénéficié des permissions suivantes (heures supplémentaires) :	921	1015
représentant un total de taxes encaissées pour	29'790.--	29'645.--
Lotos :		
autorisations accordées	15	16
Tombolas :		
autorisations accordées	5	3
Permis temporaires pour vente de boissons alcooliques :		
permis délivrés	90	76
Demandes de manifestation via le portail cantonal POCAMA :		
demandes traitées	96	86
Licences de taxis :		
nombre de licences A	5	5
nombre de licences B	7	7
Marché du logement :		
logements vacants au mois de juin de l'année de référence	96	109

Rapports résultant des compétences de la sécurité publique :	2019	2018
dénonciations sur le domaine privé	452	205
infractions au RCP	85	76
infractions élimination déchets (avertissements inclus)	244	231
Total :	**781**	**512**

	2019	2018
Services funèbres :		
Nombre d'annonces de décès traitées concernant des personnes décédées à Payerne et/ou inhumées au cimetière St-Jacques	187	176

5.4. Service à la population (SPOP)

Avant toute chose, il convient de rappeler ici les tâches premières dévolues au Contrôle des habitants (CdH). Il ne s'agit pas « juste d'enregistrer une adresse et un nom ». La Loi cantonale sur le contrôle des habitants (LCH) indique que le CdH doit fournir aux administrations les informations dont elles ont besoin en matière d'identité, d'état civil et de séjour ou d'établissement des personnes résidant plus de trois mois sur le territoire communal, qu'il s'agisse de ressortissants suisses ou étrangers.

Le CdH enregistre les données des habitants ainsi que les arrivées, les départs, les déménagements et toutes les mutations (changement d'état civil, naissance, décès, etc.) conformément à la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR) et à la LCH. Dans le cadre de la transmission des données au Registre cantonal des personnes (RCPers – cyberadministration), il fait application du principe de l'arrivée fait foi. Le CdH doit veiller à traiter rapidement les communications électroniques ATI (automatisation des transferts d'informations) qui lui parviennent et tient à jour son registre informatique des habitants.

En outre, le bureau des étrangers intégré au Contrôle des habitants a pour rôle d'enregistrer les étrangers et pourvoir aux communications d'informations nécessaires aux différentes administrations cantonales et fédérales :

- enregistrer les étrangers dans leur Registre des habitants (conformément à la LCH, la LHR et la Loi sur les étrangers et l'intégration - LEI) de tous les étrangers qui résident sur sa commune ;
- assurer une mise à jour constante de ces données ;
- constituer, puis transmettre au service cantonal de la population un dossier pour chaque étranger demandant un titre de séjour ;
- remettre la documentation sur l'intégration aux nouveaux (primo) arrivants en Suisse et dispenser des conseils y relatifs (cours de langue, emploi, etc.) ;
- délivrer les permis de séjour ou d'établissement ;
- percevoir les émoluments y relatifs ;
- convoquer les ressortissants étrangers pour le renouvellement des titres de séjour et mettre à jour leur dossier ;
- dénoncer les infractions à la LEI auprès du Ministère public ;
- préaviser les demandes de visa en vérifiant notamment les déclarations de prise en charge des invitants ou garants ;
- contrôler et enregistrer les départs des étrangers, cas échéant signaler les cas au SPOP cantonal ;
- recueillir les demandes d'autorisation de travail (formulaire 1350) transmises par les employeurs des entreprises sises sur la Commune pour les ressortissants des états des tiers soumis à cette obligation. Ces requêtes sont ensuite transmises pour examen et décision au Service cantonal de l'emploi ;
- pour les frontaliers, la demande est, en principe, déposée auprès du CdH de la Commune du lieu de l'activité. L'autorisation est émise par le SPOP cantonal.

Ce secteur joue un rôle central dans chaque Commune suisse. Les exigences posées aux collaborateurs et collaboratrices du secteur ont énormément augmenté ces dernières années. Des connaissances approfondies de droit public et de droit privé sont indispensables. Outre le droit d'annonce (LCH et LHR), le droit de migration (LEI), la protection des données (Loi sur la protection des données – LPD), le droit pénal, la protection de l'enfant et de l'adulte, ainsi que le droit du mariage et de la famille revêtent une importance capitale. Un grand nombre de lois et de directives règlementent nos pratiques quotidiennes. Les bases légales et les directives sont en constante mutation et les collaborateurs doivent continuellement se mettre à niveau.

A Payerne, en plus des tâches susmentionnées, le Service à la population (SPOP) doit gérer les naturalisations, l'établissement des cartes d'identité, le registre civique (rôle des électeurs et contrôle des signatures initiatives/référendums), le secrétariat de la Commission communale Suisse - Immigrés (CCSI), les locations des salles et du matériel, la distribution des macarons d'accès à la déchetterie, la distribution des sacs poubelles aux familles nombreuses, la distribution des cartes magnétiques Moloks, la gestion administrative du plan canicule, le suivi/coaching d'un apprenti et d'une stagiaire, la vente des entrées piscine à demi-tarif (enfants payernois et ceux scolarisés à Payerne), les élections/votations et la centrale téléphonique pour l'ensemble de l'administration communale.

Le secteur, même s'il est administratif, a également des missions les soirs et les weekends : permanence le jeudi soir, secrétariat CCSI, votations/élections et naturalisations.

Des changements dans les pratiques de tous les jours ont été initiés dans le secteur, visant notamment à réformer les processus de travail, les formaliser et les simplifier. La digitalisation des documents et des dossiers en traitement a été décidée, afin de favoriser l'efficacité. Elle est mise en œuvre au fur et à mesure des activités du secteur par toutes et tous.

Personnel

L'effectif du SPOP, inchangé depuis 2010, se compose au 31 décembre 2019 de 3.5 ETP + 1 collaboratrice auxiliaire + 1 stagiaire MPC + 1 apprenti de 2e année, soit :

- 1 chef de secteur à 100 % ;
- 1 collaboratrice à 100 %
- 1 collaboratrice à 80 % ;
- 1 collaboratrice à 70 % ;
- 1 collaboratrice auxiliaire à 60 % ;
- 1 stagiaire MPC à 40 % ;
- 1 apprenti de 2e année à 60 %.

Contrôle des habitants

Nous pouvons constater qu'avec l'augmentation de la population, les demandes de documents (attestations diverses) et les mutations à saisir dans le système sont en augmentation exponentielle. En effet, il y a beaucoup de mouvements de personnes et de déménagements. Cela est également dû au programme Nest et à la manière dont sont organisées et comptabilisées les données traitées.

En outre, depuis la migration vers ce logiciel, les communications électroniques ATI (automatisation des transferts d'informations) doivent être comptabilisées. Il s'agit d'échanges d'informations automatiques entre les différentes bases de données cantonales (RCPers, Infostar, etc.) ou fédérales (SYMIC, UPI, etc.) et le logiciel communal. Ces annonces engendrent un travail conséquent. En effet, chaque différence signalée entre les différentes bases de données ou annonce de modification (qui est automatiquement générée) doit être vérifiée manuellement, traitée, validée ou refusée.

	2019
Documents délivrés/envoyés	9'500
Annonces ATI – Activités Nest	3681
Demandes de renseignements	1980
Mutations*	36'706
Naturalisations	25

*(soit chaque saisie et/ou modification des données figurant dans le registre des habitants)

	2019	2018
Arrivées	756	955
Départs	773	705
Déménagements	641	281
Cartes d'identité	355	298
Naissances	131	135
Mariages	53	111
Divorces	45	33
Décès	93	106

Guichet et centrale téléphonique communale

Depuis la mise en service du système de ticketing en 2015, une augmentation constante des passages au guichet a été constatée, dépassant les 10'000 tickets délivrés. En 2019, nous avons atteint 10'832 passages, soit plus que la population actuelle totale de la Ville. Entre 2016 et 2019, cela représente une hausse d'environ 35 % de passages sur l'année, avec une moyenne de plus de 55 passages par jour et un record à 102 passages le jeudi 10 octobre.

Afin de faire face à cet afflux, la fermeture des guichets un jour par semaine (le mardi) a été pérennisée. Ce jour « sans guichet » est indispensable et nous permet de traiter les dossiers sans pénaliser trop fortement les citoyens, malgré la surcharge de travail.

Au vu de cet afflux record, les temps d'attente, avant prise en charge, restent acceptables avec 75 % des citoyens servis en moins de 6 minutes. Cependant, aux heures et/ou durant les jours de forte fréquentation, le temps d'attente peut être supérieur à 8 minutes (19 %).

Enfin, la centrale téléphonique communale, attribuée au Service à la population, suscite une importante activité avec environ 8'400 appels reçus. La moyenne quotidienne est de 35 appels reçus, dont plus du quart est destiné aux autres services communaux et 13 % concernent l'office des réservations.

Population 2019 (chiffres au 31 décembre 2019)

Personnes enregistrées dans le Registre des habitants :

	2019	2018
Nombre de ménages	4'469	4'314
Bourgeois de la Commune	1'296	1'254
Confédérés	4'748	4'765
Total population suisse	6'044	6'019
Etrangers	4'292	4'250
Total général	**10'336**	**10'269**

Répartition de la population

Etat 2018

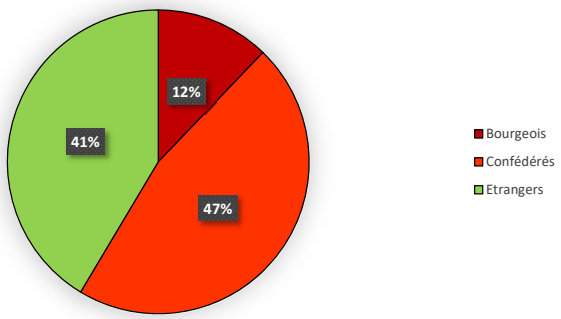

Etat 2019

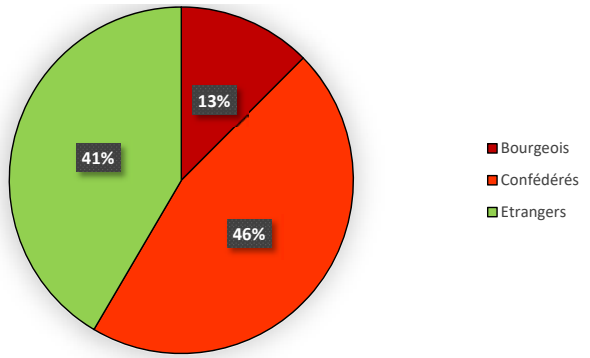

Quelques statistiques

Confessions

La statistique des confessions est demandée par le canton au 1er octobre sur le total de la population en résidence principale. Dans notre Canton, seules les églises protestantes et catholiques, ainsi que la communauté israélite, sont reconnues de droit public. Toutes les autres religions intègrent en conséquence le chapitre « Autres confessions ».

	2019	2018
Protestants	2'409	2'470
Catholiques	4'563	4'664
Autres confessions/sans confession	3'364	3'135

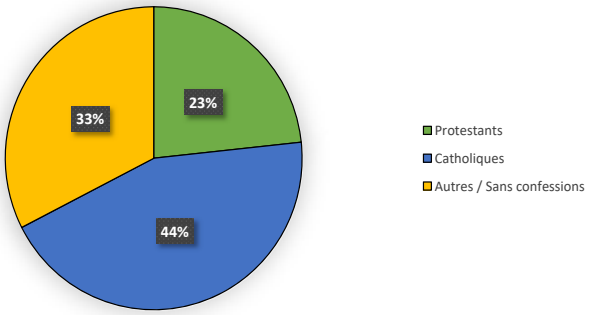

Bureau des Etrangers

Au 31 décembre 2019, la population étrangère enregistrée dans le registre des habitants de Payerne était de 4'292 (41.5 % du total), provenant de 91 nations différentes.

Voici quelques données intéressantes :

Population étrangère : UE-AELE / Etats Tiers

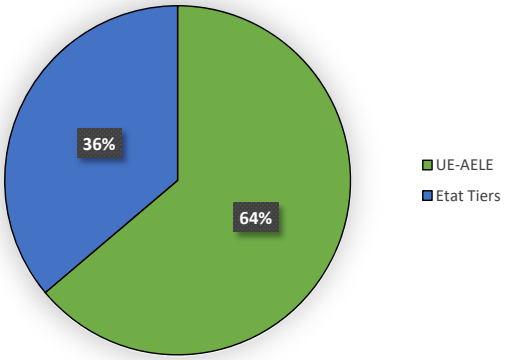

Population étrangère par continent

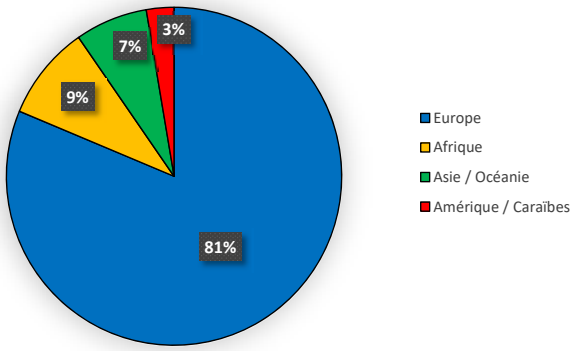

Population étrangère, pays principaux (plus de 60 ressortissants)

Le Portugal est la nation la plus représentée avec 1'654 ressortissants au 31 décembre 2019, représentant 39 % de la population étrangère totale.

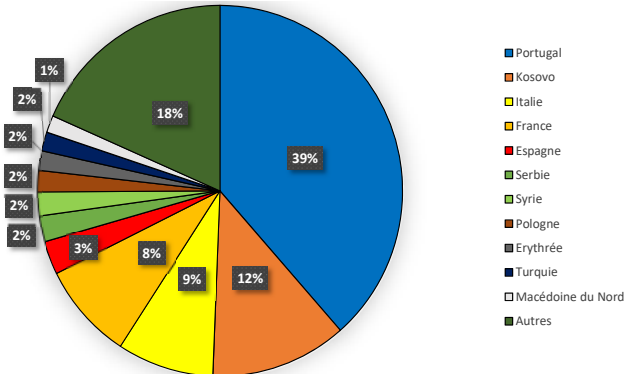

Age de la population

L'âge moyen de la population payernoise est de 39.4 ans, avec des différences notables entre les suisses et les étrangers :

	Hommes	Femmes
Suisses	42.2	45.4
Etrangers	33.8	32.1
Total :	**38.4**	**40.3**

Répartition de la population selon les âges

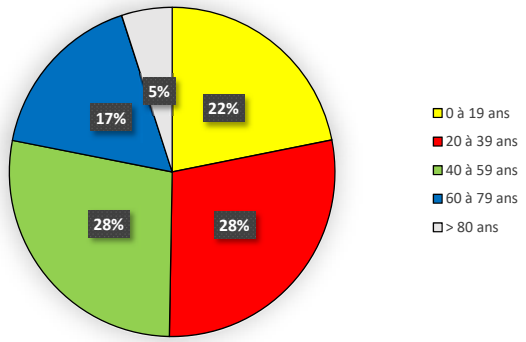

Pyramides des âges

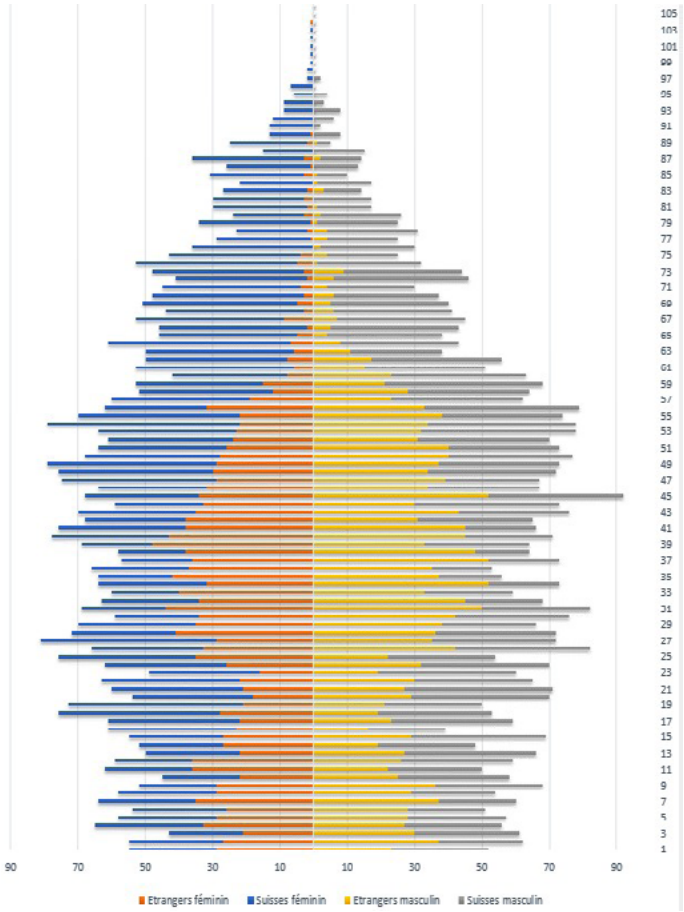

Office central des réservations

L'office central des réservations loue ou met à disposition de la population, des sociétés locales et de toute autre personne intéressée les locaux ou espaces communaux suivants :

- abris PC : Rammes, Pré-du-Château et Vers-chez-Perrin ;
- Stade municipal : 4 terrains, dont 1 synthétique, 1 piste d'athlétisme et les vestiaires ;
- Halle des Fêtes : 3 salles, cuisine, buvette, mur de grimpe et vestiaires ;
- Centre Sportif de La Promenade : 2 salles de gymnastique, 1 salle polyvalente et 1 piscine couverte ;
- Centre Sportif des Rammes : 2 salles de gymnastique, 1 cuisine-buvette et 1 salle de théorie ;
- refuges : Boulex, Blanche Neige et Cadets ;
- site du Château : Abbatiale, Temple, salle Cluny, cave communale, KVO, salles de la Municipalité, Pierre Viret, des avocats et du Tribunal ;

- domaine public : divers endroits en ville, dont les principaux : Place Général-Guisan, rue du Temple, Place des Tireurs à la Cible, Place du Tribunal, Place du Marché ;
- Ancien Hôpital : salle de rythmique et divers locaux ;
- Groupe scolaire de la Promenade : diverses salles de musique, de cuisine et de classe ;
- Colonie des Cluds.

En outre, les demandes comprennent parfois du matériel (tables, chaises, etc.) qu'il faut inclure en fonction des besoins de chaque personne ou société intéressée.

Nous avons traité 1'095 appels uniquement pour cet office. Cela génère en outre un nombre extrêmement important d'échanges de courriers, de courriers électroniques et de passages au guichet, que nous ne pouvons malheureusement pas chiffrer. Cela équivaut à un ETP à 40 % environ, variable selon les périodes de l'année.

Principaux objets loués

- **Refuges :**
  - **Cadets** : 142 locations, ce qui représente 175 jours d'occupation du refuge dont 19 jours d'occupation par la Commune et le Passeport vacances.
  - **Boulex** : 58 locations (ouverture de mi-mars à mi-novembre), ce qui représente 65 jours d'occupation du refuge.
  - **Blanche Neige** : 75 locations, ce qui représente 80 jours d'occupation du refuge, dont 7 jours d'occupation par l'armée.
- **Château** :
  - **Salle Cluny** : 36 locations privées et 23 réservations en faveur de l'administration communale ou dépendante (séances, visites guidées), soit au total 97 jours d'occupation.
  - **Salles du Tribunal et de la Municipalité** : 49 locations privées et 47 réservations en faveur de l'administration communale ou dépendante (séances, visites guidées), soit au total 102 jours d'occupation.
  - **Salles Pierre Viret et des avocats** : de très nombreuses réservations hebdomadaires pour divers cours de musique (chant, orchestre, établissements scolaires).
- **Halle des Fêtes** : 79 manifestations diverses (représentant 194 jours d'occupation) dont 13 lotos. De plus, 26 jours ont été utilisés par les établissements primaires et secondaires, 8 jours pour des séances ou manifestations communales et 28 jours pour des travaux divers. La salle 3 est utilisée quotidiennement par les écoles secondaires pour les leçons de gymnastique.
- **Centre Sportif des Rammes** : 18 manifestations sportives ont eu lieu durant l'année 2019. En plus des écoles et de l'Ecole de la Transition durant la journée, huit sociétés sportives se partagent l'occupation des 2 salles durant la semaine pour leurs entraînements.
- **Centre Sportif de La Promenade** : en plus des écoles, une vingtaine de sociétés locales ou des particuliers se partagent l'occupation des salles de gymnastique pour leurs entraînements et activités hebdomadaires.
  - **Piscine couverte** : le bassin est sur-occupé : en plus des écoles, du Payerne Natation et des ouvertures au public, une large palette de cours (aquagym et autres) sont ouverts et accessibles à tous les âges.
- **Domaine public** : une multitude d'associations et institutions se partagent les divers endroits de notre cité parfois la semaine, mais surtout les week-ends pour y faire leur promotion publicitaire ou caritative.
- **Colonie des Cluds** : la colonie a été réservée à 66 reprises dans le courant de cette année, pour une occupation totale de 224 jours. Outre les écoles payernoises et d'autres établissements scolaires, la colonie a été mise à disposition de très nombreux privés ou associations tierces pour des anniversaires, sorties de société, camps musicaux ou autres. A noter que les traditionnelles colonies payernoises l'ont occupée du 6 juillet au 4 août. Enfin, la colonie est restée indisponible à la location durant 34 jours pendant les mois d'été, en raison de divers travaux de rénovation et d'entretien.

5.5. Service des assurances sociales AAS

Dans la région de la Broye-Vully, les assurances sociales sont gérées par l'ARAS Broye-Vully et regroupées en quatre agences situées à Avenches, Payerne, Lucens et Moudon. Chaque Agence d'Assurances Sociales (AAS) est placée sous la responsabilité d'une préposée qui, selon les besoins, dispose de personnel. Depuis octobre 2016, l'Agence d'Assurances Sociales de Payerne gère le Centre Régional de Décisions (CRD) pour les Prestations Complémentaires pour Familles (PCFA). L'effectif total moyen pour les 4 agences et le CRD a représenté 7.73 ETP en 2019 (7.33 en 2018). Les agences et le CRD sont dirigées par un agent régional à 30 %.

Les 4 AAS desservent toute la population du district de la Broye-Vully.

Le coût total 2019 par habitant (sur la base des habitants au 31 décembre 2017) s'est établi à Fr. 27.20 (Fr. 26.58

en 2018), dont Fr. 18.12 (Fr. 17.65 en 2018) à charge des Communes, le solde étant financé par la Caisse Cantonale Vaudoise de Compensation à Vevey, le SASH et diverses autres recettes. Il convient de relever que ces montants intègrent les frais liés au Centre Régional de Décisions PCFamille (CRD) ce qui représente un coût de Fr. 255'034.05 financé par le SASH. Compte tenu de cet élément, le coût par habitant pour ce qui concerne les AAS sans le CRD peut être ramené à Fr. 21.18 (Fr. 21.60 en 2018).

L'Agence d'Assurances Sociales (AAS) de Payerne, sise à la rue des Terreaux 1, dessert les Communes de Chevroux, Corcelles-près-Payerne, Grandcour, Missy, Payerne et Trey, soit une population de 14'735 habitants au 31 décembre 2019.

5.6. Aide Sociale

Depuis 1999, les demandes d'aide sociale pour le district sont traitées par le Centre Social Régional (CSR). Le rapport de gestion de l'ARAS Broye-Vully donne des indications précises sur cette activité.

5.7. Accueil de jour de la petite enfance

Dès le 1er janvier 2009, la Commune de Payerne a adhéré au Réseau d'accueil de Jour Broye-Vully (ARAJ Broye-Vully) qui regroupe 26 Communes sur les 31 du district. Cette adhésion au réseau permet à la population payernoise d'avoir accès à des places d'accueil dans 5 garderies (Les Passerelles à Payerne et à Corcelles-Payerne, Pomme-Cannelle à Moudon et Lucens et Pinocchio à Avenches), ainsi qu'à toutes les accueillantes en milieu familial de la région.

Pour ces deux types de placement, les Communes membres versent leur participation à l'ARAJ, soit Fr. 68.43 par habitant pour 2019 (sur la base des habitants au 31 décembre 2017). Des informations détaillées sur ces éléments ainsi que sur les places d'accueil à disposition figurent dans le rapport de gestion de l'ARAJ Broye-Vully.

Depuis la rentrée scolaire 2015, la structure d'accueil parascolaire le Croc Bonheur, gérée et financée par l'ASIPE a rejoint le réseau ARAJ. Cette adhésion à l'ARAJ a permis de recevoir des subventions cantonales de la FAJE. Cette structure dont les locaux sont situés à la rue à Thomas 9 à Payerne accueille des enfants le matin avant l'école, pour le repas de midi, puis l'après-midi. La facturation est assurée par l'ARAJ. Les tarifs sont identiques aux autres structures de ce type du réseau ARAJ et ils sont établis en fonction du revenu des parents placeurs. Le Croc Bonheur peut accueillir jusqu'à 36 enfants. Le déficit à charge des Communes, après enregistrement des pensions payées par les parents et des subventions cantonales, se répartit entre les Communes membres de l'ASIPE.

5.8. Accueil familial de jour (mamans de jour)

Les Communes membres de l'ARAJ Broye-Vully ont délégué les compétences en matière d'accueil familial de jour que la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) leur attribue à l'ARAS Broye-Vully.

La structure de coordination de l'Accueil Familial de Jour de l'ARAS Broye-Vully dispose de 0.1 ETP de responsable de 3 coordinatrices pour 1.3 ETP pour effectuer les enquêtes, organiser et assurer la surveillance des placements, encadrer les accueillantes en milieu familial, participer à leur formation et assurer la permanence téléphonique du service.

L'ARAS Broye-Vully, en tant que structure de coordination de l'accueil familial de jour, est membre de l'Association du Réseau d'Accueil de Jour Broye-Vully (ARAJ Broye-Vully) qui subventionne le secteur placement familial de jour. L'ARAJ Broye-Vully est l'association régionale qui regroupe 26 Communes et une société en fait partie. Elle est l'organisme qui subventionne les institutions, établit les barèmes des prix de pension (qui sont fixés en fonction des revenus des parents placeurs) et se charge de la facturation aux parents. L'entrée en vigueur de la LAJE a imposé le système de la caisse centrale au réseau d'accueil de jour, cela signifie que les accueillantes en milieu familial sont sous contrat avec L'ARAS Broye-Vully et rétribuées par l'employeur.

Au 31 décembre 2019, la structure de coordination de l'ARAS Broye-Vully recensait 77 accueillantes (73 en 2018) pour 419 (399 au 31 décembre 2018) places d'accueil disponibles. Malgré cette baisse de l'effectif, on relève que le nombre d'heures de garde réalisées est en forte augmentation puisqu'il s'établit à 316'625 pour 2019 (291'596 en 2018).

Au 31 décembre 2019, on recensait 19 accueillantes (idem 2018) pour 105 (101 pour 2018) places disponibles sur le territoire de la Commune de Payerne.

5.9. Expulsions et relogements de secours

La Justice de Paix fait appel au service social communal chaque fois qu'une expulsion forcée est requise sur le territoire de la Commune. Durant l'année 2019, nous avons été sollicités à 6 (9) reprises. Pour les 6 cas, nous avons entreposé les meubles et autres biens des personnes expulsées dans des locaux communaux. Nous n'avons pas eu à reloger en urgence une ou des personnes concernées.

5.10. Aide Complémentaire Communale (ACC)

En 2019, près de 160 personnes ou familles ont bénéficié de l'ACC pour un montant total de Fr. 64'966.55 (Fr. 66'896.30 en 2018). Les rentes versées s'élèvent au maximum à Fr. 400.-- par an pour les personnes seules et à Fr. 600.-- par an pour les couples, auxquelles s'ajoute un complément de Fr. 200.-- par an pour chaque enfant à charge. Les bénéficiaires sont tous des rentiers AVS ou AI à faible revenu. Les limites de revenus donnant droit à l'ACC sont calquées sur celles des prestations complémentaires AVS/AI. Les bénéficiaires doivent résider à Payerne depuis 10 ans au moins et ne pas disposer d'une fortune supérieure à Fr. 15'000.-- pour les personnes seules et Fr. 20'000.-- pour les couples.

5.11. Anniversaires des nonagénaires et centenaires

Nous préparons les visites de la Municipalité aux nouveaux nonagénaires et avons eu le plaisir d'en fêter 20 en 2019 (28 en 2018). Deux personnes (1 en 2018) ont fêté leur 100e anniversaire en 2019.

6. Infrastructures et environnement

André Jomini

Au sein du service Infrastructures, l'année 2019 aura une nouvelle fois été une année de changements. En effet, les dossiers, certes dans une complexité identique aux années antérieurs sont toujours plus difficiles à finaliser en raison des contraintes cantonales en matière de protection de l'environnement, de planification routière ou encore de vue d'ensemble à plus ou moins longue échéance.

Ces différentes contraintes ont obligé la Municipalité à réorganiser son administration en créant un nouveau service dénommé **Constructions, environnement et patrimoine**. Après appel d'offres public, Monsieur Vincent Python a été engagé et a débuté ses activité au mois d'octobre. La partie Constructions est placée sous la responsabilité du dicastère Urbanisme et travaux, alors que l'environnement et le patrimoine sont placés sous la responsabilité de mon dicastère.

Eaux : Le secteur des eaux est composé d'un chef de secteur et de 5 collaborateurs qui ont entretenu le réseau communal afin d'assurer une distribution répondant à la demande de la population en quantité et en qualité.

La rénovation du Puits de la Vernaz se poursuit et sera probablement terminée à l'automne 2020. La complexité de la mise aux normes de cet ouvrage est qu'il doit rester en fonction afin d'assurer l'approvisionnement des Communes.

Déchetterie : Comme évoqué lors de nos précédents rapports, la déchetterie n'est plus adaptée à la grandeur de la Ville. Une étude pour la construction d'une nouvelle déchetterie en collaboration avec une Commune voisine n'ayant pas abouti, nous avons réinitialisé le projet d'agrandissement du site actuel. Nous espérons voir ce projet aboutir rapidement.

STEP : L'association de la STEP régionale, appelée L'Eparse, ayant été formellement créée au début 2020, le Codir poursuit son travail de planification, dont la prochaine étape consiste à la légalisation de la zone. La mise en fonction est toujours prévue aux environs de 2025.

Dans cette attente, la STEP actuelle continue de traiter nos eaux usées en respectant tant bien que mal les normes en vigueur.

ORPC et SDIS : Comme à l'accoutumée, la Commune siège aux Codir des 2 associations. Nous suivons les activités et prenons part aux décisions afin, qu'en cas de besoin, ces entités puissent intervenir dans les meilleures conditions.

6.1. Assainissement et STEP

Bilan général

Construction de la STEP : 1968

Rénovation de la STEP : 2002-2005

Le fonctionnement de la STEP est satisfaisant, bien que sa capacité biologique soit fréquemment dépassée. Depuis plusieurs années, nous devons avoir recours à l'ajout de polymères dans la biologie afin de réduire le problème du moussage sur les bassins biologiques.

La base de dimensionnement et la capacité de traitement de la STEP en 2019 sont les suivantes :

- débit moyen journalier : 3'346 m³/jour (3'374 m³/jour) ;
- débit maximum de traitement : 1'080 m³/h ou 25'920 m³/jour ;
- capacité hydraulique maximale : 18'000 équivalents-habitants (EH) ;
- capacité biologique maximale : 13'125 équivalents-habitants (EH) ;
- les charges d'entrées réelles étaient de : DCO moyenne 14'479 EH (16'401EH) et DBO5 à 14 '338 EH (17'387 EH) ;
- en 2019, les précipitations ont été de 908.2 mm (820.3 mm). La moyenne des 5 dernières années est de 855.5 mm (867.1 mm). Elles influencent le débit moyen (1mm = 1 litre/m²).

Les principaux volumes traités à notre STEP ont été les suivants :

	2019	2018
Quantité d'eau épurée	1'221'447 m³	1'231'633 m³
ou	env. 3'346 m³/jour	env. 3'374 m³/jour

soit 44.26 % (44.62 %) de la capacité maximale selon les charges calculées lors de la rénovation de 7'560 m³/jour.

	2019	2018
Quantité de boues digérées	4'467 m³	4'953 m³
ou	12.2 m³/jour	13.5 m³/jour

	2019	2018
Quantité de chlorure ferrique utilisée pour précipiter les phosphates contenus dans l'eau	156.59 t	155.49 t

Boues d'épuration

En 2019, ce sont 515 m³ (522 m³) de boues désydratées à 33.14 % (32.96 %) de matière sèche qui ont été incinérées à la SAIDEF à Posieux.

Durant la même année, nous avons traité 180 m³ (240 m³) de boues liquides en provenance de la Commune de Trey.

Énergie

Le couplage chaleur-force (CCF) a été en fonction 12 mois sur 12 durant l'année 2019.

	2019	2018
Production de biogaz :	120'718 m³	109'717 m³
Production du CCF :	222'459 kWh	209'451 kWh
Rendement :	54.3 %	49.7 %

Prestations et marche du service

Le personnel du secteur assainissement, composé de 6.6 ETP, gère, entretient, contrôle et surveille l'ensemble des collecteurs EU/EC, des stations de pompage et des installations de la STEP et de la déchetterie.

Des analyses régulières sont exécutées en collaboration étroite avec le Laboratoire cantonal.

Les résultats respectent la législation en vigueur. Les éléments suivants peuvent être relevés :

Achats :

- d'une pompe verticale pour la recirculation des boues de digestion ;
- d'une pompe volumétrique à Loeb pour la vidange des digesteurs et aspiration des fonds de fosses des STAP. Cette pompe peut également servir à d'autres services.

Pompe volumétrique à Loeb

Remplacements :

- d'une pompe pour le relevage des eaux d'Aéropole 2 ;
- de deux sondes O2 pour la mesure d'oxygène dans les bassins biologiques ;
- d'un compresseur Air commande pour la STAP Aéropole 2 ;
- du tableau de commande et d'une sonde de mesure à la STAP d'Etrabloz ;
- de trois variateurs à l'unité de déshydratation.

Variateurs de l'unité de désydratation

Pompes pour injection de boues

Révisions :

- de la console et des citernes pour l'injection du chlorure ferrique dans la biologie ;
- d'une pompe Hydrostal pour la recirculation du bassin biologique n° 1 ;
- d'une pompe Hydrostal pour la recirculation du bassin biologique n° 2 ;
- de la soufflante n° 1 ;
- de l'installation d'une nouvelle roue et de variateurs pour la pompe à la STAP du Pont de Ville.

Vidange, nettoyage et détartrage :

- du bassin SBR ;
- du dessableur – déshuileur ;
- du bassin combiné n° 1 ;
- du stockeur n° 1.

Divers travaux d'entretien sur des collecteurs communaux

- curage des collecteurs dans les secteurs suivants : Bornalet - Vernes - impasse du Puits - rues des Terreaux - Bergerie - Bombazine - Rives de la Broye - Les Vernes - Grandes Rayes ;
- curage de canalisation de la STAP de la Foule en direction de Vers-chez-Perrin, des Vernes depuis les berges de la Broye, de la STAP du Bas de Vuary via la rue de la Bergerie ;
- campagne de curage du bâtiment du BSE au complet pour le service de l'EDP.

Déchetterie

- achat d'une génératrice insonorisée ;
- achat de container 800 lt ;

Le mandat d'études pour une déchetterie intercommunale est terminé, le rapport final transmis aux Communes de Fétigny et de Payerne. Au final, aucun accord n'a pu être trouvé avec le propriétaire du fond. Ce projet a été, de ce fait, abandonné. L'évaluation de l'agrandissement de la déchetterie actuelle à la route de Grandcour a ainsi repris.

6.2. Élimination des ordures et autres déchets

Gestion annuelle des déchets

	2019	2018
Ensemble des déchets traités	4'878.32 t	5'127.93 t
	483.28 kg/hab	**531.83 kg/hab**

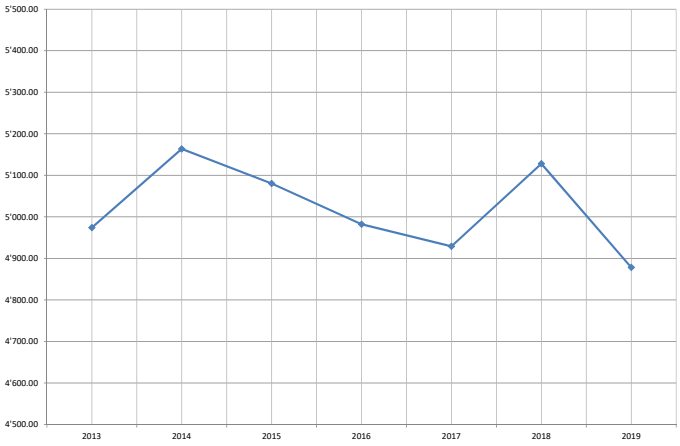

Le tonnage global des déchets 2019 est donc en diminution de 4.86 % (+ 4.03 %). Le pic de 2018 peut en partie s'expliquer par l'ouverture de la déchetterie privée à Sévaz, qui avait occasionné un report de déchets encombrants sur Payerne. Pour 2019, l'attribution des macarons a été personnalisée, et l'attribution par ménage limitée, de manière à pouvoir filtrer au mieux les accès.

Ordures ménagères et matériaux incinérés

Le tonnage des ordures ménagères, collectées par une entreprise privée, et les déchets incinérés à la SAIDEF correspondent aux valeurs des dernières années, et sont assez stables.

Dans le détail, les déchets incinérés à la SAIDEF représentent :

	2019	2018
Sagex	0.00 t	0.00 t
Ordures ménagères	1'927.94 t	1'940.17 t
Déchets en matière plastique (partiel)	77.00 t	74.00 t
Déchets de balayage	0.00 t	7.92 t
Total	**2'004.94 t**	**2'022.09 t**
	198.63 kg/ hab	**209.71 kg/ hab**

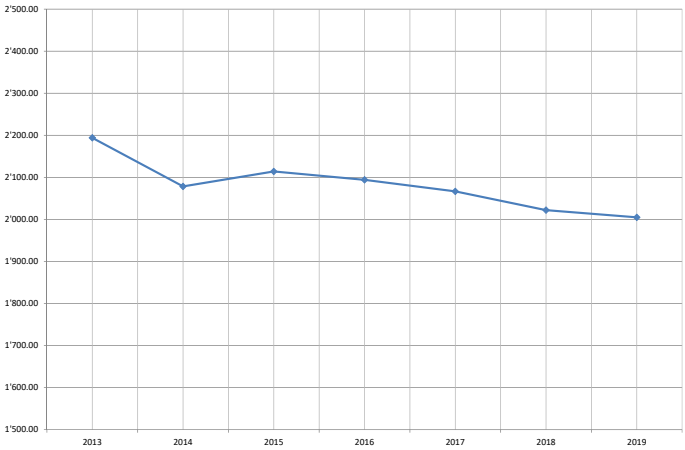

Concernant les sacs poubelles, pour les ordures ménagères, il est à relever que des contrôles sur la voie publique de sacs non conformes se font régulièrement. En 2019, plus de 186 (95) dénonciations ont été envoyées. En règle générale, cela débouche sur une amende, conformément à la règlementation communale. De plus, 90 (43) avertissements pour dépose de sacs officiels en dehors des horaires de ramassage ont également été donnés.

Matériaux inertes déposés en décharge

Le tonnage des matières transportées en décharge est en diminution et représente :

	2019	2018
Matériaux inertes non recyclables	264.55 t	292.97 t
Déchets de balayage	58.32 t	153.20 t
Total	**322.87 t**	**446.17 t**
	31.98 kg/ hab	**46.27 kg/ hab**

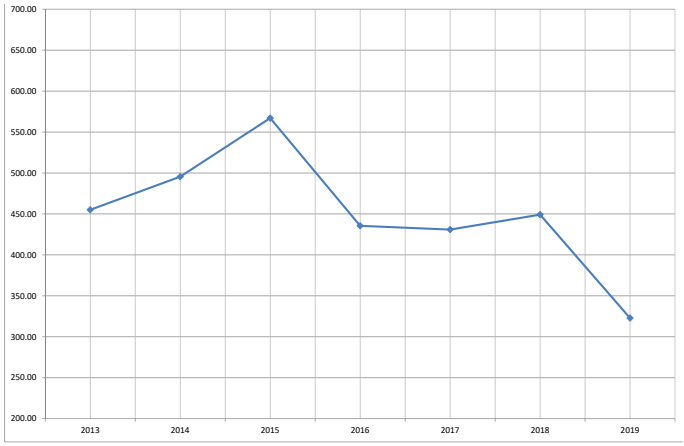

Papiers - cartons (recyclé)

Les papiers-journaux sont récupérés et revalorisés par des entreprises spécialisées. Leur coût de traitement varie en fonction de l'offre et de la demande.

Dans le détail, les papiers/cartons évacués et revalorisés représentent :

	2019	2018
Papier ordinaire et carton	477.32 t	507.10 t
Ramassage trimestriel du papier et journaux	20.58 t	11.96 t
Total	**497.90 t**	**519.06 t**
	49.32 kg/ hab	**53.83 kg/ hab**

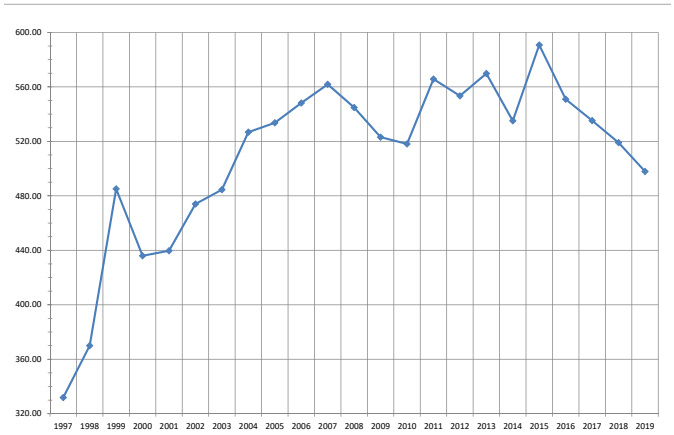

D'une manière générale, le taux de recyclage du papier est en baisse de 4.08 % (- 3.02 %).

Verre (recyclé)

Le verre récupéré a été conduit en 2019 par nos soins ou par une entreprise privée et acheminé à VetroSwiss.

Dans le détail, le verre récupéré représente :

	2019	2018
Verre mélangé (bennes et containers en ville)	142.79 t	149.31 t
Verre blanc	72.38 t	67.65 t
Verre brun	46.14 t	42.12 t
Verre vert	99.31 t	98.39 t
Total	**360.62 t**	**354.21 t**
	35.72 kg/ hab	**37.07 kg/ hab**

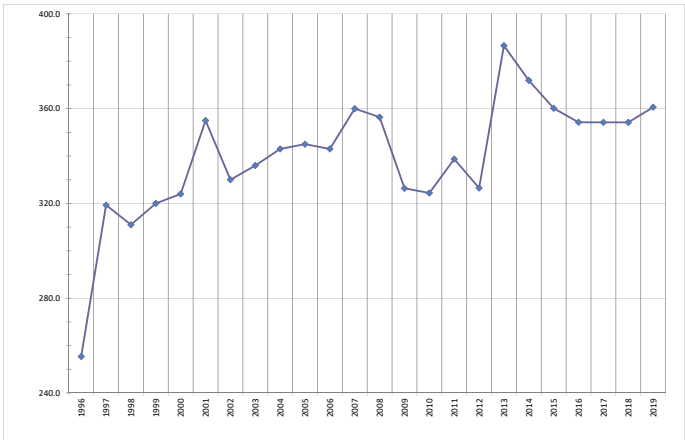

Le tonnage total de recyclage du verre est en légère augmentation de 1.78 %.

Rapporté par habitant, on constate une baisse de 3.64 %.

Autres matériaux recyclés

	2019	2018
Ensemble des autres déchets recyclables	1'691.98 t	1'780.14 t
	244.98 kg/ hab	**275.53 kg/ hab**

D'une manière générale, le taux de recyclage du verre est stable.

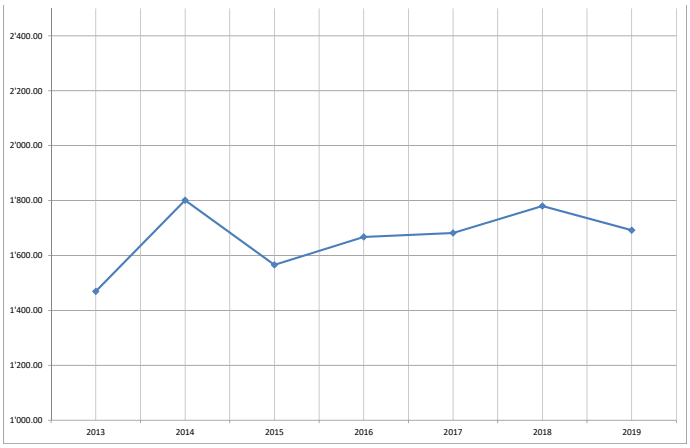

Liste des autres matériaux recyclés

Désignation	**Evacuation**	**2019**	**2018**
Objets encombrants non métalliques	Récupérateur	76.80 t	82.34 t
Matières organiques	Compostière	848.19 t	889.62 t
Bois	Récupérateur	359.87 t	391.81 t
Ferraille	Récupérateur	103.83 t	114.00 t
Cuivre	Récupérateur	0.00 t	0.00 t
Fer blanc et aluminium	Récupérateur	21.35 t	22.17 t
Objets encombrants métalliques	Récupérateur	22.17 t	50.02 t
Petit électroménager	Récupérateur	0.00 t	0.00 t
Gros électroménager	Récupérateur	0.00 t	0.00 t
Matériel électronique	Récupérateur	0.00 t	0.00 t
Materiel informatique	Récupérateur	0.00 t	0.00 t
Flaconnage bouteilles plastique	Récupérateur	8.83 t	9.79 t
Capsules Nespresso	Récupérateur	8.19 t	17.25 t
Huiles minérales et végétales	Cridec	5.56 t	11.58 t
Déchets en matière plastique	Récupérateur	77.09 t	74.94 to
PET	Récupérateur Déchetterie	36.66t	36.51t
Fils, câbles	Récupérateur	3.00 t	4.56 t

Piles batteries-accumulateurs		3.25 t	5.51 t
Briques à boisson	Récupérateur	0.00 t	0.00 t
Vêtement usagés	Récupérateur	77.65 t	65.65 t
Total		**1'691.98 t**	**1'780.14 t**

Objets encombrants non métalliques et bois

Ceux-ci sont soit récupérés à la déchetterie, soit ramassés sur appel pour les personnes au bénéfice d'une rente AVS et/ou AI, par le secteur EDP.

Proportion de type de déchets par habitant /année

Le tonnage total de l'ensemble des déchets produits sur la Commune de Payerne est en baisse et représente 4'878.32 tonnes (5'127.93), soit 483.28 kg/hab. (531.83), alors que la moyenne suisse est d'environ 730 kg/habitant/an.

Dans le détail, la proportion des déchets représente :

	Payerne	Suisse
Déchets incinérés ou mis en décharge	230.61 kg/hab (47.72 %)	340 kg/hab (47 %)
Déchets recyclés	252.67 kg/hab (52.28 %)	390 kg/hab (53 %)
Total	**483.28 kg/hab**	**730 kg/hab**

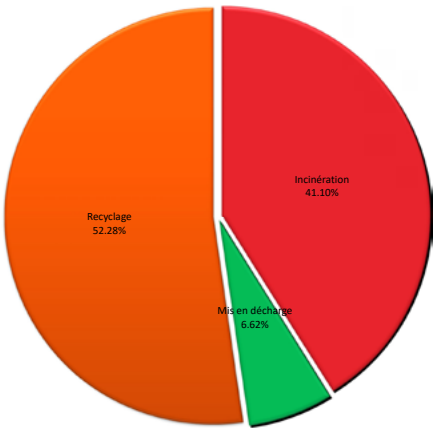

La part de recyclage est supérieure de 9.56 % à celle de l'incinération et de la mise en décharge, ce qui est dans la moyenne des années précédentes. Cependant, l'année dernière, elle était supérieure de 38 % (forte proportion d'encombrants revalorisés en 2018, voir graphique A).

La part de recyclage est supérieure de 36 % à celle de l'incinération. L'année dernière, elles étaient identiques.

Vente de sacs - ramassage des containers

	2019	2018	2017	2016	2015
rouleaux de 10 sacs de 17 litres	6'390	6'330	4'950	4'260	4'500
rouleaux de 10 sacs de 35 litres	15'060	14'610	14'730	14'790	15'300
rouleaux de 10 sacs de 60 litres	960	1'200	1'080	1'104	1'080
rouleaux de 5 sacs de 110 litres	1'740	1'480	1'280	1'340	1'280

- 2012 : 9'225 m^3
- 2013 : 7'248 m^3
- 2014 : 8'221 m^3
- 2015 : 7'472 m^3
- 2016 : 7'300 m^3
- 2017 : 7'348 m^3
- 2018 : 7'770 m^3
- 2019 : 7'895 m^3

Le volume moyen de sac à ordures par habitant est d'environ 15.04 l/hab./semaine (15.50 l/hab./semaine), ce qui représente une dépense de l'ordre de Fr. 44.66 hab./an. (Fr. 44.95).

- 17 l environ 4.15 kg (4.27)
- 35 l environ 8.55 kg (8.79)
- 60 l environ 14.66 kg (15.07)
- 110 l environ 26.88 kg (27.63)

De plus, 142 (137) rouleaux de 35 l ont été distribués aux familles de 3 enfants et plus, à titre de mesures d'accompagnement.

Accès à la déchetterie - macaron

Le macaron autocollant à poser sur le véhicule est en vigueur depuis 2015. Face à la difficulté grandissante de gérer les flux de véhicules dans la déchetterie, et afin de mieux pouvoir contrôler les personnes autorisées à y accéder, le macaron a été muni cette année d'un numéro d'identification. De plus, pour tout achat d'un deuxième macaron, il est exigé de l'attribuer à un véhicule, sur présentation de sa carte grise. Le projet d'agrandissement de la déchetterie portera une attention particulière sur ces problématiques d'accès et de flux.

Des contrôles inopinés sont effectués, soit par le personnel du secteur assainissement, soit par la sécurité publique. Les personnes n'ayant pas pu présenter leur macaron se sont vu refuser l'accès à la déchetterie.

Travaux et événements à la déchetterie en 2018

- diverses réparations sur le matériel (containers, bennes) ;
- participation aux séances pour le projet d'agrandissement de la déchetterie.

6.3. Secteur des eaux

Pluie

En 2019, les précipitations ont été de 908.2 mm (820.3 mm). La moyenne des 5 dernières années est de 855.5 mm (867.1 mm). Elles influencent le débit moyen (1mm = 1 litre/m^2).

Neige

Total des chutes de neige cumulées : 23 cm (24 cm), issu des relevés de Météo Suisse.

Nos ressources en eau sont

	2019		2018	
Sources	en m^3	en %	en m^3	en %
Planche au Loup (Aches – Bretonnière – Praz Chevrey – Vers-chez-Savary – Creux-de-Nervaux)	392'772	37.65	468'402	41.64
Turbidité, nettoyage, etc.	1'690	0.43	1'196	0.25

On constate année après année un abaissement des ressources de nos captages. On remarque que l'on vit aujourd'hui des épisodes pluvieux souvent intenses, mais insuffisamment long pour pénétrer dans le sol et alimenter les nappes, ou alors de longues périodes sans pluie. Aujourd'hui, nos captages représentent environ un tiers de l'approvisionnement total. En 2019, une campagne de recherche de nouvelles ressources a été initiée, avec à la clé deux sites à évaluer par forages.

Evolution des débits aux captages Les Aches

	2019	2018	
	en m^3	en m^3	en %
Consommation	56'665	88'192	- 35.7
Rejet	7'223	12'658	- 42.9

Il se confirme que l'approvisionnement des captages « Les Aches » est en baisse significative, ce qui, rapporté à la forte augmentation des rejets, indique un mauvais état des drains et conduites, entraînant une forte turbidité.

On constate au niveau des chambres de captages une mise en charge (v. photo ci-dessous), qui provoque même des résurgences d'eau en surface, ce qui est contraire aux directives de la SSIGE en vigueur.

L'approvisionnement en eau de ces captages étant d'importance, il apparaît peu probable que de les assainir à l'identique soit la solution. Le niveau actuel de la nappe se tarit en effet de plus en plus, sans compter la problématique des drains affaissés. Leur réfection intégrale représenterait également un coût prohibitif, car situé intégralement en forêt. Après investigations par un hydrogéologue et un sourcier, il semblerait que de plus grandes quantités d'eau se confirment à grande profondeur. La réalisation d'un ou deux puits de pompage permettrait, si quantité et qualité de l'eau il y avait, de renforcer et de pérenniser cette ressource pour le futur. A confirmer par des puits d'essai.

Captage des Aches, mise en charge des drains

Evolution des débits au captage La Bretonnière

	2019	2018	
	en m^3	en m^3	en %
Consommation	91'694	110'055	- 16.70
Rejet	5'069	5'340	- 5.07

On constate que l'approvisionnement des captages « La Bretonnière » est également en baisse significative. La baisse généralisée du niveau de la nappe se manifeste sur l'ensemble des captages.

Evolution des débits au captage Les Bohémiens

	2019	2018	
	en m³	en m³	en %
Consommation	37'264	49'979	- 25.4
Rejet	983	496	+ 49.5

On constate que l'approvisionnement des captages « Les Bohémiens » est également en baisse significative. La baisse généralisée du niveau de la nappe se manifeste sur l'ensemble des captages.

Evolution des débits aux pompages

	2019		2018	
Pompage	en m³	en %	en m³	en %
L'Entente, Montagny	90'397	8.66	114'605	10.19
La Vernaz, Corcelles	560'227	53.69	541'800	48.17
Total	**650'624**	**62.35**	**656'405**	**58.36**

Approvisionnement d'eau total pour 2019 : 1'043'396 m³ (1'124'807 m³).

Déduction faite de l'eau vendue à la Commune de Fétigny (73'018 m³) et à l'Aérodrome (41'439 m³), la consommation journalière de notre Commune pour 2019 s'est élevée à environ 256 litres/habitant/jour (277 l/h/j), y compris l'utilisation pour l'industrie, l'agriculture, les fontaines ainsi que les pertes du réseau. La consommation globale annuelle a ainsi diminué de 7.58 % (- 9.47 %) par rapport à l'an dernier.

Le débit des sources s'est encore amaigri de 16.1 % (- 2.37 %). Elles ont contribué pour 37.64 % (41.64 %) de nos besoins. Les puits de Montagny appartenant à l'Entente ont légèrement diminué et couvrent le 8.66 % (10.19 %) de notre approvisionnement. Dès lors, l'apport du puits de la Vernaz à Corcelles, en hausse, couvre le 53.69 % (48.17 %) de nos besoins. Nous privilégions bien entendu l'eau de nos sources avant de devoir acheter l'eau aux communes voisines. L'approvisionnement en général a dimunué de 7.23 % (+ 7.41 %) par rapport à l'année dernière.

Suite aux différentes campagnes d'écoute de réseau et de recherche de fuites, et par comparaison des volumes d'eau d'approvisionnement et de facturation, on peut estimer sur l'ensemble du réseau de distribution d'eau communal un taux de fuite d'environ 10 %. Ne sont pas compris l'eau de construction, de traitement, des fontaines, etc. La moyenne suisse est d'environ 15 %. A l'avenir, avec un prix de l'eau qui va aller en augmentant (traitement, pompage, raccordement sur un autre distributeur), il deviendra de plus en plus important de pouvoir surveiller le réseau de distribution de manière à identifier et réparer rapidement les fuites, évitant également ainsi au maximum les risques de ruptures de conduite. Pour 2020, l'écoute permanente d'un secteur du réseau donnera un retour d'informations intéressant à ce sujet.

Extension ou remplacement de conduites dans le réseau

En plus des contrôles techniques et sanitaires des captages, chambres de visite et réservoirs, le personnel du secteur de l'eau potable a effectué les travaux suivants :

- remplacement de la conduite d'eau à la rue de la Passerelle ;
- remplacement de la conduite d'eau à la rue de Savoie ;
- remplacement de la conduite d'eau à l'avenue Général Jomini ;
- remplacement de la conduite d'eau à la caserne DCA (toujours en cours) ;
- participation active à l'assainissement du puits de la Vernaz.

Pose de conduite en fonte ductile à l'avenue Général Jomini

Défense incendie

Le nombre de bornes hydrantes s'élève à 388 unités (390). Plus aucune hydrante souterraine ne se trouve sur le réseau communal. Toutes les bornes hydrantes sont contrôlées, repeintes et, si besoin, réparées ou remplacées.

Entretien du réseau

Notre réseau d'eau (diamètre entre 100 et 300 mm) a une longueur totale d'environ 87'458 m. Cette longueur comprend les conduites de pression communales (81'261 m), ainsi que les conduites gravitaires des captages (6'197 m).

La campagne de contrôle et de réfection des vannes de chaussées a été poursuivie durant l'année 2019 avec 721 (624) vannes contrôlées. Notre réseau ne compte pas moins de 3'208 (3'216) vannes de réseau ou de branchements privés.

Le secteur de l'eau potable a réparé 14 (9) fuites sur les embranchements de distribution et 17 (14) fuites sur les conduites principales du réseau.

Compteurs

Les nouvelles constructions ont nécessité la pose de 43 (62) compteurs.

Par ailleurs, la démolition ou l'inoccupation de divers bâtiments a occasionné la dépose de 4 (8) compteurs. Dans le cadre de l'échange périodique destiné à maintenir un parc ne dépassant pas 16 ans d'âge, 110 (141) compteurs ont été échangés. Actuellement, 1'813 (1'856, chiffre erroné) compteurs sont installés sur le réseau de Payerne y compris sur les bâtiments communaux et postes d'arrosage. Tous possèdent aujourd'hui une installation de relevé à distance.

Lors de l'échange périodique des compteurs, chaque installation est contrôlée et remise en conformité si nécessaire.

Divers

- contrôle et maintenance des vannes de chaussée ;
- documentation du dossier de l'autocontrôle ;
- révision et échange partiel des bornes hydrantes sur le réseau ;
- remplacement des bornes hydrantes « blanchies » sous garantie ;
- remplacement des branchements privés sur le domaine public sur les chantiers susmentionnés ;
- équipement de compteurs dans les chambres d'arrosage et de traitement, aux fontaines et dans les refuges ;
- équipement de compteurs dans les bâtiments communaux.

6.4. Mobilité

Ligne de bus

La première ligne de bus de Payerne a été inaugurée en décembre 2018. Son tracé (du quartier des Rives de la Broye à l'Hôpital HIB en passant par la gare) offre une bonne desserte Est-Ouest. Une future ligne Sud-Nord répondrait à la demande d'une partie de la population.

Durant l'année 2019, ce sont environ 34'000 voyageurs qui ont été transportés, soit légèrement moins que la planification initiale de CarPostal. Cela reste cependant un résultat satisfaisant. La révision de la politique de stationnement en ville devrait, une fois mise en application, contribuer à l'augmentation de l'attractivité de la ligne de bus.

Au niveau des abonnements, subventionnés à hauteur de 40 % par la Commune, seule une quinzaine a été octroyée sur l'ensemble de l'année.

Afin d'augmenter l'attractivité de la ligne de bus pour 2020, deux actions ont été planifiées en 2019, financées par les Fr. 60'000.-- de subventionnement communal figurant au budget, à savoir :

- gratuité les samedis pour l'ensemble de la population ;
- gratuité pour les enfants en scolarité obligatoire et/ou 16 ans révolus (subvention communale à hauteur de 75 %).

D'autres actions ponctuelles ont été initiées, soit le bus nocturne à Noël ou le bus du 1er août pour desservir la Maison des Cadets.

De son côté, CarPostal a initié une campagne 360 sur la base des visuels existants pour Payerne, soit :

- envoi d'un mailing personnalisé et géo-référencé à tous les ménages à moins de 400 m d'un arrêt de bus (+ de 4'000 envois) ;
- concours avec carte à gratter, + de 3'000 cartes distribuées, près de 13'000 personnes atteintes via Facebook, 48 gains distribués ;

- annonces dans l'hebdomadaire et sur le site du journal La Broye ;

- présence au cinéma Apollo de Payerne ;

- annonces sur les écrans des lignes CarPostal circulant aux alentours de Payerne ;

- campagne de soutien avec média classique, affichage SGA ;

- campagne de terrain, avec distribution de plus de 1'500 flyers à la gare et au HIB, partenariat avec la COREB.

Mobilité douce

Les infrastructures liées à la mobilité douce, présentes sur le territoire communal, sont :

- avenue de la Colline, bande cyclable ;
- route de Morens, bande cyclable ;
- route d'Aéropôle pour la connexion sur les sites d'Aéropôle 1 et 2 ;
- rue de la Vignette, bande cyclable ;
- route du Chatelard, trottoir mixte partagé ;
- rue des Cerisiers, bande cyclable ;
- avenue de la Promenade, bande cyclable ;
- avenue Général Jomini, bande cyclable ;
- route de Grandcour, bande cyclable ;
- rue des Grandes Rayes, bande cyclable avec contre-sens ;
- route de Bussy, bande cyclable ;
- rue d'Yverdon, bande cyclable ;
- rue des Berges, bande cyclable avec contre-sens ;
- rue du Favez, contre-sens cyclable ;
- multiples liaisons piétonnes à travers des rues ou chemins à circulation interdite.

Plusieurs autres aménagements de mobilité douce sont prévus dans les projets suivants, en cours d'étude :

- réaménagement de la Place Général Jomini ;
- réaménagement de l'avenue Général Jomini et de la route de Grandcour ;
- réaménagement du secteur des Rammes (maison de Paroisse) ;
- réalisation de plusieurs parcours empruntant une majorité de chemins forestiers ou AF, projet initié et piloté par le Lion's Club, avec participation de la Commune pour la signalisation ;

- réalisation d'un cheminement piétonnier entre Corcelles et Payerne, en suivant la ligne CFF. Point d'accroche côté Payerne : Garage AutoNova à la route de la Grosse Pierre.

Concernant la circulation et la mobilité en général à Payerne, un plan directeur a été établi. Il est nécessaire aujourd'hui de procéder à quelques affinages, de manière à ce que la Municipalité puisse, après approbation, poursuivre la mise en œuvre de concepts de mobilité sur tout le territoire communal, avec la cohérence donnée par une vue d'ensemble.

D'ici là, pour chaque projet de réaménagement routier (rue de la Vignette, avenue Général Jomini, route de Grandcour, etc.), une réflexion est systématiquement faite concernant la mobilité douce.

6.5. Domaines

Le Municipal des domaines fait partie du comité du Syndicat d'Améliorations Foncières de Corcelles. Il suit également les travaux du syndicat de Grandcour.

Les comptes ayant été bouclés, les Syndicats d'Améliorations Foncières de Corcelles et de Grandcour seront en principe dissouts durant l'année 2020, dès que l'inscription définitive au Registre foncier sera effective.

6.6. Forêts

Le Groupement forestier Payerne-Avenches (GPA) a été constitué en 2010 et, après quelques années de fonctionnement, le besoin d'unir ses forces avec la corporation forestière de la Basse-Broye (CBB) s'est manifesté. Après quelques mois d'études, le groupe de travail a été en mesure de présenter un projet de fusion entre ces deux entités qui a conduit à la création au 1er janvier 2019 du Groupement Forestier Broye-Vully (GFBV).

Un bail à ferme pour biens-fonds forestiers lie la Commune de Payerne (107 ha) au Groupement Forestier Broye-Vully. Les travaux forestiers non prévus par le bail sont effectués par notre personnel et se rapportent aux soins des plantations et à l'entretien des chemins et des lisières. Une attention particulière est portée sur l'accessibilité de nos forêts pour les activités en plein air. Dans ce sens, nous veillons à ce que ces espaces de loisirs, refuges, piste Vita, piste finlandaise, soient régulièrement contrôlés et entretenus pour qu'ils offrent un aspect accueillant à la population.

Moment agréable et apprécié, les jeunes enfants et leurs parents ont participé le samedi 9 novembre 2019 à la 48e plantation de « L'arbre des 7 ans » qui s'est déroulée dans le bois des Tailles, à proximité du Chalet de Blanche-Neige. Ce sont ainsi de jeunes plants qui ont été mis en terre après que le garde-forestier ait donné les informations d'usage sur l'art de planter un arbre.

6.7. Cours d'eau

La surveillance et l'entretien des ruisseaux et fossés sont assurés par le personnel communal. Les travaux de curage des fossés et de vidange des « dessableurs », de fauchage des berges et de stabilisation des rives font l'objet d'un décompte annuel. Ils sont subventionnés à raison de 65 % par le Département du territoire et de l'environnement, Direction générale de l'environnement (DGE).

Depuis le milieu de l'année 2016, le castor a fait une apparition remarquée sur notre territoire, occasionnant des dommages dans et aux abords de nos cours d'eau, ainsi qu'aux ouvrages de drainage et aux cultures. Pour assurer le débit des cours d'eau, nous intervenons régulièrement et avec l'accord des milieux de la faune pour démonter les barrages. Ces prestations sont subventionnées à raison de 95 % par la DGE.

6.8. Protection civile

Effectifs

L'effectif au 31 décembre 2019 de l'ORPC Broye-Vully est de :

- 32 officiers ;
- 50 sous-officiers ;
- 349 soldats de troupe ;
- 431 personnes au total dont 4 femmes.

L'effectif est stable (+ 1 personne) par rapport à 2018.

1'975 jours de service ont été effectués durant l'année écoulée dont :

- 37 jours en situation d'urgence principalement à cause du plan canicule ;
- 692 jours d'engagement au profit de tiers principalement en appui à la fête des vignerons ;
- 1'246 jours en cours de répétitions axés sur le nouveau concept antichute cantonal et les divers matériels contre les inondations.

6.9. SDIS

Effectifs

L'année 2019 a été marquée par la démission au début de l'automne du commandant Monsieur le Major Pierre-Yves Jost. L'interim est assuré par Monsieur le capitaine Didier Ney jusqu'à la nomination d'un nouveau commandant.

L'entrée en fonction du nouveau commandant devrait intervenir durant l'année 2020.

L'effectif du corps est toujours en diminution. Nous comptons au 31 décembre 2019 296 sapeurs contre 309 à la même date en 2018.

6'241 heures d'intervention ont été assumées en 2019 pour 309 sinistres.

Heureusement, nous avons eu aucun gros sinistre à déplorer à Payerne.

6.10. Centre de collecte de sous-produits animaux

A la suite des décisions préfectorales ordonnant la désaffectation des clos d'équarrissage de Payerne et d'Avenches, l'Association intercommunale du CCSPA-Payerne a été constituée en mai 1971, avec pour but d'assurer la collecte des déchets carnés provenant des districts de Payerne et d'Avenches. Sa première tâche fut la construction d'un centre de collecte pour l'élimination des déchets carnés. Construit à Payerne, le bâtiment a été achevé en août 1972 et d'importantes transformations ont été entreprises en 1997.

Lié par convention avec l'Établissement d'assurance des animaux de rente (sanima), le centre de Payerne collecte une partie des déchets du canton de Fribourg.

La taxe perçue pour chaque kilo de déchets acheminé au centre permet de couvrir l'ensemble des frais de fonctionnement. La situation financière de l'Association est saine. Elle a notamment permis de baisser par 3 fois la taxe de prise en charge entre 2001 et 2006. Cette taxe est aujourd'hui de 14 cts/kg pour les remettants des Communes membres et 19 cts/kg pour les autres.

En 2019, le centre a collecté au total 743 tonnes, 259 provenant du canton de Vaud (35 %) et 484 du canton de Fribourg (65 %).

7. Urbanisme Travaux Abbatiale

André Bersier

Dans le contexte d'une politique de densification imposée par la LAT (Loi sur l'aménagement du territoire), la mise en place de projets s'est complexifiée et les procédures nécessitent beaucoup plus de temps pour la négociation, soit avec les instances cantonales voire fédérales, ou alors avec les propriétaires voisins et leurs conseils.

En terme d'urbanisme, nous avons principalement mis l'accent sur :

- la poursuite du projet de centre commercial et l'aménagement de la Place Général Guisan ;
- la réalisation d'une étude de coordination de développement entre les Communes de Payerne et de Corcelles-près-Payerne ;
- la finalisation du Plan d'Affectation « En Favez » ;
- la mise en place d'un projet public-privé relatif à la construction de parkings souterrains, d'un bâtiment avec une nouvelle salle communale et d'un nouvel espace public en bord de Broye ;
- la modification du PA « La Coulaz » en vue de l'intégration d'un nouvel EMS dans le quartier des Rives de la Broye ;
- la participation à l'élaboration du Plan Directeur Régional et intercantonal ;
- l'étude de faisabilité de la revitalisation de la Broye en milieu urbain.

En terme de police des constructions, nous avons dû passer beaucoup de temps pour pouvoir délivrer le permis de construire de l'extension du GYB, ceci suite au dépôt de plusieurs oppositions. Le service a également pris congé de Madame Anne-Michèle Enggist qui a fait valoir ses droits à la retraite après 26 ans au service de la Commune.

En terme de travaux, on peut relever les chantiers suivants :

- finalisation de certains projets par la pose des tapis sur Aéropôles 1 et 2, ainsi qu'à l'impasse des Iris ;
- poursuite des travaux à l'Abbatiale, en vue de sa réouverture en 2020 ;
- poursuite des travaux de pavage de la Place du Marché et aménagement du jardin de la cure.

Je tiens aussi à remercier les collaborateurs des secteurs de l'EDP (entretien du domaine public) et des Parcs et Promenades pour l'ensemble de leurs travaux d'entretiens réguliers et pour leur participation active à la mise en places des nombreuses manifestations qui se sont déroulées dans l'année.

7.1. Urbanisme et aménagement du territoire

Outre l'exécution de tâches courantes, le service de l'Urbanisme et Travaux a plus particulièrement participé :

- à la demande de l'examen préalable de la modification du Plan Général d'Affectation et de son règlement au lieu-dit « La Palaz » (zone sportive et d'utilité publique). Après deux examens préalables, la poursuite de la procédure est dans l'attente du déclassement SDA (surfaces d'assolement) de ce territoire par le canton de Vaud ;
- à la poursuite du traitement des oppositions suite à la mise à l'enquête publique du Plan de Quartier « En Favez » et son règlement, accompagnés du rapport d'aménagement prévu à l'art. 47 OAT. Des négociations ont été menées avec les propriétaires et une modification du plan et du règlement ont fait l'objet d'une enquête complémentaire du 10 mai au 10 juin 2019. De nouvelles oppositions ont dû être traitées ;
- à l'adaptation du PDcom suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle LAT en mai 2014. A réception du rapport du 2e examen préalable du Canton, le projet a été mis en attente. Après 2 examens préalables, le processus du PDcom a été stoppé par la Municipalité dans l'attente de l'établissement du Plan Directeur Régional (PDR) dès 2019. La fin du PDR est prévue en 2023 ;
- aux poursuites des études de redimensionnement de la zone des hameaux ainsi que la révision du PEP. Nous avons reçu la confirmation du subventionnement le 30 août 2019 et le résultat de l'examen préliminaire le 30 octobre 2019 ;
- à la poursuite du processus de vision intercommunale et de la stratégie de redimensionnement en collaboration étroite avec la Municipalité de Corcelles-près-Payerne. Une demande d'examen préliminaire a été envoyée le 22 juillet 2019 au SDT ;
- à la poursuite du projet de réaménagement de la Place Général Guisan et du giratoire. Le projet d'examen préalable selon la Loi sur les routes a été envoyé à la DGMR le 27 juin 2019 ;
- à la poursuite du projet de centre commercial à la place Général Guisan et à l'étude de l'Addenda du PA Général Guisan. L'avis préliminaire du SDT a été réceptionné le 17 septembre 2019 ;
- à la poursuite du projet d'EMS dans le quartier des Rives de la Broye. Ceci nécessite un Addenda au PA La Coulaz. L'avis préliminaire du SDT a été enregistré le 11 novembre 2019 ;
- au suivi de la révision du PEP Invuardes devant, le site du HIB. Après une procédure de marchés publics, un mandat d'urbanisme a été donné par l'HIB fin 2019. La Commune fait partie du comité de pilotage du projet ;
- au suivi du processus de légalisation de la zone de l'Eparse en vue de la construction d'une STEP intercommunale. L'avis préliminaire a été délivré par le SDT le 11 octobre 2019 ;
- au suivi du processus de modification du PA Golf. La demande d'avis préliminaire a été envoyé au SDT en décembre 2019 ;
- au suivi de la mise en place d'un Plan d'Affectation sur le site industriel de la Maladaire et initié par les propriétaires. Le dossier a été envoyé pour examen préliminaire au SDT le 8 juillet 2019 ;
- au suivi de l'expertise des défectuosités du tarmac civil ;
- au développement du projet de requalification du Parc aux Biches ;
- au suivi de l'étude préliminaire et de faisabilité de revitalisation de la Broye en milieu urbain ;
- au suivi de la finalisation du règlement sur les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et des constructions ;
- à la révision des tarifs en matière d'usage du domaine public, le préavis sera rédigé en 2020 ;
- au suivi de la finalisation du règlement sur les procédés de réclame et d'affichage, le préavis sera rédigé en 2020 ;
- au suivi de la gestion du DP et des espaces communautaires aux Rives de la Broye ;
- au suivi des différents projets liés à des plans d'affectation ;
- au suivi des différents travaux sur Aéropôle 1 et la gestion des remblais sur Aéropôle 2 ;
- au suivi du projet d'extension du GYB.

7.2. Entretien du domaine public

Tâches courantes effectuées par le secteur EDP

- entretien des trottoirs, rues, places et lieux publics, travaux de goudronnage ponctuels et travaux de reflâchage ;
- fauchage et entretien des accotements routiers, des zones vertes et des berges de ruisseaux ;
- service d'entretien hivernal en collaboration avec les services de l'Etat ;
- entretien des chemins AF (chemins gravelés) ;

- tous les travaux de préparation, de livraison de matériel, de nettoyage et de rétablissement pour les manifestations traditionnelles et annuelles à savoir :
  - Brandons ;
  - Urban Baz'art ;
  - Marché de Printemps ;
  - Caves ouvertes ;
  - Red Pigs Festival ;
  - Fête du 1er août ;
  - Tirage ;
  - Marché d'automne et route du moût ;
  - Comptoir Broyard ;
  - Fête de la Saint-Nicolas ;
  - Concert de Noël au Temple ;
  - ainsi que pour des manifestations culturelles ou sportives au stade municipal voire au Centre Sportif des Rammes ;
- entretien des promenades, des places de jeux, des bancs publics et du mobilier urbain ;
- entretien et nettoyage réguliers des fontaines, des installations de voirie en général ;
- pose des nouveaux drapeaux décoratifs à la Grand-Rue et à la rue de Lausanne (mai à octobre) ;
- ramassage des déchets ménagers, du verre, du papier et des objets encombrants sous la responsabilité du service des Infrastructures ;
- balayage et propreté du domaine public sous la responsabilité du service des Infrastructures. Dès le 1er octobre 2019 sous la responsabilité du service Urbanisme et Travaux ;
- contrôle des sacs à ordures illicites (recherche d'identité) avec transmission au secteur de la sécurité publique pour les sanctions ;
- pose et entretien de la signalisation routière courante mais aussi pour les manifestations ou pour les chantiers ;
- gestion de l'affichage culturel en collaboration avec le secteur Atelier ;
- mise en place et démontage de l'éclairage de Noël dans le centre-ville, aux entrées de localité et aux hameaux ;
- participation des deux bûcherons du secteur aux travaux du groupement forestier ;
- entretien des plantations des arbres des 7 ans ;
- entretien des bords de forêts et des chemins forestiers ;
- taille des lisières de forêts.

Eclairage de Noël dans le centre-ville

Tâches particulières effectuées par le secteur EDP

- entretien des sentiers des jardins Pré Thorin ;
- remise en état des grilles et regards ;
- entretien du parcours Vita et de la piste finlandaise ;
- entretien des chemins AF ;
- prestations avec le groupement forestier ;
- pose de nouveaux jeux à la place de jeux du Sansui (ancien terrain de foot) ;

Terrain à la place de jeux du Sansui

- action Ville propre (fouille et contrôle des déchets) ;

Dépôt de déchets divers

- préparation des aménagements extérieurs au BSE ;
- fabrication de décorations de Noël pour la SIC (suite avec 14 vitrines – 284 heures) ;

Décorations de Noël fabriquées pour la SIC

- débouchage du ruisseau des Aventuries et de La Coulaz suite au barrage des castors ;
- aménagement de la place Derrière Chapelle en collaboration avec les Parcs et Promenades ;
- fauchage des parcelles non-construites ;
- pose d'enrobés ponctuels aux hameaux ;
- emplacement de jeux au parcours Vita

Tâches effectuées par le secteur EDP pour d'autres secteurs communaux

Voici ci-après les principales tâches réalisées :

- pour le secteur de la cave :
  - aide pour les livraisons ;
  - soutien ponctuel pour la mise en bouteilles ;
  - montage de stands pour les manifestations ;
- pour le secteur des parcs et promenades :
  - transport de terre végétale pour différentes plantations ;
  - évacuation des branches de tailles ;
  - collaboration pour l'aménagement de la Place Derrière Chapelle ;
- pour le secteur exploitation bâtiments :
  - aménagements extérieurs pour la halle ex-Progin ;
  - fabrication d'un couvert pour la pompe à filasse à la STEP ;
  - pose de clapets anti retour au bâtiment de l'Ancien Hôpital ;
  - pose d'une clôture aux Cluds ;
- pour le secteur sécurité publique :
  - mise en place d'interdictions sur les chemins forestiers ;
  - pose d'un tourniquet à la rue des Deux-Cantons ;

Nouveau tourniquet à la rue des Deux-Cantons

  - pose de signalisation en ville et dans les zones industrielles ;
- pour le secteur des eaux :
  - mise en conformité des différents captages du secteur des eaux et pose de barrières ;
  - étanchéité des ouvrages ;
  - fabrication de plaques béton pour consolidation des bornes hydrantes ;
- pour les manifestations :
  - le secteur EDP est fortement sollicité pour des manifestations publiques ou privées.

Au total, le secteur a fourni quelques 2'661 heures de prestations pour les autres secteurs, soit 1.4 ETP/année.

Des factures ProForma pour un montant total de Fr. 202'207.75 (main-d'œuvre Fr. 110'029.-- et matériel + machines Fr. 92'178.75) ont été envoyées aux différentes sociétés, à savoir notamment :

Décorations de Noël de la SIC - suite	Fr.	18'460.--
Sociétés USL diverses	Fr.	21'383.75
Fête du 1er août + manifestation Société de développement	Fr.	8'667.40
Brandons (uniquement secteur EDP)	Fr.	33'542.50
Tirage	Fr.	30'607.50
Comptoir Broyard	Fr.	6'395.--
Red Pigs Festival	Fr.	24'800.--
Urban Baz'art	Fr.	14'058.50
Diverses autres manifestations, fêtes de quartier, etc.	Fr.	44'293.10

Travaux effectués par différentes entreprises ou maîtres d'état

- curage de grilles de route au printemps et en automne ;
- pontage de fissures et gravillonage ;
- travaux de gravillonnage (route St-Claude, Vers-chez-Perrin, vieille route de Fribourg) ;
- pose de tapis sur l'impasse des Iris, rue des Terrages, Champ-Aubert, rue à Thomas, Chemin Neuf ;

Nouveau tapis à l'impasse des Iris

- pose de tapis sur le trottoir vers le cimetière ;
- suite des travaux sur la route de l'Aéropôle , pose des tapis définitifs ;
- pose d'ECF à l'Avenue de la Promenade, rue d'Yverdon, trottoir de la Grand-Rue, rue de Lausanne ;
- pose d'une nouvelle passerelle aux Rives de la Broye ;

Nouvelle passerelle aux Rives de la Broye

- essai d'engins de fitness urbain durant l'été 2019.

Appareil de fitness urbain à Guillermaux

Eclairage public

Chaque année, des travaux d'entretien, de remplacement et de pose de nouveaux luminaires ont lieu. Ces travaux ont été effectués principalement dans le cadre du remplacement de divers candélabres endommagés par des accidents de la circulation ou dans le cadre de remplacement de candélabres usagés.

Remplacement et extension du réseau d'éclairage public

- route de la Condémine (12) ;
- assainissement de l'éclairage public au Pont Neuf (3).

En outre, nous essayons de promouvoir les économies d'énergie et avons par exemple procédé à la mise en places des luminaires LED à enclenchement (au passage des véhicules ou piétons) sur tout le site d'Aeropôle.

L'illumination du centre-ville a aussi été une préoccupation. Pour faire face à la dégradation des lumières actuelles, nous avons procédé à différents tests dans le but de remplacer cet éclairage en été 2020.

7.3. Parcs et promenades

Tâches courantes exécutées par le secteur parcs et promenades

- entretien des pelouses du centre-ville et des différentes places de sports (environ 57'000 m^2) ;
- décorations florales des giratoires, des espaces publics intra et extra-muros de notre cité et des

édifices et bâtiments communaux (environ 600 m² de massifs de fleurs, 86 caissettes et 90 bacs à fleurs) ;
- taille des haies, des arbustes et des arbres (environ 1'300 pièces) ;
- entretien du cimetière ;
- préparation des fleurs en serre (16'000 pensées, 1'200 géraniums, 300 graminées, 10'000 plantes à massifs, 1'050 Cyclamens, 80 chrysanthèmes cascades, 40 chrysanthèmes pyramides et 1'600 chrysanthèmes pots) ;
- décorations florales pour diverses manifestations ;
- participation au traditionnel Marché de printemps ;
- décoration de l'entrée du Comptoir broyard.

Travaux particuliers du secteur Parcs et promenades

- aménagement de la petite place publique rue Derrière Chapelle ;
- aménagement du giratoire de Simondan ;
- zone écologique du Sansui – Ecozone ;
- parc écologique de l'école des Rammes ;
- mise en place de jardins urbains au centre-ville ;
- aménagement de l'entrée principale du cimetière ;
- pose d'une rosace en pavés au cimetière ;
- divers travaux d'élagage d'arbres de grande taille par une entreprise spécialisée (aux 3 bancs) ;
- mise en place des décorations de Noël pour 14 vitrines du centre-ville, ceci en collaboration avec le secteur EDP.

7.4. Police des constructions

Dès le 1er octobre 2019, la police des constructions a été détachée du service Urbanisme et Travaux avec la création d'un nouveau service « Constructions, environnement et patrimoine ».

Durant l'année 2019, 48 (74 en 2018) enquêtes publiques ont été ouvertes et 41 (54 en 2018) permis de construire ont été délivrés.

De plus, la Municipalité a délivré :

- 8 (8) permis de construire dispensés d'enquête publique (procédure prévue à l'art. 72 d du règlement d'application de la Loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et des constructions (RLATC) ;
- 34 (40) autorisations de construire sans enquête publique par le biais d'une procédure municipale simplifiée ;
- 16 (23) procédés de réclames ou publicitaires (enseignes, décors, etc.) ;
- 21 (25) autorisations pour la pose de panneaux solaires.

Au total, ce ne sont pas moins de 120 autorisations qui ont été délivrées par l'autorité (environ 2-3 par semaine).

7.5. Abbatiale et Musée

Projet muséal et suivi du chantier de restauration

Le projet de conservation, restauration et mise en valeur de l'Abbatiale de Payerne, accepté par préavis (n° 10/2017), a été mené en partie durant l'année 2019. Dans le cadre de ce projet, l'équipe du Musée a travaillé à sa mission centrale actuelle, en collaboration avec l'entreprise Thematis, à savoir la préparation et mise en place d'un nouveau parcours de visite et d'une offre culturelle renouvelée pour le site de l'Abbatiale. L'équipe a rédigé les contenus du futur parcours, avec l'appui de spécialistes. Elle a également assuré le suivi photographique des travaux de restauration menés dans l'Abbatiale, ainsi que l'intendance pour les divers corps de métier travaillant sur le chantier.

Inventaire et gestion des archives

Suite au grand travail de redéfinition et systématisation de la base de données de la collection réalisé en 2017, l'inventaire de la collection a pu être mené en 2018 et 2019. Il s'agit d'un travail systématique de réaménagement des dépôts et d'inventorisation de chaque objet de la collection. Le contenu des dépôts principaux a été réalisé, pour un total de 1'866 objets. Plusieurs espaces de stockage du Musée ont également pu être triés et réorganisés.

Public et visites

En raison des travaux de sauvegarde de l'édifice, l'Abbatiale et le Musée étaient fermés durant toute l'année 2019. Néanmoins, une offre diversifiée a animé le site durant l'année.

Offre « L'Abbatiale lève le voile sur ses travaux »

Autour du thème « La création du futur parcours de visite » le secteur Abbatiale-Musée a organisé 4 rencontres publiques :

- 6 juin : Plongée dans les archives historiques et le réseau clunisien, avec Madame Brigitte Pradervand (historienne de l'art) et

Monsieur Benoît Zimmermann (organiste) Participation : 55 personnes ;

- 22 juin : A partir de manuscrits anciens : musique et voyage, avec Monsieur Jean-Yves et Madame Christiane Haymoz (musicologues) et Monsieur Laurent Naas (Responsable scientifique de la Bibliothèque Humaniste, Sélestat) Participation : 30 personnes ;
- 5 septembre : Lectures et relectures du passé, avec Madame Lydie Zimmermann (guide, Musée de l'Abbatiale) et Madame Julia Taramarcaz (conservatrice, Musée de l'Abbatiale) Participation : 50 personnes ;
- 19 septembre : Les coulisses de la muséographie avec Messieurs Guido Faccani (archéologue) et Michel Etter (muséographe, Thematis) Participation : 30 personnes
- Participation totale : 165 personnes

Visites sur demande

En tout, 46 visites guidées de l'Abbatiale et de son site ont été données au cours de l'année (y compris les visite guidées données par les spécialistes du chantier).

1'049 personnes ont visité l'Abbatiale ou son Musée en 2019. En plus de cela, une cinquantaine de personnes a bénéficié d'une ouverture particulière de l'Abbatiale lorsqu'un employé du secteur pouvait les accueillir.

Comptoir broyard

Du vendredi 15 au dimanche 24 novembre 2019, le secteur Abbatiale-Musée avec le soutien de bénévoles (issus de l'Association du Site de l'Abbatiale de Payerne et de l'Association pour la restauration de l'Abbatiale de Payerne) a tenu un stand au Comptoir broyard. Le stand a connu une belle fréquentation. Le public régional et parfois extrarégional a globalement témoigné son intérêt pour les travaux de sauvegarde-restauration de l'Abbatiale, de réaménagement de la Place du Marché ainsi que pour le futur parcours de visite.

Travaux de mise en valeur de l'Abbatiale et de la Place du Marché

Préavis n° 08/2016 Crédit d'étude pour la mise en valeur et le réaménagement du site historique de l'Abbatiale de Payerne (terminé)

Cette étude consacrée à la valorisation du site de l'Abbatiale est achevée et le préavis pourra être bouclé en 2020. Certains documents doivent encore être finalisés pour la documentation du projet.

Préavis n° 10/2017 Mise en valeur du site Abbatial – Etape 2 - Restauration intérieure - nouveau concept muséographique – réaménagement de la place du Marché

Le projet, basé sur les résultats de l'étude menée depuis début 2016 s'est déroulé à un bon rythme pour l'ensemble des travaux. Le projet a été mené avec la participation de toutes les parties concernées par les travaux notamment les experts cantonaux et fédéraux. Cette collaboration a permis l'application de mesures de conservation ou techniques très abouties. L'ouverture de l'Abbatiale et la mise en exploitation du parcours de visite muséographique sont prévues au mois de mai 2020, dès lors retardée par la crise Covid-19. L'ensemble des travaux est devisé à Fr. 8'128'000.--.

Conservation intérieure de l'Abbatiale (terminée) :

La conservation s'est principalement déroulée aux endroits des voûtes et façades du chœur, du transept et de l'abside ainsi que celles des chapelles. Pour l'année écoulée, les mesures de conservation se sont principalement déroulées au niveau de l'avant-nef et du bas-côté nord, notamment par la réparation des fissures des voûtes.

Le revêtement de sol en pierre a été rétabli et le nouveau chauffage au sol a été mis en service au début novembre.

A relever également les travaux de conservation des voûtes et murs intérieurs de la chapelle haute de la Tour St-Michel et de la salle capitulaire. Cette dernière a souffert des différentes affectations et notamment d'un climat intérieur trop humide. L'ancienne ventilation de chauffage a été remplacée par une installation plus adaptée pour régler une température intérieure régulière pour une meilleure conservation de cette salle magnifique. A la fin de l'année, l'essentiel des travaux de conservation était terminé.

Abbatiale, conservation des voûtes et du choeur

Parcours muséographique et aménagements des locaux (en cours) :

Les travaux de muséographie se sont déroulés à un rythme soutenu malgré le nombre important de mandataires sollicités pour différentes prestations. L'aménagement et l'équipement des locaux d'accueil et de projection se sont déroulés conformément au planning moyennant quelques petits retards mais le tout forme une très grande qualité du résultat que le visiteur saura sans aucun doute reconnaître.

Le budget alloué au parcours de visite muséal, tant du point de vue du contenu que des mesures technique est respecté. Les travaux de mise en place des installations se sont surtout réalisés au début 2020.

La sécurisation de l'Abbatiale, notamment la gestion des accès aura été d'une grande difficulté à mettre en place, notamment afin qu'elle réponde à différents critères d'autorisation d'accès, d'horaires, de type de visiteurs etc. Les nouvelles portes de l'entrée principale et de la nef seront quant à elles à la dimension de l'Abbatiale ajoutant une touche finale aux lieux.

Aménagement de la Place du Marché (en cours) :

Les travaux d'aménagement de la Place du Marché se sont particulièrement bien déroulés et l'entreprise mandataire a démontré une très bonne maîtrise de l'organisation et de l'exécution des travaux. De même, la pose des pavés, externalisée, aura suivi par étape avec rapidité et qualité. Dans la 2e partie de l'aménagement, en direction du Café du Marché, les fouilles archéologiques se sont révélées relativement moins importantes que prévues. Le jointoyage de la place avec du sable de l'arc jurassien a été remplacé par du sable gris de granulométrie identique qui a mieux mis en valeur les pavés et calmé la lecture de la place.

Les travaux de la place ont donné lieu à des adaptations et des aménagements en relation avec les propriétés contigües à la place ainsi que des ruelles reliant la Grand'Rue. Le jardin de la Cure a pu être aménagé avec les plantations prévues. De même, la plantation des arbres sur la place a complété l'espace minéral de la place.

L'aménagement mobilier de la place a été défini et sera installé au printemps 2020 avant l'ouverture de l'Abbatiale. De même, les bornes automatiques seront installées à ce moment-là.

Début des travaux de réaménagement de la Place du Marché

Pose du sable à la Place du Marché

Début de la pose des pavés à la Place du Marché

8. Bâtiments Ecoles Sports

Julien Mora

En préambule, et même si je le fais chaque année, je tiens à remercier les employés du service Bâtiments et ceux de l'ASIPE, pour leur engagement, leur flexibilité et pour la motivation dont ils font preuve dans leur travail.

Bâtiments : Les travaux d'entretien prévus ont pu être effectués. Les différents secteurs (exploitation bâtiments et atelier) ont atteint les objectifs fixés. Divers travaux et projets ont pu être réalisés en utilisant des forces internes. Les résultats (Musée, Château de Montagny, Colonie des Cluds, fin des travaux aux Cadets) répondent parfaitement aux attentes. Tous les projets n'ont pas pu être menés à terme pour des raisons financières (cuisine de la Halle des Fêtes), de négociation avec les différentes parties prenantes (place de jeux universelle/skate-parc) ou de temps (rénovation du carnotzet, réfection des douches au tennis, etc.). J'espère que ceux-ci pourront être lancés ou terminés en 2020. Divers préavis de constructions ont été suivis durant l'année 2019 par le service Bâtiments. Il s'agit notamment de l'aménagement d'une nouvelle garderie, de la 2e étape de la réfection du Centre Sportif, de la finalisation du bâtiment aéroportuaire ou de l'Abbatiale ainsi que divers travaux dans les bâtiments communaux. Les domaines sont variés et demandent une grande adaptation au personnel.

Formation : L'année a été marquée par des difficultés liés aux transports scolaires qui n'ont que peu touché les élèves payernois, les raisons sont expliquées dans ce rapport, mais surtout par l'avancée dans la construction d'un nouveau collège dans la zone de La Coulaz/Rammes prévu pour la rentrée 2021. Le projet a pu être finalisé, l'appel d'offres pour la construction effectué et les préavis transmis aux Conseillers de l'ASIPE et de la Commune de Payerne. Ceux-ci seront validés début 2020 et les travaux débuteront dans la foulée. Ce projet qui est attendu depuis plus de 5 ans sera construit sur le terrain légalisé à cet effet en 2015 par l'approbation du préavis n° 23/2015. Dans le même temps, l'agrandissement du GYB a été finalisé et de nombreuses discussions entre le Canton et la Commune concernant les accès ont eu lieu. Ces deux bâtiments ouvriront leurs portes en même temps et permettront à notre ville d'absorber les nombreux élèves attendus.

Sports : Payerne bouge grâce à l'engagement de nombreuses sociétés locales. Merci à elles de faire vivre notre ville. Le projet de nouvelle zone sportive n'a, malheureusement, toujours pas avancé du côté du Canton de Vaud. Diverses rencontres ont eu lieu avec les services cantonaux de l'aménagement du territoire mais aucune date n'a pu être donnée. Nous faisons tout notre possible pour faire avancer ce dossier qui permettra à terme d'avoir sur la zone de La Palaz, une patinoire, un terrain de skater-hockey couvert, une piste d'athlétisme, un terrain de football et des pistes de pétanque. Pour rappel, la construction de cette nouvelle zone sportive pour la «compétition» permettra de repenser totalement la zone du Stade municipal et derrière la Halle des Fêtes pour les activités scolaires, de détentes et de loisirs.

Cultes : Comme chaque année, la Municipalité a eu plusieurs échanges avec les différentes églises reconnues de droit public, ou non.

8.1. Bâtiments

Le Service des Bâtiments a poursuivi sur sa lancée 2018, par l'entreprise de nombreux travaux dans les bâtiments et installations communales. L'année 2019 a surtout été consacrée à l'exécution de projets validés en 2018. Le service est en charge du projet de mise en valeur de l'Abbatiale et réaménagement de la Place du Marché particulièrement exigeant. La présentation de nouveaux préavis en 2019 a été plutôt limitée.

Le secteur Projets a été fortement mis à contribution tant sur la planification que l'exécution des projets en cours et également en préparation. Le secteur aura pu compter sur l'appui des chefs de secteur Atelier et Exploitation bâtiments.

Le secteur Atelier a été particulièrement sollicité notamment pour les travaux de rénovation du BSE, du refuge des Cadets, des salles du Musée, de l'Hôtel-de-Ville, de la colonie des Cluds en utilisant au maximum les compétences des collaborateurs. Ces travaux ont mis en évidence la capacité du secteur à exécuter des travaux relativement importants tout en respectant les délais et une grande qualité du résultat.

Le secteur Exploitation bâtiments de son côté a poursuivi sa mission de maintenance et de nettoyage des bâtiments. La mutation de l'activité des concierges plus orientée sur la maintenance des équipements progresse lentement dans la mesure où elle implique le transfert des activités de nettoyages aux agentes de nettoyage. A cet effet, le secteur s'est attelé à accentuer la standardisation de l'activité de nettoyage pour une meilleure efficience à même de favoriser ce transfert. En parallèle, le secteur a introduit un cahier des charges pour l'utilisation systématique de produits de nettoyage labellisé ECO.

Gestion des accès

La gestion des accès des bâtiments communaux est une activité sous la responsabilité du secteur Exploitation bâtiments et occupe tout au long de l'année un temps estimé à 0.2 ETP. Elle est assurée par Monsieur Cédric Baumgartner, agent d'exploitation. Cette activité est étroitement associée à l'évolution de la technologie du domaine de la gestion des accès dont les principaux critères sont les suivants :

- critère de sécurité : offrir la meilleure garantie de sécurité des biens dans les bâtiments ;
- critère pratique : offrir la meilleure alternative d'un accès facilité et pratique pour l'utilisateur ;
- critère de coût : limiter le coût d'achat et de maintenance.

L'activité couvre environ 35 groupes de bâtiments et installations communales ou intercommunales comme le Collège Derrière la Tour, les Passerelles. Concernant les données de cette gestion, les chiffres sont les suivants :

Type	Nombre	Réserve / stock
Clés KABA mécaniques/puces	1'900 pièces	600 pièces
Badges	300 pièces	55 pièces
Clés perdues (désactivées)	139 pièces	
Badges perdus et désactivés	5 pièces	
Equipement de boîtes à clés électroniques	8 bâtiments	

Le plan de fermeture de la Commune de Payerne comporte 8 groupes dans lesquels les bâtiments sont classés selon leur affectation. Ce plan est plutôt rigide et ne permet pas par exemple la création d'un nouveau groupe, celui-ci est fixé à 8, dès lors toute extension du plan est limitée à ce paramètre.

Le principe actuel consiste à traiter les entrées principales des bâtiments électroniquement et mécaniquement les accès à l'intérieur des bâtiments. Dans certains cas, des cylindres électroniques ont dû être posés à l'intérieur pour éviter le mélange de groupes afin de garantir l'accès aux pompiers.

La stratégie actuelle en terme de moyens s'oriente plutôt vers l'accès badge, qui est plus coûteux à mettre en œuvre dans la mesure où il faut électrifier la serrure et idéalement la relier au réseau informatique pour la programmer. A l'inverse, le coût d'exploitation est par la suite plutôt bon marché. Une clé mécanique à puce coûte environ Fr. 100.-- et un badge coûte une dizaine de francs.

A futur la mutation des actuelles clés type « Elolégic » devra être remplacée par la nouvelle génération de sésames dans la mesure où cette technologie ne sera plus maintenue par le fournisseur KABA dans le futur. Dès lors, nous serons vite confrontés à nous tourner vers les nouvelles solutions. Ceci représente un investissement relativement important qui avoisine les Fr. 100'000.-. Celui-ci sera réparti sur plusieurs budgets de fonctionnement. Le coût annuel, en terme de fourniture et licence, est d'environ Fr. 10'000.-- par an.

Cette activité, qui apparaît relativement simple, est en fait un domaine plutôt complexe qui appelle à beaucoup de compétences et une rigueur dans la gestion qu'il s'agit d'assurer pour tout l'ensemble de nos bâtiments.

Atelier

En 2019, le secteur Atelier a poursuivi sur la lancée de 2018 en entreprenant la réalisation des remises en état dans différents bâtiments avec des résultats de grande qualité démontrant les compétences et la motivation des collaborateurs à exécuter des travaux valorisant leur savoir-faire :

Refuge des Cadets

- rénovation et isolation du réfectoire ;

Réfectoire du refuge rénové

Cave communale

- entretien courant ;
- projet de modernisation du carnotzet 2019-2020 ;

Projet de rénovation du carnotzet

Vignoble de Lavaux

- travaux courants ;
- construction d'une clôture à Montagny afin de sécuriser le jardin utilisé par les locataires ;
- réparation des toitures de la tour et de l'aile Est endommagée par le vent en août 2019 ;

Sécurisation du jardin à Montagny

Belle-Ferme et Grange-de-la-Ville

- entretien courants ;
- depuis le 31 août 2019, le dernier bâtiment loué par la SADA, soit la villa a été remise à la Commune et sera remise en location ;

Alpages de Provence

- entretien courant ;
- des travaux sur la toiture du bâtiment de Grangeneuve sont planifiés pour 2020 ;

Bâtiments divers

- achat et entretien des outils, équipements et diverses fournitures, similaire à l'année 2018, entretien courant ainsi que les mises en conformité des installations électriques, gestion de l'évacuation des déchets recyclables dans les bâtiments communaux et écoles ;

Bâtiment des Régents

- remplacement des fenêtres d'un appartement et mise aux normes BPA des tablettes de fenêtres ;

Bâtiment rue de la Boverie (garderie)

- déménagement de la Courte-Echelle en août dans ses nouveaux locaux à la rue de Guillermaux ;
- le projet de rénovation du bâtiment a fait l'objet d'un préavis municipal avec une nouvelle affectation du bâtiment, en plus des surfaces habitables, en maison de naissance géré par l'association O Nenuphars ;

Bâtiment de la Vente

- entretien normal ;
- remplacement du store de terrasse à la suite des dégâts de l'orage du 15 juin 2019 ;

- en parallèle, le service a entrepris, accompagné de Monsieur Bersier, une démarche d'amélioration du bâtiment, analyse de la consommation énergétique, lifting de la façade, amélioration de la terrasse etc. Le tout doit déboucher en 2020 avec un projet de travaux ;

Bâtiment du Café du Marché

- fermeture du Café du Marché à fin juin à la suite de la résiliation du bail en lien avec le projet de réaménagement et d'une extension du café actuel ;
- le chantier du bâtiment voisin a posé quelques problèmes d'infiltrations d'eau, provoquant fissures et tâches d'humidités. Les dégâts seront pris en charge par le propriétaire voisin ;

Bâtiment Ancien Hôpital

- travaux d'entretien courant du bâtiment ;
- finalisation des mesures anti-inondations exigées par l'ECA ;

Mesures anti-inondation à l'Ancien Hôpital

Crèche en Guillermaux

- la nouvelle crèche a été mise en exploitation à la rentrée scolaire le 26 août 2019. Des travaux sous garantie et différentes mesures de suppression de défauts étaient en cours jusqu'à la fin de l'année. Quelques améliorations ont été apportées et pour certaines seront résolues en 2020. Il s'agit notamment de l'amélioration de la téléphonie qui souffre d'une mauvaise couverture du réseau liée à la typologie du bâtiment. Ces travaux sont exécutés sous le régime du préavis municipal ;

Bâtiment aéroportuaire de l'Aéropôle

- le bâtiment propriété, chacun pour sa partie, de la société Anura SA et de la Commune de Payerne, a été mis en exploitation en grande pompe le 27 mars 2019. Le bâtiment est occupé par la société Speedwings SA et la société Swiss Aeropôle. Cette dernière assure la promotion des locaux de la Commune de Payerne en faveur de sociétés et start-up du domaine de l'aviation. Au 31 décembre 2019, cinq sociétés supplémentaires occupent les locaux communaux. Ceci est plutôt réjouissant bien qu'il s'agisse de petites structures ;

Hôtel de Ville

- travaux courants – les principaux travaux ont été réalisés par préavis ;
- remplacement des vérins de la double-peau dont certains dysfonctionnaient – limitant la ventilation de la façade ;
- mise aux normes de sécurité des portes automatiques des entrées de l'Hôtel-de-Ville ;

Abbatiale

- l'Abbatiale est toujours fermée aux visites et en travaux de conservation intérieure qui se sont achevés à l'automne. Les principales dépenses sont liées à la détection incendie et les mesures de surveillance de stabilité de l'Abbatiale ;
- les travaux de conservation intérieure de l'Abbatiale ainsi que de la Place du Marché sont suivis par le service des Bâtiments en collaboration avec l'architecte mandataire Monsieur Yvan Kolecek ;

Musée

- entretien courant ;
- réfection des salles d'exposition (hors projet muséographique) – prestations assurées en interne par le secteur Atelier principalement la rénovation du revêtement de sol en parquet ;

Aménagement de la salle d'exposition du Musée

Tribunal

- entretien courant et conservation des encadrements et meneaux des fenêtres de la façade donnant sur la place ;

Halle des Fêtes

- entretien courant du bâtiment ;
- les travaux d'entretien du parquet ont été limités. Des tests de produits et de revêtement de protection ont été effectués. Une protection amovible du parquet pour la partie buvette a convaincu et a été acquise ;

Colonie de vacances des Cluds

- travaux d'entretien de remise en état, principalement des façades et de la clôture , notamment en vue des 60 ans de la colonie et de la journée portes ouvertes du 28 septembre 2019 ;

Façade des Cluds rénovée

Nouvelle clôture des Cluds

- remise en état après l'inondation du 2 novembre suite à la rupture d'un robinet à la cuisine. Ce sont principalement des frais d'assèchements pris en charge par l'assurance Choses bâtiments ;

Halle de La Palaz

- travaux d'entretien courant ;

Bâtiment des Services d'Exploitation

- entretien des installations en parallèle des travaux de rénovation par préavis municipal ;

Bâtiments des Parcs et Promenades

- travaux d'entretien courant ;

Pavillon des Rammes

- entretien courant notamment la remise en état des stores inutilisables ;

Groupe scolaire de La Promenade

- entretien courant et finalisation de la mise en conformité des installations électriques de l'Ancienne Promenade ;
- entretien courant et remplacement des revêtements de sol de trois classes de la Nouvelle Promenade ;
- entretien courant du Centre Sportif de La Promenade en parallèle des travaux de rénovation de la 2e phase des travaux de la 3e étape de rénovation qui s'étalera jusqu'en 2020 ;
- remplacement partiel des équipements de sport selon le rapport Alder-Eisenhut dans la limite du budget disponible ;

Pavillon Promenade Moderne

- mandat de conciergerie et de nettoyage du bâtiment propriété de l'ASIPE ;

Collège du Château

- entretien courant ;
- assainissement des conduites d'évacuation des eaux usées en coordination avec les travaux d'aménagement des salles d'accueil et de projection du Musée, travaux entrepris en 2018 et facturés sur l'exercice 2019 ;
- remplacement du tableau électrique lié aux travaux d'installations électriques de l'Abbatiale ;

Centre Sportif des Rammes

- entretien courant ;
- remplacement de l'adoucisseur d'eau ;
- remplacement partiel des équipements de sport selon le rapport Alder-Eisenhut dans la limite du budget disponible ;

Pavillon scolaire de l'Ecole de la Transition

- entretien courant ;

Abris PC et STPA communaux

- entretien courant ;
- aménagement des vestiaires pour la PC ;

Temple

- entretien courant ;
- réparation de la charpente du clocher à la suite d'infiltrations d'eau ;

Infiltration d'eau dans la charpente du clocher

Abattoirs

- étude de différents scénarios de mise en valeur du site ;
- entretien minimum.

Places de sports

Stade municipal

- exploitation normale des terrains selon le plan d'entretien et de fumure avec la société Swiss Green SA ;
- le terrain A a souffert des conditions estivales plutôt sèches et des mesures sanitaires supplémentaires ont dû être prises pour régénérer le gazon. Depuis, le terrain est à nouveau en parfait état ;
- le terrain synthétique a été remis en état par Realsport en vue de son homologation en septembre 2019. La construction du terrain date de 2010. La durée de vie d'un terrain synthétique est fixée à dix ans. Les essais pratiqués par Labosport se sont révélés conformes dans les limites des normes EN 15330.
- le terrain C a fait l'objet d'un examen pour l'équiper d'un éclairage permanent pour les entraînements. Cette solution doit tenir compte de différents paramètres tant au niveau des possibilités techniques, de la location du terrain à Arma Suisse que du coût. Une proposition pourrait être présentée à la Municipalité et aux parties concernées dans le courant 2020 ;
- finition de la toiture végétalisée des nouveaux vestiaires selon préavis municipal ;

Toiture végétalisée et panneaux photovoltaïques

- réfection de la toiture plate sud des anciens vestiaires, réfection de l'étanchéité et remise en place des dalles ;

Assainissement de la toiture

- installation d'un container pour le matériel d'entretien des terrains du stade ;

Tennis

- entretien normal des courts ;
- travaux de rafraîchissements des façades extérieures de la buvette du tennis ;

Skate hockey

- entretien courant ;

Projets – préavis 2019 et en cours

Préavis n° 08/2015 Réfection du Stade (réfection du tartan de l'anneau synthétique du stade et achat de matériel d'athlétisme (en cours)

L'expertise du tartan a été réalisée par un bureau spécialisé. Le rapport émis par ce dernier a établi que les taconages réalisés pour supprimer certains défauts n'entraînent pas de risques de détérioration prématurée du tartan et relèvent plutôt du visuel inesthétique. Par contre, l'expert suspecte certains défauts cachés dans la régularité de la couche et de l'adhérence à la sous-couche et les dernières investigations auront lieu au printemps 2020.

Préavis n° 01/2017 Achat de la partie du bâtiment comprenant la zone d'aéroport et d'accueil d'entreprises à la société Anura SA (en cours)

Le bâtiment a été inauguré le 27 mars 2019. Des travaux de finition ont encore eu lieu après cette date. Durant 2019, Speedwings SA (représentant Anura SA) et le Service des Bâtiments ont formé un comité de pilotage dans le but de définir une convention d'usage entre propriétaires comprenant notamment la répartition des frais des différents équipements communs accessoires du bâtiment. Cette tâche s'est révélée compliquée du fait de la complexité même des installations et de la prise en main des comptages d'énergie. La conclusion de la convention d'usage devrait toutefois trouver son épilogue dans le courant 2020. De même, le préavis municipal pourra être bouclé en parallèle. La collaboration entre les deux propriétaires se passe toutefois sous de bons hospices.

Hangar Speedwings

Accueil Handling

Préavis n° 12/2017 Construction d'un bâtiment de 4 vestiaires au Stade (terminé) et préavis n° 15/2018 Demande de crédit complémentaire (terminé)

La construction du bâtiment a été réalisée au printemps 2018 et les 4 nouveaux vestiaires ont été à disposition des clubs début septembre 2018. La finalisation de la toiture végétalisée a été terminée au printemps 2019.

Préavis n° 16/2017 Démontage de la halle de stockage n° ECA 2861 située sur la parcelle RF n° 3503 et reconstruction sur la parcelle RF n° 2150 (en cours)

La halle a été démontée et remontée à l'arrière du Bâtiment des Services d'Exploitation. Les aménagements extérieurs sont terminés. L'aménagement intérieur de la halle, dont le montage sera exécuté en interne, sera terminé en 2020.

Aménagements extérieurs

Préavis n° 01/2018 Réalisation et Assainissement du BSE Etape 2 (en cours)

Les travaux se sont poursuivis tout au long de 2019 avec un excellent résultat. Citons l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment ainsi que le réaménagement des bureaux et la création d'une salle de conférence au 1er étage. Le site est désormais sécurisé par la pose d'une clôture sur son périmètre ainsi que des portails automatiques pour gérer les accès. Cette 2e étape constitue déjà une bonne amélioration de l'outil de travail.

Sécurisation du périmètre

Salle de conférence du BSE

Préavis n° 04/2018 Déplacements et restaurations des fontaines de la Place du Marché et statues des Bannerets (en cours)

Les travaux seront achevés dans le courant du printemps 2020 par la pose des Bannerets restaurés sur les colonnes des fontaines. Celles-ci sont désormais à leur emplacement définitif. Ces nouveaux emplacements constituent une vraie mise en valeur tant pour la Place du Marché que pour les fontaines elles-mêmes.

Déplacement de la fontaine de la Place du Marché.

Préavis n° 05/2018 3e étape de rénovation du Centre Sportif de La Promenade - Travaux intérieurs (en cours)

A l'instar de la 1ère phase, les travaux de la 2e phase se sont déroulés conformément au planning des travaux toujours durant les vacances d'été des écoles. Les travaux se sont essentiellement concentrés sur les vestiaires de la piscine. Il s'agissait principalement des travaux d'installation de ventilation, remplacement de la distribution sanitaire, réfection des vestiaires. La dernière phase des travaux se déroulera en 2020 sur le même modèle principalement le remplacement des revêtements de sol des salles de sport.

Désamiantage des vestiaires

Locaux en chantier

Locaux en chantier

Préavis n° 08/2018 Demande de crédit pour la planification de la rénovation de la cuisine, de la ventilation et de l'évacuation des eaux usées de la Halle des Fêtes (en cours)

L'avant-projet a été défini par le comité de pilotage regroupant le service des bâtiments, l'architecte, le cuisiniste, l'ingénieur CVS et les utilisateurs. Le cahier des charges représente au final un investissement largement supérieur à la planification financière bien que la rénovation/transformation planifiée corresponde aux besoins. Cet investissement sera dès lors reporté à la législature suivante. Le projet sera finalisé en 2020.

Préavis n° 16/2018 Aménagement d'une institution d'accueil collectif de jour préscolaire à la rue de Guillermaux (en cours)

L'aménagement de la structure d'accueil collectif de jour préscolaire de 66 places aux rez-de-chaussée des immeubles B et C à la rue de Guillermaux, propriété de Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA, s'est achevé à fin juillet et la crèche a ouvert le 26 août 2019. En parallèle de la mise en exploitation, des travaux complémentaires ont été entrepris notamment la suppression de certains défauts constatés par la suite.

Les locaux et les aménagements sont d'une grande qualité et fonctionnels. Le projet sera bouclé en 2020.

Locaux de la crèche

Réfectoire de la crèche

Préavis n° 05/2019 Assainissement du bâtiment de la Rue de la Boverie 37 (en cours)

Ce préavis est en lien avec le déménagement de la crèche la Courte-Echelle à l'immeuble de la rue Guillermaux. Le projet prévoit l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment ainsi que la rénovation intérieure du bâtiment. La dernière locataire a résilié son bail au mois de novembre 2019 et le bâtiment est depuis totalement inoccupé. En parallèle, l'Association O Nenuphars, future locataire du rez-de-chaussée, aménagera les locaux en maison de naissance. Le projet a été mis à l'enquête à l'automne 2019 et les travaux se dérouleront en 2020 pour une mise en exploitation et en location à la fin 2020.

Préavis n° 06/2019 Transformation intérieures de l'Hôtel de ville - Sécurité publique (en cours)

Le projet s'est déroulé dans de bonnes conditions. Le réaménagement de la Sécurité publique s'avérait nécessaire en regard de la vétusté des locaux et notamment du guichet mal isolé et peu pratique. La cafétéria de la Coreb, les couloirs d'accès ont été également rénovés et réaménagés en fonction des besoins des utilisateurs. Les dernières finitions sont en cours en 2020 mais l'essentiel des travaux est terminé.

8.2. Instruction publique

L'ASIPE établit un rapport de gestion indépendant à celui de la Commune de Payerne. Voici un résumé du rapport adopté par le Comité de direction en février 2020.

Administration / Généralités

L'année 2019 a été marquée par une hausse de 1.03 % du nombre d'élèves total par rapport à 2018. Entre 2017 et 2018, l'augmentation était de 1.6 %.

Au 31 décembre 2019, l'Etablissement primaire comptait 1'392 élèves (+ 30), dont 911 Payernois (+ 17), répartis sur neuf collèges. L'Etablissement secondaire comptait 650 élèves (- 10), dont 347 Payernois (+ 2).

Suite à son élection à la syndicature de Corcelles-près-Payerne, Madame Nicole Rapin a été remplacée au 1er juillet par Madame Dominique Losey. Une nouvelle réorganisation du Comité de direction (CoDir) a été mise en place :

- Monsieur Julien Mora de Payerne, président ;
- Madame Corine Ranzoni de Chevroux, vice-présidente et bâtiments en projet ;
- Madame Dominique Losey de Corcelles-près-Payerne, parascolaire ;
- Madame Sandra Menétrey de Grandcour, transports zone nord ;
- Monsieur Philippe Cornamusaz de Trey, transports zone sud ;
- Monsieur Eric Küng de Payerne, bâtiments existants ;
- Monsieur Thierry Graf de Missy, finances ;
- Monsieur Patrick Gander, président de l'ASIEGE, participe aux séances avec voix consultative.

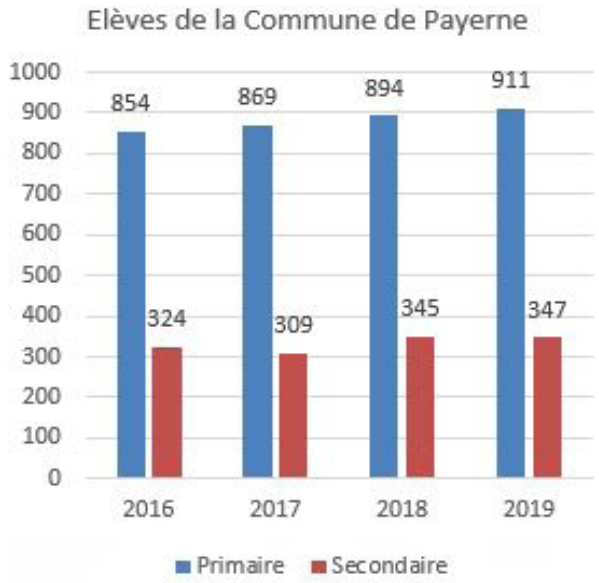

Evolution du nombre d'élèves de la Commune de Payerne entre 2016 et 2019

Monsieur Thierry Graf a démissionné de son poste de Conseiller municipal à Missy au 31 décembre 2019 et sera remplacé début 2020 au sein du CoDir.

Le CoDir est soutenu par Monsieur Pierre-Alain Lunardi, directeur à 100 % et par Madame Nadège Bulliard, secrétaire-comptable à 40 %. A la fin de l'année 2019, le poste de Madame Bulliard a fait l'objet d'une mise au concours pour un remplacement à durée déterminée dû à un congé maternité prévu début 2020. Madame Stefania Santos a commencé quelques formations en décembre 2019 pour être prête au 1er janvier 2020.

Actuellement l'ASIPE emploie 28 collaboratrices et collaborateurs, sans compter les stagiaires en préapprentissage ou en reconversion par l'AI, dont 83 % de femmes. La moyenne d'âge est de 44 ans. L'employé le plus jeune a 19 ans et le plus ancien 72 ans.

Le Conseil Intercommunal, présidé par Monsieur Laurent Cosendai de Corcelles-près-Payerne, s'est réuni quatre fois et a validé les préavis suivants :

- préavis n° 01/2019 : Demande de crédit pour l'étude de la construction d'un collège à Payerne ;
- préavis n° 02/2019 : Comptes 2018 et rapport de gestion ;
- préavis n° 03/2019 : Budget de fonctionnement 2020.

Une séance au mois de juin avait pour but de présenter le financement des camps scolaires et autres activités ainsi que de faire un point de situation sur le projet de construction d'un collège à Payerne.

Le Conseil d'établissement (CEt), sous la présidence de Monsieur Philippe Charmoy de Grandcour, s'est réuni 4 fois durant l'année 2019. Selon ses compétences, il a demandé à la Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture l'octroi de jours de congés supplémentaires durant les fêtes locales (lundi des Brandons et du Tirage pour Payerne ou de la Fête de Mai pour Corcelles). Une de ces rencontres a réuni le CEt et le CoDir pour voir la faisabilité d'impliquer davantage le Conseil dans les activités et les décisions de l'ASIPE dans une perspective participative. Dès lors, une représentante du CEt a intégré un groupe de travail sur les transports scolaires et deux commissions pour le parascolaire et les infrastructures de l'ASIPE ont été créées pour 2020.

Finances

Le budget 2019 de l'ASIPE était de Fr. 5'917'416.25. Les charges à répartir se sont finalement montées à Fr. 5'785'951.70, soit un écart en faveur des Communes de Fr. 185'464.55 dont Fr. 73'943.60 pour Payerne. La différence entre le budget et les comptes est de 3.10 %. Celle-ci s'explique notamment par un renouvellement du mobilier non-demandé par les établissements et l'ouverture reportée de 4 mois du restaurant scolaire « La Détente ».

Transports scolaires

La rentrée scolaire 2019-2020 fut laborieuse en matière de transports scolaires. En effet, CarPostal a proposé de changer la manière de déplacer les élèves par classe et non par lieu de domicile. Si ceci a un énorme avantage pour les enseignants, dont les élèves arrivent tous en même temps, les plus petits étant dans le bus avec leurs mêmes camarades de classe, cette méthode a eu pour conséquence d'accroître la durée des trajets, ce qui n'a pas été accepté par les parents, principalement de Corcelles-près-Payerne.

Au vu de l'insatisfaction de certains parents, ces derniers ont été revus et la méthode changée. C'est à la rentrée scolaire après les vacances d'automne que les nouveaux horaires ont été implémentés. Si 159 enfants ont vu la situation s'améliorer, cette modification des horaires péjore les trajets de 41 enfants principalement d'Etrabloz et de la Commune de Trey.

De cette situation a suivi la mise en place d'un groupe de travail sur les transports scolaires. L'objectif est double, soit à la fois envisager des changements dans la manière de concevoir les horaires et préparer le cahier des charges en vue de l'appel d'offres en marchés publics, le contrat de mandat actuel avec CarPostal se terminant à la fin juillet 2021.

Parascolaire

L'impact pour l'ASIPE de l'entrée en vigueur du nouveau cadre de référence de l'EIAP au 1er août 2019 est relativement faible, sachant que plusieurs principes y étaient déjà en vigueur.

La structure parascolaire du Croc Bonheur, dirigée par Madame Corinne Magne, est ouverte 38 semaines par années (en parallèle à l'école) en quatre modules journaliers et peut accueillir pour les modules 1, 3 et 4 un maximum de 24 enfants.

Modules	Horaires d'ouverture
Module 1	07 h 00 à 08 h 50
Module 2	12 h 10 à 14 h 15
Module 3	14 h 15 à 15 h 50
Module 4	15 h 50 à 18 h 30

Lors du premier semestre 2019, il a été constaté que la liste d'attente devenait plus importante. Le personnel du parascolaire s'est alors penché pour trouver une solution afin de pouvoir accueillir 48 enfants à midi en lieu et place de 36. Grâce notamment à un double service du repas et une activité sportive et ludique dans la salle de gym de DLT, il a été possible d'augmenter la capacité de 12 places.

Dans le tableau ci-dessous, le chiffre en gras correspond au nombre de places possibles par module. Le chiffre à sa droite correspond au nombre d'enfants inscrits par module.

Module	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	**24**/24	**24**/24	**24**/24	**24**/24	**24**/24
Module 2	**48**/48	**48**/48	**24**/23	**48**/48	**48**/48
Module 3	**12**/11	**12**/11	**24**/22	**12**/11	**12**/11
Module 4	**36**/34	**36**/34	**24**/22	**36**/34	**36**/34

Si ces dernières années le taux de remplissage était d'environ 71 %, il est actuellement à 91.93 %. Pour 2020, une structure ouvrira à Grandcour, suivie en 2021 d'une structure à Corcelles et d'une aux Rammes, liée à la construction du nouveau collège.

Les activités intergénérationnelles avec les résidents des logements protégés se sont poursuivies et ont même suscité l'intérêt de la presse, qui est venue assister au spectacle de Noël fait par les enfants. Chaque mois un repas et un goûter est organisée entre les enfants et les personnes agées.

Une offre de devoirs surveillés est toujours disponible à Payerne pour les élèves des établissements primaire et secondaire. Les enfants inscrits ont une heure à disposition pour effectuer leurs devoirs sous la surveillance du personnel de l'ASIPE, principalement des étudiants du GYB. Le coût de cette prestation aux parents est de Fr. 5.--/heure. Durant le premier semestre, quatre après-midi par semaine étaient proposés dans le collège DLT et aux Rammes avec une moyenne de 14 enfants par jour. Depuis la rentrée d'août, la salle aux Rammes a été fermée et le vendredi après-midi supprimé à cause d'une baisse de la demande (16 élèves en tout).

Dès la rentrée 2019, le restaurant scolaire « La Détente » a été ouvert pour accueillir les élèves du secondaire. La capacité est de 45 places pour prendre un repas commandé auprès de notre fournisseur ou un pique-nique. De manière générale, la demande est restée très stable durant ce premier exercice. Le fournisseur de repas est la Fondation Cherpillod, tout particulièrement le SeMo (Semestre de motivation), comme pour l'UAPE Croc' Bonheur.

Une collaboratrice a été engagée pour assurer la gestion du restaurant, notamment pour le contrôle des températures, de l'hygiène et de la remise en état. Le logiciel MaCantine a été acquis pour permettre l'inscription de l'enfant par ses parents, le paiement de la prestation et le contrôle des présences.

Ci-dessous, le tableau de fréquentation de « La Détente », selon les inscriptions du premier semestre 2019-2020.

Prestations	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Repas	5	10	5	5
Pique-nique	21	28	38	13
Total	**26**	**38**	**43**	**18**

Bibliothèque

Au 31 décembre 2019, la bibliothèque possède 21'979 ouvrages. Durant l'année écoulée, ce sont 1'108 livres et revues qui ont été acquis pour le tout public (adultes et enfants). La clientèle habituelle est composée de 2'417 abonnés, dont 58 % vivent sur la Commune de Payerne. Durant l'année, ce sont 258 nouveaux abonnés qui se sont inscrits. Si le nombre de nouveaux abonnés est resté stable durant l'année par rapport à 2018, il y a eu moins de personnes qui ont quitté leur statut d'abonné en 2019.

Les collaboratrices continuent d'exploiter l'ancienne cabine téléphonique à Payerne pour mettre des ouvrages à disposition du public. L'accès est garanti grâce à la précieuse collaboration de la pharmacie à proximité.

Durant l'année, plusieurs activités ont eu lieu avec des associations de la région :

- jeu de scrabble (rencontre mensuelle) ;
- « Raconte-moi une histoire » (rencontre mensuelle) ;
- 1001 Histoires (activité ponctuelle) ;
- animation bilingue, notamment avec des contes de Noël le 6 décembre ;
- la nuit du conte sous le thème « les droits des enfants » avec un spectacle de marionnettes le 8 novembre ;
- accueil d'auteurs en septembre, novembre et décembre.

Bâtiments

Le collège DLT a fait l'objet de différents entretiens ou d'améliorations. Le projet de changement des fenêtres s'est poursuivi en 2019. Ce sont 7 fenêtres qui ont été changées durant cette période. L'ASIPE avait procédé en 2018 à un audit énergétique de ce bâtiment et plusieurs mesures ont été prises, notamment dans le réglage

de différents appareils, chauffage, ventilation, etc. L'exercice semble très concluant au regard de la baisse de consommation de gaz (- 20.45 %) et l'électricité (- 8.58 %) constatée pour 2019.

A la suite d'un orage, de l'eau s'est infiltrée au plafond du premier étage de La Promenade Moderne. En raison du toit plat et lors de fortes précipitations, la pression sur l'étanchéité est importante (retenue d'eau). Une analyse a été faite par une entreprise spécialisée et l'étanchéité d'origine devra être refaite dans les deux prochaines années.

Projet de nouveau collège à La Coulaz/Rammes

En février 2019, le Conseil intercommunal a accepté un crédit d'études permettant à un pool de mandataires de réaliser le bâtiment sur plans avec l'ensemble des données techniques, permettant un appel d'offres à entreprise totale.

Le projet de l'ouvrage a été réalisé par le bureau d'architecte payernois CollectifLabo. Le Comité de direction a reconduit le bureau d'assistance au maître d'ouvrage, F-Partenaire pour accompagner l'ASIPE sur ce projet d'importance.

Le projet a été présenté à plusieurs reprises auprès de la CUAP (Commission d'urbanisme, d'architecture et du paysage) de la Commune de Payerne. Quelques modifications ont été demandées et c'est en septembre 2019 que l'ASIPE a pu publier l'appel d'offres ouvert. En parralèle à la mise à l'enquête publique, une séance avec l'ensemble des voisins a été organisée début novembre, permettant de répondre à diverses inquiétudes. De manière générale, quasiment aucune question ne concernait le projet de bâtiment, mais uniquement des questions de mobilité et d'accessibilité. L'ensemble du personnel enseignant de l'EPPE a également été convié à une présentation identique. Une opposition a été déposée dans les délais et sera traitée par la Municipalité début 2020.

Quatre entreprises ont transmis une offre valable dans les temps, la cinquième étant incomplète et donc irrecevable. Après audition de trois entreprises afin de préciser quelques éléments, c'est la société JPF Entreprise générale SA qui a obtenu le marché. Les travaux sont prévus de débuter au printemps 2020 et devraient se terminer pour la rentrée d'août 2021.

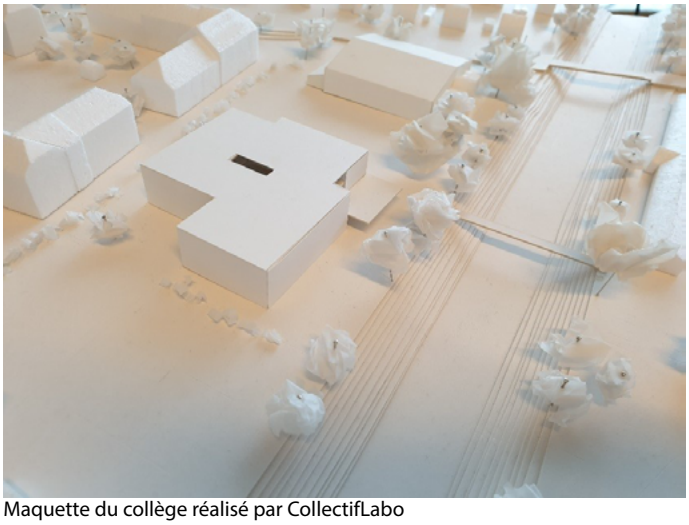

Maquette du collège réalisé par CollectifLabo

Camps et autres activités

L'année 2019 a été marquée par un changement majeur au niveau des camps et autres activités scolaires. En effet, suite à un arrêté du Tribunal Fédéral, le financement des camps est totalement à la charge des Communes. Des discussions ont eu lieu entre les directions des établissements et une délégation du CoDir pour déterminer le futur des camps. Il a été décidé d'uniformiser les pratiques au sein de l'ASIPE et que chaque élève ait le même nombre de sorties durant sa scolarité. En bref, chaque enfant aura deux camps verts durant l'école primaire, deux camps de ski (un au primaire et un au secondaire) ainsi qu'un camp pour marquer la fin de la scolarité. Des échanges linguistiques restent possibles, sur demande, pour les élèves du secondaire. Les courses d'écoles annuelles et deux activités culturelles sont maintenues.

Lors du premier semestre de l'année 2019, deux classes de 4P et cinq classes de 6P ont fait leur camp vert aux Cluds. Pour les 7-8P, c'est-à-dire 16 classes, les élèves se sont rendus à la Forclaz (VS) pour le camp de ski. En automne 2019, deux classes de 4 et 6P sont allés aux Cluds.

Dans le cadre des échanges linguistiques, 47 élèves se sont rendus soit à Schaffhouse ou à Gerhausen (D). 232 élèves ont eu leur camp de ski entre Zinal, Les Rasses ou Les Collons, alors que pour le camp de fin de scolarité, 145 jeunes sont partis en Ardèche, en Auvergne, à Edimbourg, à Rome ou encore Noirmoutier. Une classe de 10VP de 25 élèves est allée à Gstaad, alors que deux classes de raccordement, représentant 41 élèves, se sont rendues aux Cluds.

L'année 2019 a été marquée par les préparatifs pour les JOJ Lausanne 2020. L'établissement primaire a créé sa propre mascotte et sa propre flamme. Une cérémonie d'ouverture a eu lieu en novembre réunissant tous les élèves sur le Stade municipal. En parallèle, les élèves ont participé aux cérémonies prévues à l'échelle cantonale et notamment « Un drapeau, une commune » où deux filles de notre Commune sont allées chercher le drapeau des JOJ au Stade Pierre de Coubertin en septembre et accueillir la flamme officielle des JOJ.

Le drapeau des JOJ lors de la cérémonie « Un drapeau, une commune ».

GYB et CPNV

Monsieur Julien Mora est membre de la Commission de construction de l'aggrandissement du GYB. Le projet a été présenté aux voisins et aux médias le 22 mai 2019 puis mis à l'enquête. Il a fait l'objet de 4 oppositions qui ont été traitées par la Municipalité et retirées suite à l'adaptation du projet. Le chantier a été installé en automne 2019 et les travaux vont durer jusqu'en été 2021.

En 2019, le GYB accueillait 1'169 élèves dans les différentes fillières.

Les discussions avec le CPNV et la DGEP concernant une nouvelle implantation à Payerne ont continué. Une date définitive pour le projet n'est pas encore fixée.

8.3. Cultes

La Municipalité, in copore ou en délégation, a été présente lors de diverses occasions et offices religieux comme par exemple :

- repas de l'unité avec la présence des différentes églises ;
- soupe de carême ;
- repas de la rupture du jeûne du Ramadan avec l'ACMP ;
- ventes paroissiales catholique et reformée allemande ;
- assemblées générales des paroisses PACORE et catholique.

Les différentes communautés religieuses ont participé notamment à l'accueil des nouveaux citoyens et à l'arbre des 7 ans.

8.4. Sports

La Municipalité tient à remercier les diverses sociétés locales pour leur investissement tout au long de l'année pour faire vivre sportivement notre Commune.

Diverses manifestations sportives, hors compétitions standard, ont reçu le soutien de la Commune de Payerne. Nous pouvons citer notamment :

- course des 10 km de Payerne ;
- matchs de gala au Stade municipal ;
- tirage au sort des différentes Coupes Vaudoises de football dont les finales devraient se jouer en 2020 à Payerne ;
- accueil, le 30 septembre, du Torch Tour des JOJ en présence de Monsieur Eric Hänni, médaillé olympique d'argent judo 68 Kg à Tokyo en 1964 et Madame Juliane Robra, olympienne, Monsieur Ian Logan, directeur général des JOJ et avec la participation de plus de 200 élèves payernois.

Torche du Torch Tour des JOJ à Payerne.

Madame Juliane Robra et Messieurs Ian Logan et Eric Hänni (de gauche à droite)

De plus, la Commune de Payerne a continuer à travailler à la mise sur pied ou à soutenir, dans une idée de promouvoir le sport pour tous et d'encourager l'activité physique :

- des cours de Gym-Poussette ;
- des courses matinales avec petit-déjeuner qui auront lieu dès 2020.

Différents projets ont été repoussés d'une année par manque de temps de préparation et de personnel.

9. Conclusions

9.1. Justifications des principaux écarts entre les prévisions budgétaires et le résultat des comptes

Ce chapitre figure dans le préavis n° 13/2020, Compte 2019.

9.2. Rapport de la Commission de gestion 2018

En date du 15 mai 2019, la Commission de gestion a déposé son rapport à la Municipalité. Celui-ci ne comportait aucun voeu.

Il va de soi que les membres de l'exécutif demeurent prêts à répondre à toutes les questions qui pourraient leur être posées à ce sujet.

9.3. Conclusions

Elles figurent dans le préavis n° 13/2020, Comptes 2019.

Payerne, le 6 mai 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le 1er Vice-président :

A.Bersier

Le Secrétaire :

S. Wicht

Table des matières

1. Conseil communal 1
1.1. Composition 2
1.2. Bureau 3
1.3. Séances 3
1.4. Mutations 3
1.5. Préavis 3
1.6. Communications 4
1.7. Composition des commissions permanentes 4
2. Votations élections 9
3. Municipalité 11
3.1. Composition / organisation 12
3.2. Séances 12
3.3. Programme de législature 12
3.4. Représentations et délégations 12
3.5. Visite préfectorale 13
3.6. Sortie des aînés 13
4. Administration générale 15
4.1. Greffe municipal 16
4.2. Ressources humaines 17
4.3. Promotion économique 24
4.4. Vignes et caves 25
4.5. Jeunesse et intégration 26
5. Finances Affaires Sociales Santé Sécurité SPOP 31
5.1. Finances 32
5.2. Informatique et télécoms 32
5.3. Sécurité publique 33
5.4. Service à la population (SPOP) 36
5.5. Service des assurances sociales AAS 40
5.6. Aide Sociale 41
5.7. Accueil de jour de la petite enfance 41
5.8. Accueil familial de jour (mamans de jour) 41
5.9. Expulsions et relogements de secours 42
5.10. Aide Complémentaire Communale (ACC) 42

5.11. Anniversaires des nonagénaires et centenaires 42
6. Infrastructures et environnement 43
6.1. Assainissement et STEP 44
6.2. Élimination des ordures et autres déchets 45
6.3. Secteur des eaux 49
6.4. Mobilité 51
6.5. Domaines 53
6.6. Forêts 53
6.7. Cours d'eau 53
6.8. Protection civile 53
6.9. SDIS 54
6.10. Centre de collecte de sous-produits animaux 54
7. Urbanisme Travaux Abbatiale 55
7.1. Urbanisme et aménagement du territoire 56
7.2. Entretien du domaine public 56
7.3. Parcs et promenades 59
7.4. Police des constructions 60
7.5. Abbatiale et Musée 60
8. Bâtiments Ecoles Sports 63
8.1. Bâtiments 64
8.2. Instruction publique 71
8.3. Cultes 75
8.4. Sports 75
9. Conclusions 77
9.1. Justifications des principaux écarts entre les prév. budgétaires et le résultat des comptes 77
9.2. Rapport de la Commission de gestion 2018 77
9.3. Conclusions 77

Notes: